

LUNDI 26 SEPTEMBRE 1994

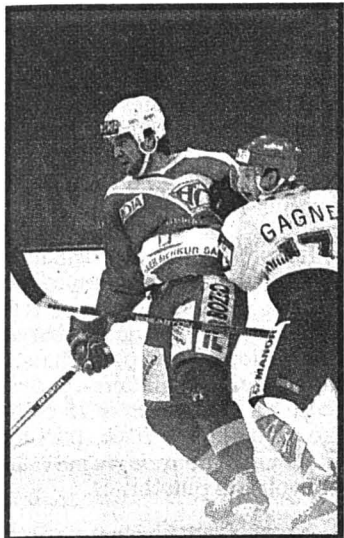
No 35768 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410



Hockey sur glace - LNB

Le départ idéal



R. Tschumi - P. Gagné

Le HCC n'a pas manqué ses débuts dans le championnat de LNB. Vainqueur 5-2 sur la glace d'Olten, il a pris un départ idéal dans une compétition qui pourrait lui valoir de belles satisfactions. (Impar-Galley)

● Page 9

Haiti

Premiers accrochages

Une fusillade entre des soldats américains et des policiers haïtiens a fait au moins neuf morts samedi soir, tous Haïtiens. Bill Clinton a justifié hier l'action de ses troupes. Il a averti «qu'elles étaient prêtes à répondre à toute agression les visant et qu'elles le feront».

Page 2

Préfecture de Courtelary

Socialiste en tête

Contrairement aux prévisions des observateurs, le socialiste Antoine Bigler est arrivé en tête du premier tour des élections à la préfecture de Courtelary. Il a obtenu 2908 voix. Le favori Roland Benoît, député UDC, a recueilli 2347 suffrages. La majorité absolue s'élevait à 3622 voix. La participation s'est élevée à 48,72%. Un deuxième tour, à la majorité relative, aura lieu le 16 octobre.

Page 17

Votations fédérales: la loi antiraciste adoptée par 54,6% des électeurs suisses

Le «oui» du cœur et de la raison

Malgré une campagne tendue et des sondages pessimistes, l'article de Code pénal contre les discriminations raciales l'emporte avec 54,6% des voix exprimées. Un résultat que le Conseil fédéral accueille avec une satisfaction teintée de soulagement. A noter que, si l'objet avait été de nature constitutionnelle, il n'aurait pas passé, faute d'une majorité de cantons et de demi-cantons (11,5 de chaque côté).

effet partie des cantons favorables Bâle (ville et campagne), Berne (malgré l'opposition de deux districts francophones), Zurich (malgré le Letten), Zoug et Schaffhouse.

De côté des cantons rejetants, on trouve la Suisse dite «primitive» (à l'exception d'Obwald et des Grisons): Uri, Nidwald, les deux Appenzell, Glaris, Schwytz. Mais ils sont rejoints par des cantons plus urbanisés comme Saint-Gall, Soleure, Lucerne, Argovie. Si l'opposition du Tessin peut s'expliquer par la proximité de l'Italie, vécue comme encombrante (voir le vote sur l'EEE), celle du Valais semble davantage en réaction contre la Berne fédérale.

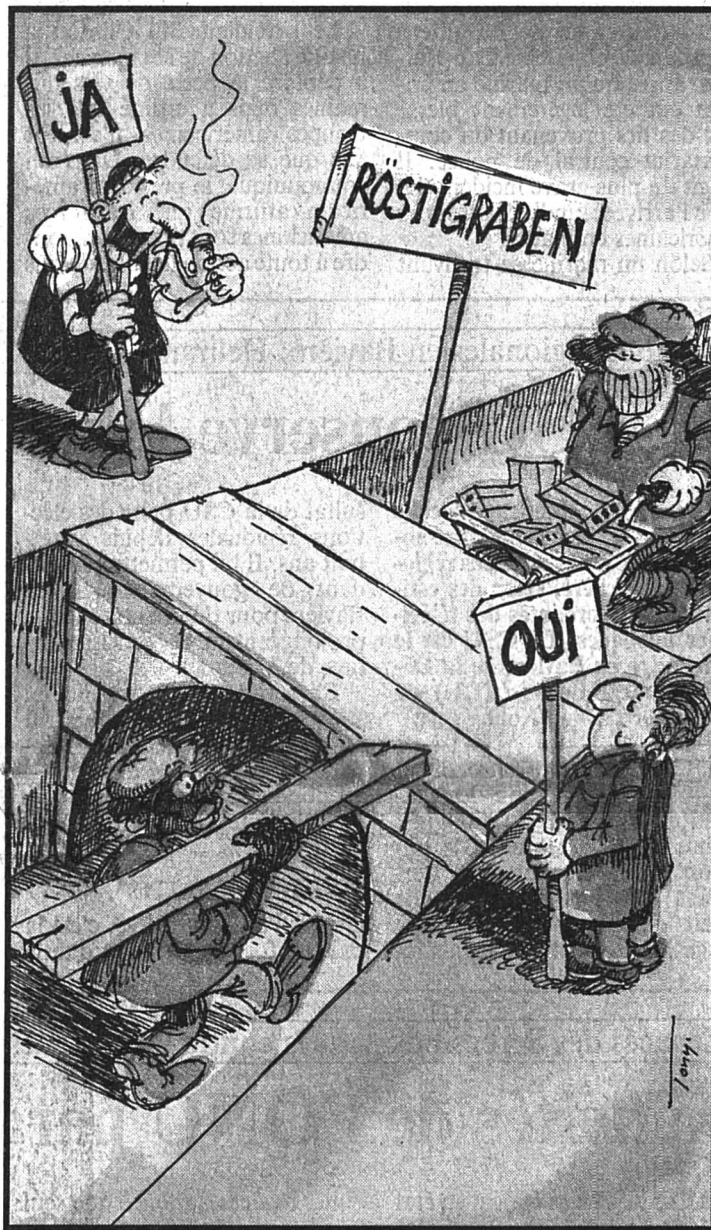
VILLE - CAMPAGNE

Autre conséquence à tirer de ce vote: même un score relativement confortable comme 54,6% ne met pas à l'abri d'un échec lorsqu'il faut la double majorité du peuple et des cantons. En l'occurrence, une majorité de grands cantons, peuplés et urbanisés, est tenue en échec par une majorité de petits cantons plus campagnards.

Quant à la suppression de l'article constitutionnel sur le soutien au prix du blé, elle passe avec 64,7% des voix et l'accord de tous les cantons. Mais le score est serré en Valais (50,2%), dans le Jura (53,6%) et, dans une moindre mesure, à Neuchâtel (54,9%).

F.N.

● Pages 4 et 17



Plus de 150.000 personnes se sont donné rendez-vous à Neuchâtel

Fête des vendanges sous le soleil



Environ 150.000 personnes ont fêté les vendanges sous le soleil à Neuchâtel ce week-end. Le Corso fleuri d'hier a ravi les nombreux spectateurs qui se pressaient sur son parcours (notre photo Galley). Aucun incident sérieux n'est venu perturber le bon déroulement de la fête.

Intitulé «Millésime évasion», le corso fleuri a été suivi par près de 50.000 personnes. Le public a notamment beaucoup applaudi le char tessinois. Ce canton était l'invité de cette édition. Il disposait d'une grande tente sur une place rebaptisée «Piazza del Ticino» pour l'occasion. Le canton du Valais sera l'invité de la prochaine édition. La ville de Besançon (France) sera aussi à l'honneur. Pendant trois jours et trois nuits, 160 stands et guinguettes ont accueilli la foule dans les rues de Neuchâtel. La parade des fanfares du samedi soir.

● Page 24

OPINION

Trop petit «oui»

Pas de quoi sortir le cor des Alpes ni entamer une youtze: moins de la moitié du corps électoral s'est rendu aux urnes pour glisser un «oui» timide qui va permettre à la Suisse de se doter de normes pénales pour combattre des actes racistes excessifs!

Non, vraiment pas de quoi pavoiser à être les derniers en Europe à ne plus accepter la propagande pernicieuse d'un quateron d'irresponsables qui nient l'existence des fours crématoires dans les camps nazis... peut-être parce que des parties de ces installations ont été livrées par des entreprises suisses!

Pas de quoi pavoiser, non, parce que, de fait, seulement un Suisse sur quatre a approuvé ce qui devrait être une évidence dans un pays qui tire une grande partie de son bien-être de ses échanges avec l'étranger, où l'école est obligatoire, où le Parlement, le gouvernement, les Eglises et tous les partis qui ont une audience de plus de dix pour cent ont recommandé le «oui».

Maigre victoire ressentie comme un soulagement tant on a craint, ces derniers jours, que le «non» s'impose.

Dans les pas perdus du Palais fédéral, le pessimisme l'emportait quant à l'issue du scrutin, pessimisme largement relayé par nous, les médias, mea culpa.

Notre démocratie serait-elle si fragile qu'il suffise qu'une poignée de menteurs distille sa propagande pour rallier à sa cause près d'un million de «non», à l'image du joueur de flûte qui, sur un air de fifrelin, emmenait les rats...

Dans ce petit million de «non», il y a fort peu de racistes, assurément, mais une majorité de gens probablement décalés dans le temps par rapport aux réalités de leur époque. Le clivage entre ville et campagne est une explication recevable de deux types différents de perception de l'étranger. Mais alors comment comprendre qu'ici, sur nos terres neuchâteloises, pour ne pas parler de Nidwald et d'Obwald, comment expliquer que La Brévine refuse à plus de 70% le projet de loi et que Le Cerneux-Péquignot voisin l'accepte à plus de 60%? Ainsi des deux cantons de Suisse centrale précités, «oui» à Obwald et refus à côté.

La relation avec autrui est un comportement très ambigu, avant tout émotionnel et, dans des temps incertains, les transferts d'émotions prennent des tournures variables. Le projet présenté était mal fagoté, c'était une affaire de juristes et non de politiciens et d'humanistes. Il a permis aux uns et aux autres de gigoter autour de la liberté d'expression comme si cette liberté-là pouvait se permettre plus d'outrances que d'autres!

Fait positif: la propagande raciste est sortie du bois. Elle a démontré qu'elle ne reculait devant aucun amalgame mensonger. La classe politique s'est montrée frileuse à son égard.

Cette mansuétude, un peu lâche, est un grave manquement à la démocratie, dont nos élus sont aussi les gardiens...

Gil BAILLOD

Vous voulez une affaire en OR?

... Alors choisissez la **Toyota Corolla Tercel 4 x 4 XLI Snow...**

Une série spéciale avec de nombreux avantages dès **Fr. 27 380.-**

TOYOTA

Michel Grandjean SA

Agent principal
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds, 039/23 64 44

132-12003

Alors que le président Aristide convoque le parlement pour mercredi

Premier accrochage en Haïti

Une fusillade entre des soldats américains et des policiers haïtiens a fait au moins neuf morts, tous Haïtiens, samedi. Bill Clinton a averti que ses troupes «étaient prêtes à répondre à toute agression les visant». Le président Aristide a convoqué le Parlement de Port-au-Prince pour mercredi.

Les soldats américains ont ouvert le feu et tué neuf Haïtiens dans la ville côtière de Cap-Haïtien, après qu'un marine américain eut été légèrement blessé par des tirs provenant du commissariat central de police. Il s'agit du plus grave incident depuis l'arrivée, lundi, des troupes américaines en Haïti.

Selon un marine se trouvant

sur les lieux au moment de l'incident, quatre personnes ont surgi de derrière le bureau du commissariat de police en brandissant des armes et «les ont mis en joue». Les marines américains ont immédiatement ouvert le feu tandis que les civils se bousculaient à la recherche d'un abri. Selon le colonel Steve Hartley, l'échange de tirs a eu lieu à la suite d'une algarade verbale.

SOUTIEN

Huit hommes ont été interpellés et transférés dans un hangar du port. Le quartier où s'est déroulé cet incident a été bouclé et les militaires américains ont investi le bâtiment. Celui-ci a été mis à sac par une foule joyeuse.

Le président Bill Clinton a justifié l'action de ses marines. Il a déploré la perte de vies humaines mais a estimé que les troupes américaines n'avaient fait que se défendre. Dans un communiqué, le président américain affirme que les forces américaines sont prêtes à répondre à toute action hostile. «Nous



Cap-Haïtien

Les soldats américains se sont sentis menacés. Ils ont riposté. (Keystone-AP)

continuerons de travailler avec les autorités militaires haï-

tiennes pour une transition pacifique», ajoute-t-il.

A Washington, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a décidé de convoquer le Parlement mercredi à Port-au-Prince, indique un communiqué du chef de l'Etat. Il lui soumettra à cette occasion un projet de loi d'amnistie de la junte au pouvoir à Port-au-Prince.

Selon les services d'information du président Aristide, ce dernier a demandé à une quarantaine de députés en exil de rentrer à Port-au-Prince pour se joindre aux élus restés dans l'île. Il veut ainsi tenter d'atteindre le quorum requis.

Le président exilé demande par ailleurs la levée immédiate des sanctions décidées par certains pays en plus de l'embargo des Nations Unies pour chasser du pouvoir les militaires. Il doit rentrer à Haïti après le 15 octobre, date-limite fixée par les Etats-Unis pour le départ du pouvoir des putschistes.

(ats, afp, reuter)

BRÈVES

Major - Eltsine Week-end paisible

Au terme d'un week-end paisible dans la campagne anglaise en compagnie du premier ministre John Major, le président russe Boris Eltsine s'est félicité hier de la bonne atmosphère de cette rencontre et s'apprêtait à se rendre aux Etats-Unis.

Place Saint-Pierre Défilé de majorettes

Plusieurs centaines de majorettes en collants et minijupes ont défilé hier place Saint-Pierre au Vatican à l'occasion d'un concert en l'honneur du pape Jean Paul II. Près de 2000 musiciens du «musiques» locales venant de toute l'Italie ont participé au défilé, qui marquait aussi l'année internationale de la famille.

Egypte CNN attaqué

Un avocat égyptien réclame 250 millions de dollars de dommages-intérêts à la chaîne de télévision américaine CNN. Il l'accuse d'avoir porté «atteinte à l'image du peuple égyptien» en diffusant lors de la Conférence sur la population et le développement un reportage montrant l'excision d'une fillette égyptienne.

Zaïre Heurts avec l'armée

Des civils zairois sont descendus dans la rue hier pour protester après la mort de deux personnes tuées par un soldat zairois ivre qui a lancé une grenade dans une maison. La population furieuse a alors battu à mort un soldat et en a blessé un autre.

Problèmes techniques La vrille de l'Airbus

L'incident samedi à l'aéroport parisien d'Orly de l'Airbus A310 de la compagnie roumaine Tarom est dû à des problèmes techniques, selon les premières conclusions des experts. La catastrophe a été évitée grâce à l'expérience et la maîtrise du commandant de bord. Le pilote a réussi à redresser l'avion au dernier moment et à atterrir normalement mais après une perte d'altitude de plusieurs centaines de mètres.

Elections régionales en Bavière: Helmut Kohl soulagé

La CSU conserve la majorité

L'Union chrétienne-sociale (CSU) a conservé la majorité absolue hier lors des élections régionales en Bavière, selon des estimations concordantes des télévisions publiques. La CSU est le parti frère en Bavière de la Démocratie chrétienne (CDU) du chancelier Helmut Kohl.

La CSU recueille entre 53 et 53,4% des voix, selon des estimations effectuées à 19h00, une heure après la clôture des bureaux de vote. Lors des dernières élections en 1990, elle avait obtenu 54,9% des suffrages. C'est le plus mauvais ré-

sultat de la CSU pour des élections régionales depuis vingt-huit ans. Il lui permettra cependant de gouverner seule la Bavière pour quatre ans encore, prolongeant un règne sans partage de 37 ans.

En revanche, le Parti libéral FDP, allié indispensable de M. Kohl au niveau fédéral, n'obtient que 3,2 à 3,6 % des voix. Il est donc exclu du Parlement régional, faute d'avoir franchi la barre des 5%.

SIXIÈME DÉFAITE

Depuis l'automne 1993, c'est la sixième fois consécutive que le

FDP est éliminé d'un parlement régional. En juin, il avait également été écarté du Parlement européen. En 1990, 5,2% des électeurs bavarois avaient voté pour lui.

Le principal parti d'opposition, le SPD (Parti social-démocrate), progresse nettement de son côté avec 30,8 à 31,4% des voix, contre 26% il y a quatre ans. «C'est un grand succès, nous avons réalisé l'un de nos meilleurs scores des vingt dernières années», a déclaré Renate Schmidt, tête de liste du SPD.

(ats, afp, reuter)

Menaces des Serbes bosniaques contre les Casques bleus

Activités de l'ONU paralysées

Les Casques bleus étaient en état d'alerte hier en Bosnie après les menaces des Serbes bosniaques. Toutes les activités de l'ONU à Sarajevo sont paralysées. La Serbie et le Monténégro ont en revanche accueilli avec soulagement l'allègement de l'embargo à leur rencontre.

Le commandant de l'armée serbe bosniaque, Ratko Mladic, a ainsi indiqué qu'il ne pouvait «assumer la responsabilité» des opérations des Nations Unies dans son secteur. Il affirme, dans une lettre au commandement de l'ONU, que le raid de l'Otan jeudi a détruit des villages, alors que les Nations

Unies avaient annoncé que seul un char serbe non occupé était visé.

Le général Mladic a déclaré que les Nations Unies ne devraient plus prévoir d'opérations sur le territoire de la République serbe de Bosnie aussi longtemps qu'elles n'auront pas apporté la preuve de leur neutralité. Il a ajouté espérer une réponse dans les deux semaines.

SUITES

Les menaces de représailles des Serbes bosniaques font également suite à l'adoption vendredi à New York de nouvelles sanctions des Nations Unies à leur rencontre. La Force de protec-

tion de l'ONU (FORPRONU) a été mise samedi en état d'alerte sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine en réponse à ces menaces.

Il semble peu probable que le général Mladic prenne le risque de nouvelles frappes aériennes en mettant ses menaces de représailles à exécution, estiment des observateurs. Il préférera sans doute renforcer sa pression pour empêcher les convois militaires et humanitaires de parvenir à Sarajevo. Les 380.000 habitants de la capitale bosniaque dépendent presque totalement de l'aide extérieure.

(ats, afp, reuter)

Bande de Gaza: rencontre entre Yasser Arafat et Yitzhak Rabin

Des négociations pour des élections

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le chef de l'OLP Yasser Arafat ont convenu d'entamer le 3 octobre au Caire des négociations sur l'organisation d'élections dans les territoires autonomes. Ils ont pris cette décision à l'issue d'une rencontre hier dans la bande de Gaza.

Le premier ministre israélien et le président de l'OLP ont eu un entretien de deux heures. Il s'agissait de leur première entrevue depuis six semaines. «Nous sommes convenus que nos délégations se rencontreraient au Caire pour aborder la question

des élections», a déclaré Yitzhak Rabin. Des négociations parallèles se tiendront sur des questions de sécurité, y compris la libération de prisonniers.

Les deux parties s'opposent sur la date de tenue des élections: Yasser Arafat entend demander qu'un conseil palestinien soit élu d'ici le 1er novembre. Le gouvernement israélien juge ce souhait peu réaliste et veut régler plusieurs points avant d'accepter de fixer une date.

L'accord d'autonomie signé à Washington le 13 septembre 1993 prévoyait la tenue d'élec-

tions dans les territoires autonomes de Gaza et Jéricho ainsi que dans le reste de la Cisjordanie avant juillet 1994.

ABATTU

Yasser Arafat a condamné l'agression dimanche dans la bande de Gaza d'un jeune colon israélien par un Palestinien. Ce dernier a été aussitôt abattu par des soldats israéliens qui ont trouvé sur lui un tract du mouvement islamique Hamas. «Je considère cela comme un acte terroriste et on ne peut y rester indifférent», a déclaré le président de l'OLP. (ats, reuter)

La peste frappe en Inde

Crainte d'extension

La peste pulmonaire qui sévit dans la ville de Surat (Etat de Goudjarat) tue moins depuis 24 heures, mais on craignait que les centaines de milliers de personnes (400.000 selon une estimation) qui ont fui la ville, certaines pour aller jusqu'à Bombay, ne contaminent d'autres régions de l'Inde.

A l'hôpital civil, centre principal du traitement de la peste à Surat, 36 malades ont été admis entre samedi soir et hier matin et trois sont morts. C'est bien moins que le nombre d'admissions et de décès annoncés chaque jour par cet établissement

depuis la mort de la première victime jeudi dernier.

Depuis jeudi le bilan officiel était de 50 morts à Surat, mais certaines estimations avançaient le chiffre de 300 morts. Des familles auraient incinéré des corps de défunts sans qu'on ait pris le temps de diagnostiquer la cause de la mort.

En outre, l'Inde n'est pas seulement confrontée à une épidémie de peste pulmonaire à Surat. Elle doit aussi lutter contre une autre forme de la maladie, une épidémie de peste bubonique dans l'Etat voisin du Maharashtra. Moins virulente, cette dernière forme de peste n'a pas fait de morts depuis son apparition le mois dernier. (ap)

Discussions américano-coréennes sur le nucléaire

Menaces réciproques

Les négociateurs américains et nord-coréens ont poursuivi ce week-end à Genève leurs discussions sur le programme nucléaire de Pyongyang. La Corée du Nord a menacé de se retirer des négociations si Washington poursuivait ses pressions militaires.

De leur côté, les Etats-Unis menaceront de recourir à la force contre la Corée du Nord si un accord définitif ne peut être

conclu avec Pyongyang, a déclaré hier le secrétaire américain à la défense William Perry.

M. Perry a déclaré que Washington utiliserait «une diplomatie de contrainte» si la Corée du Nord refuse de respecter les traités internationaux qui autorisent l'inspection de ses centrales nucléaires. «Diplomatie de contrainte veut dire menace militaire.» a-t-il ajouté.

(ats, afp)

Déchets nucléaires suisses envoyés aux Etats-Unis

Au printemps 1995

Plusieurs pays européens pourront stocker leurs déchets nucléaires aux Etats-Unis. Cette mesure concerne aussi la Suisse: 64 barres de combustible nucléaire de l'Institut Paul Scherrer y seront acheminées au printemps 1995, a indiqué hier un

porte-parole de l'institut. La décision de la cour d'appel de Richmond (Virginie) est tombée vendredi. Elle permet aux déchets des réacteurs expérimentaux européens d'être traités et entreposés définitivement.

(ats)

Intégristes algériens

Un «dur» abattu

Un important chef régional du Groupe islamique armé (GIA), Kouider Benyahia, 40 ans, plus connu sous le nom de Cheikh Boualem, opérant dans la zone de An Defla (à 170 km à l'ouest d'Alger) a été tué dans un affrontement avec les forces de sé-

curité algériennes, a-t-on appris hier de source officielle. Le chef des «Compagnies de la mort», dont il signait les tracts, était entré dans la clandestinité en 1991 et avait été condamné à mort en 1993 par la Cour spéciale d'Alger. (ap)

WAC

EXPO

RUE DES CRETETS 130

LA CHAUX-DE-FONDS

**DU LUNDI 26 SEPTEMBRE
AU DIMANCHE 2 OCTOBRE**

	MATIN	A-M	SOIR
LUNDI	Fermé	13h30	à 22h00
MARDI	8h30 - 12h00	13h30	à 22h00
MERCREDI	8h30 - 12h00	13h30	à 22h00
JEUDI	8h30 - 12h00	13h30 - 18h30	Fermé
VENDREDI	8h30 - 12h00	13h30	à 22h00
SAMEDI	8h30 - 12h00	13h30	à 22h00
DIMANCHE	10h00 à 18h00		Fermé

MEUBLES
TAPIS - RIDEAUX
TV - HI-FI
VIDEO - PHOTO

**no turns
jusqu'à 22h 00**

Gagnez chaque jour

500 □ □

à valoir en marchandises

(à notre tirage au sort)

Votations fédérales: «oui» à la législation antiracisme

Satisfaction teintée de soulagement

L'acceptation de la législation antiracisme a suscité hier soir un vent de satisfaction et de soulagement. Les partis gouvernementaux ont souligné que la Suisse dispose enfin d'un instrument pénal adéquat. Pour le PS en revanche, la justesse du verdict en fait un «piètre résultat». Les réactions sont majoritairement positives au sein des quatre partis gouvernementaux. Tous estiment cependant qu'il faut poursuivre le travail d'information, étant donné le grand pourcentage de «non».

posants exprime une méfiance face aux autorités, estime-t-elle.

Les deux partis à avoir fait campagne contre la législation ont regretté le verdict populaire. Pour le Parti de la liberté, le «oui» est «une victoire qui aura des conséquences négatives».

Toujours du côté des opposants, le Schaffhousien Emil Rahm, membre du comité «Action pour la liberté d'expression

contre le racisme et la tutelle de l'ONU», a annoncé qu'il combattrait la ratification de la convention de l'ONU contre le racisme. Michael Dreher, coprésident du Comité fédéral pour la liberté de parole, a souligné la forte proportion de non. Il regrette toutefois qu'«avec le «oui» à la législation antiracisme, les pensées indésirables deviendront souterraines».

L'acceptation de la loi antiracisme est une déception pour les Démocrates suisses. L'ancienne Action nationale estime toutefois que le nombre d'opposants à la loi est réjouissant au vu de la campagne unilatérale menée selon elle par les radios et médias.

De nombreuses organisations ont fait chorus aux partis gouvernementaux en saluant le résultat du scrutin. Ainsi, la sec-

tion suisse de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a estimé que l'acceptation consacrait «le triomphe de la raison sur l'irrationnel». Pour la Fédération des Eglises protestantes (FEPS), le pourcentage élevé de non montre clairement l'urgence d'une discussion approfondie avec les personnes opposées à la loi.

(ats)

«Extrêmement réjouissant»

C'est avec soulagement que le Conseil fédéral a pris connaissance du résultat du vote sur la loi contre le racisme. Selon le conseiller fédéral Cotti, chef du Département des affaires étrangères (DFAE), ce résultat est «extrêmement réjouissant» et est une preuve «de tolérance et de respect».

La loi contre le racisme, selon le président de la Confédération, Otto Stich, était une affaire difficile. Les opposants ont fait valoir l'argument simpliste de la censure.

Un «oui» qui n'atteint que 54% peut apparaître à première vue comme obtenu de justesse, selon le chef du DFAE. Il est pourtant

réjouissant, compte tenu des arguments développés par les opposants et qui n'avaient rien à voir avec le sujet qui était proposé aux votants.

La très grande majorité de ceux qui ont voté non ne sont pas racistes, a souligné Flavio Cotti. Beaucoup d'entre eux ont toutefois perdu de vue le but exact de la loi proposée. Le résultat encourage le Conseil fédéral à s'engager encore davantage en faveur des droits de l'homme. Le Conseil fédéral ratifiera la Convention de l'ONU mais une date n'est pas encore fixée. A l'étranger, selon le chef du DFAE, la position du peuple suisse sera interprétée comme un signe d'ouverture. (ap)

26.9.1935 - Le Conseil fédéral édicte des prescriptions plus sévères concernant les associations d'étrangers en Suisse. Elles doivent s'abstenir de toute propagande, de toute immixtion dans les affaires suisses ainsi que du port d'uniforme.

BRÈVES

Herisau

Collision

Un train de la compagnie Bodensee - Toggenburg - Bahn est entré en collision samedi soir avec une voiture vide entre St-Gall et Herisau (AR). Le véhicule avait échoué sur les rails après un accident. Le conducteur avait pu se mettre à l'abri avant l'impact avec le train. La ligne ferroviaire a été coupée durant trois heures suite à cet accident.

Ostermundigen

Incendie

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche dans la cour d'entrée du centre d'accueil pour requérants d'asile de la ville de Berne, à Ostermundigen. Personne n'a été blessé. Alertés par une voisine peu après 6 heures, les pompiers ont rapidement pu maîtriser le sinistre. Une négligence d'un habitant du centre est à l'origine de l'incendie, qui a pris dans une poubelle placée dans la cour d'entrée.

Nidwald

Randonneur tué

Un randonneur de 69 ans s'est tué dans un couloir escarpé vendredi soir à Emmetten (NW). Il a chuté et est décédé des suites de ses blessures. Des membres de sa famille l'ont retrouvé samedi matin.

Autoroute N12

Collision en chaîne

Une collision en chaîne s'est produite hier soir sur l'autoroute N12. Un car dont les freins ont vraisemblablement cédé dans la descente vers Vevey a provoqué un accident impliquant plusieurs véhicules. Un blessé grave a été évacué par hélicoptère. Un bouchon de plusieurs kilomètres s'est formé.

Tamouls à Zurich

Grève de la faim

Près de 70 Tamouls ont entamé hier matin une grève de la faim de trois jours. Ils exigent l'annulation d'un accord entre la Suisse et le Sri Lanka. Selon la police, une manifestation a rendu publique leur revendication. La grève sera interrompue mercredi matin.

Pour le Parti socialiste (PS) le résultat serré montre que les adversaires de la législation ont trouvé des «oreilles complaisantes à leurs mensonges démagogues». La proportion de non montre une forme de protestation contre l'insécurité sociale régnant en Suisse. «Il faudra rapidement corriger le tir à ce niveau», demande le PS.

À RISQUES

Du côté du Parti démocrate-chrétien (PDC), l'acceptation de la législation antiracisme est «doublement réjouissante». Si le oui à l'interdiction de la discrimination raciale est une évidence, la campagne des opposants, axée sur l'émotionnel et sur l'insécurité, faisait planer un risque de refus, explique en substance le parti.

L'Union démocratique du centre (UDC) a également salué l'issue du scrutin. Il est cependant important que cette déclaration d'intention se concrétise dans les faits, ajoute l'UDC. Pour le Parti radical-démocratique (PRD), satisfait lui aussi, la justesse du résultat montre notamment que l'ONU n'est toujours pas acceptée par une partie de la population.

L'Alliance des Indépendants (AdI) s'est aussi déclarée soulagée. Mais la proportion des op-

Canton	VOTATIONS FÉDÉRALES							
	Prix du blé				Interdiction de la discrimination raciale			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	263832	106764	71.2	28.8	227808	162422	58.4	41.6
Berne	204603	94.991	68.3	31.7	177669	122583	59.2	40.8
Lucerne	66233	41453	61.6	38.4	54358	56694	49.0	51.0
Uri	6857	4127	62.5	37.5	5705	5758	49.8	50.2
Schwyz	18981	15241	55.5	44.5	13250	21581	38.1	61.9
Obwald	5254	3223	62.0	38.0	4784	3948	54.8	45.2
Nidwald	7263	4273	63.0	37.0	5905	5966	49.8	50.2
Glaris	5929	3587	62.4	37.6	4617	5077	47.7	52.3
Zoug	18170	10713	63.0	37.0	16336	13778	54.3	45.7
Fribourg	30820	24956	55.3	44.7	29736	28205	51.4	48.6
Soleure	49702	37014	57.4	42.6	43486	44127	49.7	50.3
Bâle-Ville	45477	19346	70.2	29.8	43064	24498	63.8	36.2
Bâle-Campagne	54271	27365	66.5	33.5	49238	34759	58.7	41.3
Schaffhouse	20307	9886	67.3	32.7	16207	15965	50.4	49.6
Appenzell E.	11560	6477	64.1	35.9	9136	9275	49.7	50.3
Appenzell I.	2399	1796	57.2	42.8	1766	2489	41.6	58.4
Saint-Gall	81633	46928	63.5	36.5	65576	66278	49.8	50.2
Grisons	30528	12796	70.5	29.5	27963	17036	62.2	37.8
Argovie	95968	57485	62.6	37.4	75370	82854	47.7	52.3
Thurgovie	38482	25346	60.3	39.7	29148	36273	44.6	55.4
Tessin	40358	30278	57.2	42.8	35798	37714	48.7	51.3
Vaud	85465	42555	66.8	33.2	80622	55134	59.4	40.6
Valais	31178	30986	50.2	49.8	28486	35776	44.4	55.6
Neuchâtel	20614	16945	54.9	45.1	22373	17209	56.6	43.4
Genève	51445	24827	67.5	32.5	54255	28278	65.8	34.2
Jura	7908	6857	53.6	46.4	9670	6061	61.5	38.5
TOTAL	1295237	706215	64.8	35.2	1132326	939738	54.7	45.3
	Participation moyenne: 44,9%				Participation moyenne: 45,2%			

Place fédérale à Berne

Une fête pour le droit des enfants



Plusieurs milliers d'enfants et de jeunes ont participé hier à une fête pour les droits de l'enfant. Ils se sont réunis sur la Place fédérale à Berne. Ils ont demandé aux Chambres fédérales de ratifier cette année encore la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant.

La fête a été mise sur pied par les organisations Blauring et Jungwacht, deux associations d'enfants proches de l'église catholique.

Selon elles, plus de 4000 enfants et jeunes étaient présents hier.

Dans une résolution, ils ont demandé l'abolition du statut de saisonnier, afin d'éviter des séparations entre parents et enfants. Ils ont également réclamé un droit pour l'enfant à être entendu en cas de séparation des parents due à la violence.

Le conseiller fédéral Flavio Cotti (photo Keystone-Engeler) était présent et a dialogué avec les participants. (ats)

Zurich

Pour un gramme d'héro

Un coup de feu a été tiré samedi soir à Zurich lors d'une dispute entre deux Suisses âgés de 27 ans et portant sur un gramme d'héroïne. La scène s'est passée dans le 5e arrondissement, où se trouve le marché de la drogue du Letten. L'agresseur a été arrêté, a indiqué hier la police municipale. La balle a seulement transpercé les vêtements de la victime.

Sur le marché de la drogue du Letten, un des deux Suisses aurait pris un gramme d'héroïne à l'autre dans des circonstances que la police n'a pas encore établies. L'homme s'est alors rendu, avec son butin, dans son appartement de la Quellenstrasse qui se trouve à proximité, suivi par le propriétaire de la poudre. Ce dernier a tenté de la récupérer au premier étage de l'immeuble: un coup est parti lors de la dispute, transperçant ses vêtements sans le blesser. Le tireur s'était barricadé dans son appartement. Il ne s'est rendu qu'après que la maison a été bouclée par la police. (ap)

INAUGURATION
du 26 septembre au 1er octobre

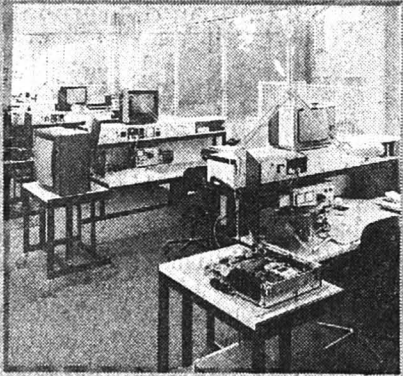
FILLIGRAF

RADIO TV DES FORGES

NOUVEAU MAGASIN ET CENTRE TECHNIQUE ULTRAMODERNE

Charles-Naine 1

Tél. 039/260 266



SPÉCIALISTE AGRÉÉ DES MARQUES

SONY PHILIPS JVC **HITACHI** **PIONEER**

Energizer

ORION

Technics

Panasonic

BON D'ACHAT

vous donnant le droit
à une réduction
intéressante
sur tous les appareils
marqués de notre logo

1 bon par personne et par appareil

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise européenne en plein développement recherche une

déléguée commerciale

Profil souhaité:

- sens de la communication;
- excellente présentation;
- expérience de la vente serait un atout;
- suisse ou permis C;
- permis de conduire.

Nous offrons:

- temps de formation rémunéré;
- un travail indépendant;
- une structure solide et efficace.

Alors contactez-nous au **038/21 15 81** afin de fixer un rendez-vous avec notre responsable

22-3594

Solution du mot mystère
GYNERIUM

Société suisse cherche pour renforcer son service externe

3 collaboratrices

Profil désiré:

- une présentation soignée,
- le goût du contact et de l'entregent,
- le désir de l'indépendance,
- une voiture personnelle.

Nous offrons:

- une formation assurée par nos soins (débutantes acceptées),
- un travail varié et agréable,
- tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne,
- **saire fixe** très élevé + primes.

Entrée en fonctions: dès que possible ou à convenir.

Pour un premier entretien, appelez le
038 25 44 82

22-16440/4x4

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons pour un poste fixe au contrôle qualité, un ou une

contrôleur(euse)

(perfectionnement assuré)

expérimenté(e), **connaissant bien les outils et les moyens de contrôle** afin d'assurer la qualité des produits à l'entrée, en cours de fabrication et à la sortie.

Poste très varié et autonome, avec **responsabilités**.

N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Gonin, qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



La Pinte
Neuchâteloise

Chez Guido

cherche

sommelière

Se présenter ou téléphoner au

039/23 38 64

132-12629

Bureau pour la surveillance de magasins
cherche pour entrée immédiate
ou à convenir

employé(e)

pour des travaux de surveillance. Horaire flexible. Travail à temps partiel, environ 15-20 heures/semaine.

N'hésitez pas à prendre contact avec:
W. Muller, Hostalenweg 10
3047 Bremgarten. ☎ 031/302 59 56

5-6264

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

136

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

En dépit de sa faiblesse, elle me tendit les bras et m'attira à elle.

L'infirmière tressauta et intervint pour nous séparer, en criant:

- Vous n'avez pas le droit... Le médecin est formel... Elle ne doit pas bouger...

Elle me prit à l'écart pour me signifier que Stéphanie avait eu une grave hémorragie et que son état demeurerait critique. Je lui répondis que

son médecin m'avait totalement rassuré à ce sujet. Elle se montra dès lors plus coopérative, surtout en entendant Stéphanie la supplier:

- Laissez-le, je vous en prie! Comme moi, il vient de si loin...

L'infirmière finit par renoncer à nous importuner et se réfugia vers la fenêtre. Stéphanie et moi l'oublîmes. Toujours d'une voix frêle, elle me raconta son accident survenu non loin de Lhassas alors qu'elle survolait, en avion, les hauts plateaux. Pris dans une bourrasque, l'appareil s'était mis à perdre de l'altitude puis à capoter avant de s'écraser au sol. Elle ne se souvenait plus du reste. Son oncle Samuel l'avait fait transporter du Tibet à Katmandou.

- Tu es demeurée longtemps inconsciente?

- Quelques jours dans un état comateux, je crois... Mais toi, comment

es-tu là? J'avais pourtant prié mon oncle de ne point t'alarmer!

- Ma présence te contrarie?

Elle y mit toute sa force pour m'exprimer sa reconnaissance:

- Oh, non! Tu es venu spécialement pour moi?

- Spécialement pour toi!

Elle n'en revenait pas. Je me défendis de l'entretenir de la lettre de la mère de Malina. D'ailleurs, c'était vers elle, Stéphanie, que j'avais décidé de m'envoler en premier. Et je ne la quitterai pas avant de la savoir mieux...

Son visage se colorait. Ma présence lui restituait son sourire.

- Tu vas rester longtemps?

- Je ne sais pas encore...

- Un ou deux jours quand même?

- Beaucoup plus... Une éternité!

Elle rit clair. J'eus chaud au cœur.

Un homme âgé apparut sur ces en-

trefaites. Stéphanie haussa la voix pour annoncer.

- Mon oncle Samuel! Lui, c'est Jean!

L'homme, large et grand, me tendit la main, en disant:

- Je l'avais deviné, figurez-vous! Je vous connais un peu depuis le temps qu'elle se confie à moi...

Stéphanie, avec une moue délicate:

- Ne déflores pas mes secrets, toi!

Samuel, avec des gestes désespérés:

- Moi, les secrets, je les envoie au diable!

Puis, tourné vers moi, bourru et affectueux à la fois:

- Elle tient rudement à vous, la petite!

Stéphanie, avec tendresse:

- Mais il le sait!

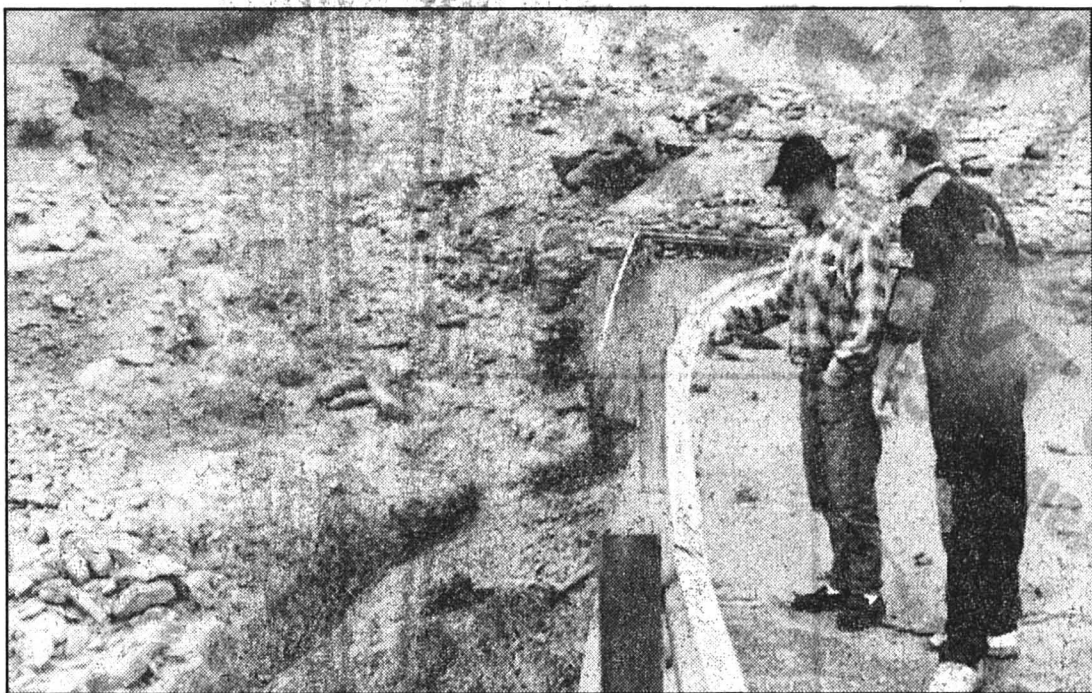
(A suivre)

Un an après la catastrophe, des routes ont à nouveau été coupées

Nouvelles frayeurs à Brigue

Alors que la ville de Brigue commémorait la catastrophe, les intempéries ont provoqué un an après la peur d'une nouvelle catastrophe dans le Haut-Valais. Les précipitations ont gonflé vendredi et samedi les cours des torrents de montagne et du Rhône. Plusieurs routes ont été coupées ou submergées par des éboulis. La situation était à nouveau normale hier.

Le Haut-Valais était en état d'alerte samedi à la suite des fortes chutes de pluie. Selon l'Institut suisse de météorologie (ISM), le flanc sud des Alpes a aussi été copieusement arrosé. Dans le haut du Val Maggia, quelque 90 millimètres d'eau sont tombés en 24 heures, alors que le col du Simplon a reçu 70 millimètres en 12 heures. Les



Col du Simplon

Septante millimètres d'eau sont tombés en douze heures. Les routes ont été coupées. (Keystone-Ritler)

torrents et les ruisseaux ont atteint une cote menaçante, a constaté Beat Venetz, président de la commune de Saas Balen.

Le col du Simplon a été coupé à deux endroits: d'abord par un glissement de terrain entre Simplon-village et Gondo et, plus tard, par un éboulement sur le côté italien. Le trafic a été rétabli hier.

Une maison d'habitation et un hôtel ont été évacués samedi à la suite des menaces pesant sur un mur de soutien des bâtiments. Dix personnes ont dû quitter les lieux. Selon la police cantonale valaisanne, elles n'avaient pu encore réintégrer ceux-ci dimanche à midi. Des routes ont aussi été bloquées dans la vallée de Saas et dans celle qui mène à Zermatt. Au-dessus de Zinal, le chemin qui mène à la cabane du Club alpin suisse du Grand Mountet a été emporté par un glissement de terrain.

COMMÉMORATION

Alors que la ville de Brigue commémorait la catastrophe survenue un an plus tôt, le pont sur la Saltina a été interdit au trafic. Samedi, le passage du torrent a été entravé par un amas de troncs et d'éboulis. (ap)

BRÈVES

Accréditation des journalistes

Revirement du TF

Le Tribunal fédéral a «démocratisé» son règlement sur l'accréditation des journalistes. Dorénavant, il suffit d'être inscrit au registre professionnel pour y être accrédité. Plus besoin d'avoir achevé des études en droit et de présenter un extrait de son casier judiciaire. C'est ce que révèle samedi le quotidien genevois «Le Courrier» qui a recouru à Strasbourg suite au refus du Tribunal fédéral d'accréditer un de ses journalistes.

Evêque de Saint-Gall

Démission

Mgr Otmar Maeder, évêque de Saint-Gall, quitte ses fonctions. Sa démission a été acceptée par le pape Jean Paul II et a pris effet samedi, a annoncé le même jour la chancellerie épiscopale. Mgr Maeder, qui fête ses 73 ans en novembre prochain, était à la tête du diocèse de Saint-Gall depuis mars 1976.

Berne

Oui à la médiation

La population de la ville de Berne pourra désormais confier ses soucis sur l'administration communale à un médiateur ou une médiatrice. Elle a accepté dimanche par 22.770 voix contre 17.291 d'y consacrer 250.000 francs par an. Un nouvel impôt sur l'énergie a en revanche été refusé par 22.950 voix contre 18.414.

Lausanne

Pink Floyd: le triomphe

Le groupe de rock britannique Pink Floyd poursuit triomphalement sa tournée européenne. Pour le concert de Lausanne, hier soir, les 50.000 places étaient vendues depuis longtemps. La venue d'une telle foule, combinée à la fin du Comptoir suisse a créé d'importants ralentissements en ville. Pink Floyd est revenu après cinq années d'absence sur les scènes européennes. Le groupe n'a fait qu'un arrêt d'un soir à Lausanne. Le groupe avait entamé sa tournée à Lisbonne en juillet. En Suisse, il avait déjà donné deux concerts à Bâle au mois d'août. Partout il a rencontré le même succès, affichant complet des mois à l'avance.

De nombreuses votations cantonales avaient lieu ce week-end

Une avalanche de «oui»

La grande majorité des 27 objets soumis ce week-end aux corps électoraux de 13 cantons ont été acceptés. Le souverain s'est notamment décidé pour de nouvelles prisons à Zurich et Lucerne, et pour la prolongation des vacances de carnaval à Bâle. Un nouveau conseiller aux Etats a été élu aux Grisons.

Un nouveau barrage sera construit sur l'Aubonne. Le peuple vaudois a largement accepté l'octroi d'une concession à cet effet. La centrale coûtera 55 millions de francs et fournira trois fois plus d'énergie qu'actuellement. Les opposants, qui avaient lancé un référendum, combattaient la réduction du débit de la rivière.

A Zurich, où six oui sont sortis des urnes, la construction d'une prison provisoire de 100 places sur l'aire de l'ancienne caserne a été largement approuvée. Des milieux alternatifs et du quartier avaient lancé un référendum contre le crédit de 7,5 millions. Mais pour la majorité, il faut pouvoir enfermer les trafiquants de drogue dans les baraques prévues.

L'introduction de la taxepoubelle, la cantonalisation de

l'opéra de Zurich et l'égalité de traitement pour les étudiants étrangers en matière de bourses ont aussi passé la rampe.

CARNAVAL

Le peuple de Bâle-Ville a accepté une initiative portant d'une à deux semaines la durée des vacances scolaires de carnaval. Ses partisans entendaient libérer les écoliers bâlois du dilemme qui les oblige à choisir entre vacances de ski et carnaval. Ils espèrent que la décision populaire favorisera la relègue dans les cliques carnavalesques.

En revanche, les Bâlois ont rejeté une modification de la loi sur la protection de l'environnement combattue par un référendum des Verts. Il s'agissait de faciliter le parcage pour les employés motorisés de l'administration.

A Bâle-Campagne, la nouvelle loi sur la protection des eaux a été acceptée. Elle introduit le principe du pollueur-payeur.

REFUS

Le peuple soleurois a énergiquement refusé une hausse de 20% des taxes sur les véhicules à moteur. Le référendum avait été lancé par le Parti de la liberté, le

TCS et l'ACS. L'augmentation des impôts sur les bateaux a en revanche été acceptée.

Le corps électoral saint-gallois a balayé une initiative populaire baptisée «Solidarité dans la crise». Lancée par des milieux de gauche, elle prévoyait la création d'un fonds d'aide aux chômeurs alimenté par un impôt spécial.

Les Thurgoviens ont rejeté une loi sur l'encouragement de l'accession à la propriété de logements. Le PDC était à l'origine de ce texte, qui a perdu de son actualité avec la détente sur le marché du logement.

A Schaffhouse, la nouvelle loi sur les impôts directs a été adoptée sans problème. Elle prévoit des allègements fiscaux pour les personnes âgées et les familles monoparentales.

DOUBLE

Les Lucernois ont approuvé un crédit de 98 millions pour de nouveaux bâtiments administratifs à Kriens, dont une prison préventive de 68 places. Les opposants jugeaient ce projet trop coûteux. Par ailleurs, la nouvelle politique de chirurgie cardiaque de l'hôpital cantonal a également passé la rampe, mais de peu.

Les citoyens d'Uri ont nettement accepté un crédit de 1,8 million de francs pour l'étude d'une troisième variante pour le tracé des NLFA, en plus des deux variantes officielles. Ils ont aussi donné leur aval à une modification de la loi cantonale sur la santé permettant le financement des soins à domicile.

A Schwytz, une nouvelle loi d'application des dispositions fédérales sur l'AVS/AI a été approuvée.

Les citoyens grisons ont largement accepté les quatre objets qui leur étaient soumis. Ils ont notamment approuvé une nouvelle loi sur l'agriculture, ainsi qu'une révision de la législation sur les maisons de jeu qui permettra l'exploitation de machines à sous.

UN SEUL ÉLU

Par ailleurs, Christoffel Brändli, de l'UDC, a été élu au Conseil des Etats. Il a été le seul des cinq candidats à obtenir la majorité absolue dès le 1er tour. Il faudra attendre le 16 octobre pour connaître le deuxième représentant grison à la Chambre des cantons. (ats)

● Pour le canton de Berne: lire en page 26

Canton d'Argovie

Incendie à l'usine

Un incendie s'est déclaré samedi matin dans l'entreprise Fairtec à Turgi (AG), spécialisée dans l'entreposage et le traitement de déchets toxiques. Personne n'a été blessé. Ni la population avoisinante ni l'environnement n'ont été mis en danger, a indiqué dans l'après-midi la police cantonale argovienne. On ignore encore les causes de ce sinistre qui a provoqué des dégâts pour environ un million de francs.

Le feu a pris au rez-de-chaussée, près d'une installation de traitement de déchets chimiques liquides. Le sinistre été maîtrisé au bout de trois heures. Selon le porte-parole de la police on ignore les causes de l'incendie et la nature des matières qui ont brûlé.

Les mesures effectuées pendant et après le sinistre ont montré que la population avoisinante et l'environnement n'ont jamais été en danger. L'eau déversée par les pompiers a été canalisée dans des bassins de rétention.

(ap)

Comptoir de Lausanne

Succès

La 75e édition du Comptoir suisse à Lausanne a été un succès. A la fermeture des portes, hier soir, la direction qualifiait cette année «d'immense succès populaire». Le nombre des billets vendus aux caisses a augmenté de 5,6% et le chiffre de 560.000 visiteurs de 1993 sera certainement dépassé.

Le week-end du Jeune a connu une des plus grosses affluences de ces dernières années, en raison certainement du temps maussade. Les exposants ont aussi été plus nombreux que l'an dernier (+5%). Les affaires ont été qualifiées de bonnes. Les commerçants ont toutefois constaté que le consommateur restait exigeant et sélectif. Le 76e Comptoir aura lieu du 13 au 24 septembre 1995. Il sera placé sous le thème du cinéma, qui fête ses 100 ans d'existence l'an prochain. (ats)

Littérature suisse

Otto F. Walter n'est plus

L'écrivain et éditeur allemand Otto F. Walter est mort samedi à Soleure. Il avait 66 ans et était placé par certains critiques juste derrière Frisch et Dürrenmatt. L'œuvre de Otto F. Walter a été une méditation sur le langage, les problèmes de l'individu et les questions sociopolitiques.

L'auteur est décédé des suites d'un cancer du poumon, selon ses proches contactés dimanche. Un recueil d'essais sur son œuvre a été publié l'an dernier sous le titre «Der Ort einer verlorenen Utopie» (Le lieu d'une utopie perdue).

La traduction française de son dernier roman «Le temps du faisceau», publié en allemand en 1988, a paru au début de 1993. Les traductions françaises de ses œuvres sont publiées aux éditions de l'Aire et chez Gallimard. (ats)

Selon le Dictionnaire des littératures suisses, Otto F. Walter était un écrivain dont «la pensée et la sensibilité restent radicales». Il faisait partie du groupe d'intellectuels et artistes allemands ayant rejeté la participation de la Suisse à l'EEC.

L'écrivain préconisait en contrepartie une adhésion à l'ONU et la révision totale de la constitution fédérale. Otto F. Walter s'était également engagé dans les mouvements pacifiste et antinucléaire. En 1969, il était l'un des fondateurs du «Groupe d'Olten». Depuis 1973, il vivait à Soleure et avait remis ses papiers personnels aux Archives littéraires suisses en 1991. Dans «Le temps du faisceau», il propose «une nouvelle perspective sur la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale pour tenter de comprendre sa propre histoire». (ats)

PUBLICITÉ



ROLEX



Rolex Datejust. Chronomètre en acier et or 18 ct.

JEAN-FRANÇOIS MICHAUD

PLACE PURY 038 25 19 28 NEUCHÂTEL



Fermez les yeux, tendez l'oreille.

Nous avons inlassablement amélioré l'image couleur, sans pour autant oublier le son, auquel nous avons conféré brillance et nuances. Ainsi le Beovision MX 7000, avec les enceintes actives Beolab, dont la musicalité rivalise avec les meilleures installations hifi:

Au plaisir auditif s'ajoute une délectation visuelle, grâce à VisionClear. Cette technologie ajuste en permanence la luminosité et le contraste de l'écran de 70 cm, en fonction de la lumière ambiante. Le tube-images Black-line est garant du rendu naturel des couleurs. S'ajoute une foule de raffinements, conduisant à un plaisir télévisuel sans mélange – même si vous fermez les yeux.

Laissez votre agent Bang & Olufsen vous ouvrir les yeux.
Et aussi les oreilles.

BEOVISION MX 7000 DE

Bang & Olufsen

Points de vente Bang & Olufsen

Brugger Audio-Vidéo SA
23-25, avenue L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

Muller-Musique SA
50, avenue L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

E. Robert
21, rue du Temple
2400 Le Locle

SIGNÉ HYUNDAI: la nouvelle Lantra Tiger avec ABS, Airbag et jantes en alliage léger gratuits, 23'990.-

Mais aussi: direction assistée, HiFi, toit ouvrant électrique, spoiler arrière avec feu stop supplémentaire, moteur 16 soupapes 127 ch, 4 roues d'hiver complètes avec pneus Dunlop et décoration spéciale Tiger. Tous ces équipements sont également disponibles sur la Lantra 1800 GT 16V Tiger Automat. Modèle spécial, série limitée.



FORMULE HYUNDAI
MOINS CHERE A L'ACHAT
PLUS D'EQUIPEMENT
DOUBLEMENT AVANTAGEUX

Si vous êtes intéressé par un essai roulier ou par nos catalogues, prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à: HYUNDAI AUTO IMPORT AG, Steigstr. 28, 8401 Winthorhour, tél. 052 203 63 60 ou au concessionnaire HYUNDAI le plus proche.

Prénom: _____ Rue et No: _____ ROMC
Nom: _____ NPA/Localité: _____ (94.LT.02)

TOUT COMPRIS
HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE

CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX: Biel: Seeland Garage, HYUNDAI-Center, tél. 032 25 96 66. La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, tél. 039 26 40 50. Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57. Delémont: Garage Merçay S.A., tél. 066 22 17 45. Neuchâtel-Serrières: Garage «Chez Georges», Georges Jeanneret, tél. 038 31 75 73.
CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Aegerten: Garage Clero, tél. 032 53 50 88. Chevèze: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80. Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, tél. 065 52 60 50. Les Verrières: Garage et Carrosserie Franco Suisse, Jimmy Nowacki, tél. 038 66 13 55. Perrefitte: Garage Ugo Cassella, tél. 032 93 52 25. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - Financements avantageux: prêt - paiement échelonné - leasing, rapide et discret, tél. 052 203 24 36.

41-5811-17/ROC

5 autres Lantra sont également disponibles

ENSEIGNEMENT

L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET
A LA CHAUX-DE-FONDS

23 55 30

ACTION SPECIALE
1 mois de cours gratuits pour inscriptions au cours standard avant le 30. 9. 94

Démonstration et évaluation gratuites
Horaires libres Résultats garantis Rythme d'étude personnalisé

WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

22-2832

UN PRÊT? UNE ADRESSE

Appel gratuit (8h00-17h00)
155 90 60

Votre CS-Prêt personnel

Appelez ou envoyez le coupon:
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel
Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5'000.-
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue no: _____
NPA/Localité: _____
Tél. p.: _____
Tél. b.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

144-273045/ROC 00/28L

CREDIT SUISSE CS

NOUVEAU AU LOCLE!

Les 2e et 4e mardis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h
Consultation et essais gratuits d'appareils à plusieurs programmes auditifs selon vos besoins personnels

PHARMACIE MARIOTTI
LE LOCLE, Grand' Rue 38, tél. 039/31 24 85

SURDITÉ DARDY
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES
2302 La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 61 - Tél. 039/23 34 07
Près de la pharmacie Pillonel

IMMOBILIER

A louer au Locle, rue de Bellevue

Appartement 4 pièces
Cuisine agencée, poêle suédois, balcon.
Loyer: Fr. 957.- c.c.
Libre tout de suite.

ep kc
GERANCE PERUCCIO 157-14057

Location-vente Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16

A louer au Locle

Bel appartement de 4 pièces
Bien ensoleillé. Grand living, cuisine agencée. Part au jardin.
Fr. 1400.- par mois, charges comprises.

Très joli appartement de 3 pièces
Entièrement rénové. Bien ensoleillé. Avec balcon. Part au jardin. Ascenseur.
Fr. 850.- par mois, charges comprises.

S'adresser au **Garage du Rallye SA**
Le Locle
☎ 039/31 33 33

A vendre à La Chaux-de-Fonds

VILLA DE 7 PIÈCES
sur terrain arborisé, en très bon état, avec garages. Situation calme. Libre tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres K 157-713617 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

IMMOBILIER

A louer tout de suite

GRAND 4½ PIÈCES
145 m², cuisine agencée, WC séparés, cheminée de salon. Belle situation. Centre ville. Fr. 1745.-, charges comprises. ☎ 039/28 74 63 ou 039/28 46 42

132-514123

LA CHAUX-DE-FONDS
Centre ville

Bel appartement 1½ pièce, 55 m²
REFAIT À NEUF
(bloc cuisine, sanitaires, carrelage)
Idéal pour personne seule
Pour traiter: Fr. 17 000.-
Mensualité dès Fr. 637.- + charges.
☎ 038/24 57 31

28-440

A LOUER Centre ville Le Locle

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Cuisine agencée.
Libre de suite ou à convenir.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A vendre à La Chaux-du-Milieu

TERRAIN À BÂTIR
de 1616 m², en zone de maisons familiales.

Pierre Grandjean
Expertises - Courtage
Conseils en immobilier

Jardinière 15
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/241 640
Fax 039/241 645

Membre UNPI et FIABCI 132-13051

A vendre aux Brenets

MAGNIFIQUE CHALET DE 3 APPARTEMENTS
Grandes terrasses et balcons. Garages. Construction récente. Situation exceptionnelle.

ep kc
GERANCE PERUCCIO 157-14057

Location-vente Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16

LE LOCLE

P.-A. Vermot
2400 Le Locle

MACHINES, OUTILLAGES DE JARDIN ET FORESTIER CHASSE-NEIGE
REMORQUES, ECHELLES FORGE, SERRURERIE, MÉCANIQUE
Tél. 039 31 11 30
Du 20 au 30 septembre 1994
Nous faisons de la place, profitez des prix dingues. 157-14427

IMMOBILIER

A louer au Locle, quartier Neuf

Appartement 3 pièces
Cuisine agencée. Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 750.- c.c.

ep kc
GERANCE PERUCCIO 157-14057

Location-vente Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16

A LOUER AU LOCLE

APPARTEMENTS 1 PIÈCE
Gare 5
Primevères 7
Fr. 282.- + charges

APPARTEMENTS 2-2½ PIÈCES
Gare 5
France 23
Dès Fr. 550.- + charges

APPARTEMENTS 3-3½ PIÈCES
Billodes 59 - 61 - 63 - 73
Hôtel-de-Ville 19
Grand-Rue 32
Jeanneret 51
Dès Fr. 550.- + charges

APPARTEMENTS 4-4½ PIÈCES
Gare 5
Billodes 59 - 61 - 63 - 73
Daniel-JeanRichard 10
Foyer 25 bis
Dès Fr. 599.- + charges

APPARTEMENTS 5½ PIÈCES
Corbusier 25
Dès Fr. 1151.- + charges

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Hockey sur glace - LNB: le HCC entame brillamment son parcours en s'imposant à Olten

Le départ idéal

● OLTEN -
LA CHAUX-DE-FONDS
2-5 (1-2 0-1 1-2)

Même dans ses rêves les plus profonds et les plus secrets, Riccardo Fuhrer n'aurait sans doute pas osé imaginer une telle entrée en matière... Sur la glace d'Olten, le HCC a en effet pris le départ idéal, qui s'est imposé sans l'ombre d'une discussion, et ce sans pour autant réaliser le match parfait. «Dans tout championnat, le départ est très important. Ce soir, l'équipe a su faire le nécessaire pour réussir le sien» commentait le boss des Mélézes, sur la réserve comme à son habitude.

Olten
Jean-François BERDAT

Le HCC vainqueur d'Olten: l'équipe sportive n'a en rien été bafouée sur la piste du Kleinholz. C'est que les gens des Mélézes ont dominé leur sujet avec une rare maîtrise, d'autant plus surprenante que l'on sait que toute la campagne de préparation a été perturbée par de multiples blessures. «C'est à se demander si l'entraînement estival est encore utile» questionnait un témoin, visiblement conquis par la jouerie et le collectif des protégés de Riccardo Fuhrer.

SHIRAJEV:
HORS DU COMMUN

Face à une formation soleuroise où les deux Canadiens Richard et Gagné sont apparus bien seuls, le collectif chaud-fonnié a donc fait merveille. Au bout du compte, cinq buts, tous fruits d'actions pensées, conduites aussi avec beaucoup de clairvoyance. A mettre en exergue dans ce domaine la prestation hors du commun de Shirajev. L'Ukrainien - contraint au repos forcé de longues semaines durant, est-il besoin de le rappeler... - a en effet écrasé de tout son talent une rencontre qu'il a très tôt fait basculer.

Une première percée ponctuée d'une frappe sèche pour donner le ton, une seconde réus-

suite à un moment psychologique très important - cinquante secondes à peine après l'égalisation de Richard - puis un service millimétrique à Jeannin pour le numéro trois: le compte est bon, qui sera même complété par un nouvel assisté en fin de match. Décoiffant...

QUELQUES FRAYEURS

Dominateur, le HCC s'est tout de même fait quelques frayeurs. En tout début de l'ultime période, lorsque Gagné redonna un peu de couleur à son équipe. A ce moment-là, on put craindre que les gens des Mélézes paient au prix fort leur manque de réussite devant la cage de Friedli. A ce petit jeu-là, Holmberg se montra le plus malheureux. Malchanceux dans la plupart de ses tentatives, il échoua plus d'une fois là où un étranger est censé faire mouche. On ne lui en tiendra toutefois pas rigueur, dans la mesure où il s'est énormément dépensé sur la glace soleuroise.

Le Suédois ne fut du reste pas le seul à manquer ce qui aurait assurément constitué le k-o. Avant la seconde pause, Shirajev lui-même, Tschumi, Gazzaroli et Nuspliger échouèrent de peu. Plus tard, Cattin et Chappot se payèrent même le luxe de manquer le but vide.

Si ces ratés - «énaurmes» pour quelques-uns - n'ont pas porté à conséquence, c'est d'une part que le HCC était supérieur à son hôte. C'est, d'autre part, aussi parce qu'il a pu s'appuyer sur un dernier rempart intraitable. Plus d'une fois, Schnegg a en effet fait la nique au duo Richard-Gagné, insaisissable par moments. Autant sinon plus sollicité que son vis-à-vis, le portier des Mélézes a affiché une sûreté dont il n'était pas forcément coutumier par le passé. De bon augure pour la suite des opérations.

LE PASSÉ, DÉJÀ

Aussi méritée qu'indiscutable, cette victoire ne doit pas occulter la réalité. Au Kleinholz, les Chaux-de-Fonniers ont commis quelques erreurs qui, face à un adversaire plus affûté, auraient sans doute coûté plus cher. «Seule la victoire était importante ce soir, commentait Riccardo Fuhrer. Je suis déjà très satisfait, mais nous avons commis trop d'erreurs qu'il s'agira de corriger en vue du match contre Langnau.»

Dans cette rencontre typique de reprise, au cours de laquelle les approximations ont été légion, le collectif chaud-fonnié n'a donc emporté sur les in-



Markus Bütler - Valeri Shirajev

L'image est trompeuse car l'Ukrainien a survolé les débats sur la glace soleuroise. (Impar-Galley)

dividualités soleuroises. On a ainsi pu se convaincre que Riccardo Fuhrer disposait désormais de trois blocs d'égal valeur: «Notre troisième ligne - (ré: Gazzaroli et Jeannin ont été très en vue) - était sur la glace lors de quatre de nos cinq réussites», soulignait le Bernois. C'est donc dire que durant ce championnat il n'aura pas pour seule mission de «tenir» un ré-

sultat. Il pourra, à tout moment, forcer la décision, faire la différence.»

Voilà donc le HCC idéalement lancé dans son championnat. On se gardera bien évidemment de tout excès euphorique qui ne pourrait avoir que des retombées néfastes. De toute évidence en effet, le plus difficile reste à faire. On peut d'ailleurs faire confiance à Riccardo Fuhrer pour garder ses gens les patins sur la glace. «Deux points, c'est bien, mais il faut déjà oublier ce match qui appartient désormais au passé» glissait le droid des Mélézes en quittant le Kleinholz.

Un constat qui peut paraître dur, mais qui colle tellement à la réalité...
J.-F. B.

AUTRES PATINOIRES

● MARTIGNY - LAUSANNE 0-4 (0-1 0-3 0-0)

Forum d'Octodure: 4491 spectateurs. Arbitres: MM. Kunz, Hohl et Dolfer.

Buts: 10e Verret (Monnier, Kossmann) 0-1. 25e Bonito (Guignard) 0-2. 29e Kossmann (à 5 contre 4) 0-3. 30e Verret (Gagnon, à 5 contre 4) 0-4.

Pénalités: 3 x 2' plus 5' (Rosol) plus pénalité disciplinaire de match (Rosol) contre Martigny, 9 x 2' contre Lausanne.

● LANGNAU - COIRE 7-8 (5-1 0-4 2-3)

Ilfis: 4848 spectateurs. Arbitres: MM. Hugentobler, Mandioni et Schmutz.

Buts: 1re Lambert (Glowa) 1-0. 3e von Arx (Horak) 2-0. 5e Horak (von Arx, à 4 contre 5) 3-0. 10e Lambert (Glowa) 4-0. 12e Moser 5-0. 18e Malgin (Kvartalnov, à 4 contre 5) 5-1. 31e Kvartalnov (Gull) 5-2. 34e Kvartalnov (Malgin, Gull) 5-3. 36e Kvartalnov (Thoma, Malgin) 5-4. 39e Malgin (Kvartalnov, à 4 contre 5) 5-5. 43e Glowa (Lambert, Gerber) 6-5. 44e Kvartalnov 6-6. 55e Malgin (Kvartalnov, Bleiker, à 4 contre 5) 6-7. 58e Kvartalnov 6-8. 60e Lambert (Probst) 7-8.

Pénalités: 6 x 2', plus 5' (Baumgartner), plus pénalité disciplinaire de match (Baumgartner) contre Langnau, 6 x 2' contre Coire.

● GRASSHOPPER - THURGOVIE, arrêté en raison de la brume.

CLASSEMENT

1. Herisau	1	1	0	0	6	1	2
2. Lausanne	1	1	0	0	4	0	2
3. Chx-de-Fds	1	1	0	0	5	2	2
4. Coire	1	1	0	0	8	7	2
5. Grasshop.	0	0	0	0	0	0	0
Thurgovie	0	0	0	0	0	0	0
7. Langnau	1	0	0	1	7	8	0
8. Olten	1	0	0	1	2	5	0
9. Martigny	1	0	0	1	0	4	0
10. Ajoie	1	0	0	1	1	6	0

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 27 septembre, 20 h: Ajoie - Olten. La Chaux-de-Fonds - Langnau. Coire - Herisau. Lausanne - Grasshopper. Thurgovie - Martigny.

Ajoie a totalement manqué ses débuts à Herisau

Une histoire de contres

● HERISAU - AJOIE 6-1 (1-0 3-1 2-0)

Si l'on s'en réfère au score, Ajoie est passé à côté de son entrée en matière appenzelloise. Au-delà du résultat, les Jurassiens ont pourtant accompli une prestation que Claude Fugère qualifie de «moyenne à encourageante».

«Le score est sévère. Simple, Herisau a mieux concrétisé les opportunités qui se sont offertes à lui.» En quelques mots, le Canadien de Porrentruy résume un match que les Ajoie ont oublié bien vite, non sans en avoir tiré les conclusions.

«Nous nous sommes montrés trop naïfs. En fait, nous leur avons grandement facilité la tâche. Et pourtant, nous savions qu'ils disposaient en Vilgrain et Guay de très bons patineurs»

déplore encore Claude Fugère.

L'histoire de ce match est en quelque sorte celle des contres que les Appenzellois ont mené avec beaucoup de virtuosité. Comme sur l'ouverture du score, obtenue en infériorité numérique. «Par la suite, reprend le Canadien, nous avons fait jeu égal. Et c'est alors que nous forçons le tempo que nous avons concédé deux autres buts, sur des contres toujours.» A la faveur d'un penalty, Cadieux relançait pourtant le match. Pas pour longtemps hélas, puisque juste avant la seconde sirène, Guay redonnait trois longueurs d'avance à ses couleurs. «A l'extérieur, nous ne sommes pas capables de redresser un tel handicap» admet l'entraîneur ajoie. Dans l'ultime période, les Allemaniques aggravaient encore la marque, donnant ainsi au score des allures qui ne reflètent pas

vraiment la physionomie des débats.

«Ce n'est bien évidemment pas le meilleur match que l'on pouvait espérer. Toutefois, il n'y a pas lieu de s'alarmer. J'ai senti les gars terriblement nerveux au coup d'envoi et Herisau a su en profiter. Encore une fois, il n'y a rien de dramatique mais nous devons absolument battre Herisau dans ce championnat. Cette équipe ne nous est en effet pas supérieure» ajoute Claude Fugère.

Les faits sont pourtant là, qui montrent que les gens de Porrentruy joueront déjà gros mardi à l'occasion de la venue d'Olten. Un match frappé de l'interdiction de perdre...

Sportzentrum: 1010 spectateurs.

Arbitres: MM. Otter, Gianolli et Oberli.

JO 2002: le CIO au Québec - La commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) a achevé, à Québec, une visite de deux jours consacrée à l'inspection des sites de compétition proposés par la ville, une des neuf candidates à l'organisation des JO d'hiver de 2002. Les 14 commissaires ont obtenu «des réponses franches aux nombreuses questions posées» et ont «pu constater la solidité du dossier de Québec». (si)

BRÈVES

Athlétisme
Skah et Meyer couronnés

Champion olympique du 10.000 m, le Marocain Khalid Skah a enlevé à Oslo la 3ème édition des championnats du monde de semi-marathon, dans le temps de 1h00'27". Skah, qui est établi dans la capitale norvégienne, a devancé au sprint le Mexicain German Silva, la troisième place revenant au Brésilien Ronaldo Costa. Chez les dames, la Sud-Africaine Elana Meyer s'est imposée en 1h08'36" devant les Russes Negura et Catuna.

Sport-handicap

Frei champion du monde

Dans le cadre du marathon de Berlin, le Suisse Heinz Frei a remporté le titre de champion du monde en fauteuil roulant. Il s'est imposé avec un record du monde à la clé en 1h22'12", devant Franz Nietslispach (1h27'46"). Chez les dames, Andrea Emmenegger a pris la troisième place.

Canoe-kayak

Suisses septièmes

Le Schaffhouseis Roberto Liberato en kayak mono et les inattendues Daniela Baumer/Gabi Herzig en kayak bi ont terminé au septième rang lors des finales sur 500 m des championnats du monde de régates de Xochimilco (Mex). Jamais une embarcation féminine biplace helvétique ne s'était qualifiée pour une finale à ce niveau.

Rallye

Jaquillard prend la tête

Grâce à leur succès dans le «Rallye 111 Minutes», Christian et Christiane Jacquillard ont pris la tête du championnat suisse avant la dernière manche, en Valais, du 27 au 29 octobre. Les Jacquillard comptent désormais un point d'avance sur Philippe Dubler, qui a dû se contenter de la 7e place.

Boxe

Sensation à Wembley

L'Américain Oliver McCall a fait sensation en déposant le Britannique Lennox Lewis de sa couronne mondiale des lourds (WBC) de manière particulièrement expéditive. Il s'est imposé par arrêt de l'arbitre dès la deuxième reprise, après 3'30" de combat, à Wembley.

Hockey sur glace - LNA: l'ours bernois n'a pas eu besoin de sortir ses griffes pour venir à bout de Bienne

Une proie facile

● BIENNE - BERNE 2-4 (1-2 0-1 1-1)

Petit, petit, le premier derby bernois de la saison en LNA. Samedi soir, entre Bienne et Berne, les débats manquèrent singulièrement de piment et les quelque 7000 spectateurs présents n'ont guère eu l'occasion de s'enflammer. La faute à qui? Un peu à tout le monde, mais surtout à des Biennois bien timorés qui ne sont jamais parvenus à emballer le match et à pousser l'ours bernois dans ses derniers retranchements. C'est ainsi sans sortir leurs griffes que les «fauves» de la capitale fédérale sont venus à bout d'une proie, somme toute, facile.

Bienne
Julian CERVIÑO

«Il y a encore de nombreux détails à revoir si nous voulons parvenir à accrocher ce genre d'adversaire, commentait Jean Helfer, le directeur technique biennois. Face à une équipe telle que Berne, qui nous est supérieure sur le papier, il faut faire de preuve de beaucoup de discipline pour espérer réussir un exploit. Ce soir, beaucoup de joueurs ont manqué de rigueur et n'ont pas assez travaillé pour

parvenir à mettre en échec leurs adversaires.»

L'analyse du toujours aussi pertinent Helfer résumait bien le sentiment général: les Biennois se sont montrés un peu trop «gentils» samedi soir face aux Bernois. Pourtant, dans un premier temps, la troupe de Sörensen donna le sentiment d'avoir laissé ses complexes et son respect aux vestiaires. Les coéquipiers de Fredy Lüthi entamèrent ainsi la partie tambour battant et ne tardèrent pas à trouver la faille grâce à l'aide bien involontaire d'un défenseur adverse qui dévia un centre de Glanzmann dans les buts de Tosio. On jouait seulement depuis 83 secondes.

COURT ESPOIR

Pris de court, Berne ne paniqua pas trop et plaça deux coups d'accélérateur. En l'espace de 80 secondes, Triulzi et Meyer renversèrent la vapeur après avoir tourné en bourrique la défense locale et son gardien. Dès lors, les visiteurs allaient se contenter de contrôler la situation en donnant, aux moments opportuns, quelques coups de gaz. Comme Bienne manqua singulièrement de tranchant et d'imagination pour parvenir à percer la muraille adverse, Tosio passa une soirée plutôt tranquille et n'eut pas souvent l'occasion de se mettre en évidence.

Disputée sur un rythme souvent soporifique, la rencontre ne connut que de trop rares moments intéressants. Menés de deux longueurs dès le début du tiers médian, les pensionnaires du Stade de glace laissèrent certainement passer leur chance peu avant la seconde pause lorsque Robert, Bourquin et Carl-

son se retrouvèrent en bonne position pour revenir au score. Alston parvint bien à redonner un peu d'espoirs aux supporters biennois au terme d'un splendide solo, mais moins d'une minute plus tard Orlando et Meier s'associèrent pour tuer ce court espoir.

DE NOMBREUSES FAILLES

«Nous n'avons jamais été mis en danger, estimait Brian Lesley. Ce soir, nous avons joué assez défensivement et simplement. Cela a suffi.» Et amplement. «Nous n'avons pas vraiment été bousculés, reprenait le Neuchâtelois Gil Montandon. Nous avons fait ce que nous voulions faire et nous aurions peut-être dû mieux exploiter certaines situations. Sinon, l'intensité de ce match n'avait vraiment rien à voir avec celle du match contre FR Gottéron.» On le croit volontiers...

Si les choses furent, finalement, plutôt simples pour Berne, Bienne y est pour beaucoup. «Il va falloir continuer à travailler et patienter encore un peu, entonnait Eric Bourquin. Nous nous sommes quand même créés quelques occasions, mais à l'avenir il faudra les concrétiser et éviter de reprendre des buts stupides comme



Marc Weber - Gaetano Orlando

Les Bernois n'auront pas eu trop de peine à se défaire de Bienne. (Keystone-Müller)

certains que nous avons encaissés ce soir.» Des buts sur lesquels Christophe Wahl n'est pas forcément tout blanc, lui qui a donné quelques signes de fébrilité durant tout ce derby.

On le voit, il y a encore beaucoup de choses à revoir du côté de la Cité de l'avenir pour solidifier l'édifice, car les failles sont encore nombreuses. Anders Sörensen en est conscient, mais il demeure confiant. «Vous verrez, Bienne va éclater mardi à Rapperswil» assurait le Suédois qui se rend certainement compte que son équipe a besoin d'une victoire pour acquérir une confiance qui semble lui faire encore défaut. J.C.

Khomutov et Bykov menacent - Interrogé dans le cadre de l'émission de sports de la TSR, l'attaquant russe Slava Bykov a déclaré que lui et son coéquipier et compatriote Andreï Khomutov étaient prêts à rompre leur contrat avec FR Gottéron s'ils devaient, à l'avenir, être obligés de porter le «Casque d'or» désignant le meilleur compteur de chaque équipe. (si)

Haltérophilie

Encourageant

Fort de ses trois internationaux, l'Haltéro-club La Chaux-de-Fonds s'en est allé samedi disputer un match amical face à Besançon. La victoire des Français, qui évoluent en deuxième division, démontre, si besoin était, le fossé existant entre les deux pays en matière d'haltérophilie.

C'est avec 16,8 points d'avance que les Franco-Comtois (334,7) ont pris le dessus face aux Chaux-de-Fonniers. Dans les rangs de ceux-ci, Gabriel Prongué s'est montré le meilleur de la rencontre. Las, le Prévôtois, avec 127,5 kg à l'arraché et 157,5 kg à l'épaule-jeté, a manqué de peu la qualification pour les prochains championnats du monde. Une compétition à laquelle prendra part Dimitri Lab qui s'est bien comporté samedi (115 kg et 150 kg), tout comme Daniel Tschan (122,5 kg et 147,5 kg). Mercurey a lui soulevé 105 et 130 kg, Edmond Jacot 85 et 107,5 kg, Christophe Jacot 87,5 et 105 kg. Des résultats encourageants à quinze jours de la finale du championnat suisse interclubs à Rorschach. (Imp)

TV-SPORTS

- DRS
21.10 Time out.
- TF1
20.35 La minute hippique.
23.45 F1 magazine.
00.20 Football.
Ligue des champions: présentation.
- F2
20.40 Journal des courses.
- F3
20.35 Tout le sport.
- SWF
11.15 Sport-arena.
12.10 Sport im Dritten.
- TVE
23.00 Area deportiva.
- EUROSPORT
09.00 Golf.
11.00 Canoë-kayak.
12.00 Motocyclisme.
13.00 Formule 1.
14.00 Tennis.
17.00 Formule 3000.
17.30 Football.
Championnat du Brésil.
19.30 Eurosportnews 1.
20.55 Football. Angleterre: Sheffield Wednesday - Leeds United.
23.00 Eurogoals.
00.30 Eurogolf.
01.30 Eurosportnews 2.

Football - Première ligue: Moutier terrassé par Münsingen

Au fond du trou

● MOUTIER - MUENSINGEN 0-3

Avant de se rendre chez le leader Thounne, dimanche prochain, on attendait une confirmation des Jurassiens après leur victoire chanceuse contre Bienne. Mais voilà, les poulains de Rossinelli sont présentement au fond du trou et on se demande bien comment ils vont en sortir.

Sans la partie héroïque de son portier, Vincent Ducommun, c'est bel et bien avec un passif de cinq ou six buts que les Jurassiens auraient gagné leurs vestiaires. Son vis-à-vis, Bürki a passé le plus tranquille des après-midi possible. Ses gants sont restés immaculés...

Le portier jurassien détournait tout d'abord un pénalty, botté par Vifian, consécutif à une faute sur Moreno. C'est grâce aux interventions décidées de leur portier que les maîtres de céans réussissaient à maintenir le score nul et vierge avant le thé.

Les choses allaient se gâter après la pause, sous la pression constante des protégés de Kurt

Feuz. La défense locale, trop souvent hors position, concédait trois réussites, la première par Moreno, sur un excellent centre de Blumenthal, la deuxième par Vifian, sur un service conjugué Scheidegger-Moreno et la troisième enfin, sur pénalty, à nouveau botté par Vifian qui, cette fois, ne ratait pas son affaire, le tout en une quinzaine de minutes. Les Jurassiens, incapables de réagir, baissaient les bras. (mai)

Stade La Chaux-de-Fonds: 350 spectateurs.

Arbitre: M. Baur (Prilly).
Buts: 65e Moreno 0-1. 70e Vifian 0-2. 78e Vifian (pénalty) 0-3.

Moutier: Ducommun; von Bergen; Vuilleumier, Verrillo (72e Chèvre), Euvray; Cremona, Chittano, Fleury; Petignat (46e Léchenne), Kroemer, Chételat.

Münsingen: Bürki; Messerli, Huber, Hauswirth, Blumenthal; Stucki, Miescher, Gaggeler, Scheidegger; Moreno (79e Joss), Vifian.

● KLOTEN - ZURICH 7-3 (2-1 3-1 2-1)

Schluefweg: 6700 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 13e Zehnder (Zeiter, Bachofner) 0-1. 19e Hollenstein 1-1. 20e Hoffmann (Meier) 2-1. 21e Sigg 3-1. 24e Fortier (Lebeau) 3-2. 25e Bruderer (Hoffmann) 4-2. 36e Ochsner (Klötli) 5-2. 41e Lebeau (Bachofner) 5-3. 44e Wäger (Johansson) 6-3. 57e Kout (Johansson, Hollenstein) 7-3. Pénalités: 3 x 2' contre Klotten, 4 x 2' plus 10' (Vollmer) contre Zurich.
Klotten: Pavoni; Sigg, Eldebrink; Bayer, Bruderer; Klötli, Kout; Hollenstein, Johansson, Wäger; Erni, Meier, Hoffmann; Diener, Ochsner, Holzer.

Zurich: Stecher; Princi, Zehnder; Steck, Salis; Faic, Hager; Bachofner, Fortier, Lebeau; Morger, Thöny, Vollmer; Brodmann, Zeiter, Ivankovic; Micheli.

● Zoug - Lugano 5-5 a.p. (1-2 2-1 2-2 0-0)

Herti-Halle: 6715 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.

Buts: 4e Fergus (à 5 contre 4) 1-0. 16e Sutter (Rötheli) 1-1. 17e Ton 1-

AUTRES PATINOIRES

2. 36e Mazzoleni 2-2. 37e Fergus (Meier, Aebersold) 3-2. 39e Bertaggia (Ton, Kobel) 3-3. 46e Yaremchuk 4-3. 51e P. Fischer (A. Fischer) 5-3. 54e Walder (Sutter) 5-4. 60e Eberle (Rötheli, à 5 contre 4) 5-5. Pénalités: 4 x 2' contre Zoug, 2 x 2' contre Lugano.

Zoug: Schöpf; B. Schafhauser, Kessler; T. Künzi, A. Künzi; Horak, Mazzoleni; Antisim, Yaremchuk, Neuenschwander; Aebersold, Fergus, Meier; A. Fischer, Steffen, P. Fischer.

Lugano: Weibel; Sjödin, Nideröst; Bertaggia, P. Schafhauser; Sutter, Capaul; Walder, Larsson, Eberle; Ton, Jenni, Kobel; Rötheli, Schenkel, Aeschlimann.

● DAVOS - RAPPERSWIL 2-1 (1-0 1-0 0-1)

Centre sportif: 3690 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.

Buts: 19e Roth (Balmer, Müller) 1-0. 37e Rüttschi (Näser, Balmer) 2-0. 54e Rüttschi (Hofstetter, à 5 contre 4) 2-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Davos, 3 x 2' plus 10' (Rogenmoser) contre Lugano.

Davos: Wieser; Sigg, Gianola; Häller, Svensson; Brich, Balmer;

Roth, Thibaudeau, Müller; Rufener, Weber, Cramer; Näser, Hodgson, Bärtschi; Signorell, Stürmimann, Rüttimann.
Rapperswil: Bayer; Langer, Rüttschi; Berchtold, Ritsch; Haueter, Bünzli; Rogenmoser, Witolinsch, Meier; Stehlin, Soguel, Bissett; Camenzind, Werder, Hofstetter.

● FR GOTTÉRON - AMBRI-PIOTTA, arrêté en raison de la brume.

CLASSEMENT

1. Klotten	3	2	1	0	15	6	5
2. Zoug	3	2	1	0	13	11	5
3. Ambri-P.	2	2	0	0	10	7	4
4. Davos	3	2	0	1	11	8	4
5. Berne	3	2	0	1	12	10	4
6. Lugano	3	0	2	1	11	12	2
7. FR Gottéron	2	0	1	1	11	12	1
8. Zurich	2	0	1	1	9	13	1
9. Bienne	2	0	0	2	4	9	0
10. Rapperswil	3	0	0	3	5	13	0

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 27 septembre. 20 h: Ambri-Piotta - Zoug. Berne - Klotten. Davos - Zurich. Rapperswil - Bienne. 20 h 15: Lugano - FR Gottéron.

Deuxième ligue: nul de Saint-Imier à Cortaillod

Un bon point

● CORTAILLOD - SAINT-IMIER 2-2 (1-2)

Malgré son bon début de match, Saint-Imier, qui prit un avantage de deux buts, repartit finalement content d'avoir obtenu un point,

A la vingtième, Gerber, croché dans les seize mètres, obtient un penalty transformé par Rufenacht. Cette réussite sema quelque peu le trouble chez les locaux qui encaissèrent un second but par Gerber dont la reprise de la tête, déviée par le dos d'un arrière de Cortaillod, trompa Hotz. Trois minutes plus tard, Da Costa était à son tour fauché dans la surface fatidique. Casegas transformait le penalty. Cinq minutes avant le thé, Gerber encore se créait une occasion mais échouait face à Hotz puis c'était au tour de Thévenaz de manquer de peu l'égalisation.

En seconde période, l'entrée de Lopes donna plus de poids à l'attaque des locaux qui se ruait à l'assaut des buts de Schmidlin. Une splendide volée de Bongiovanni frôlait la lucarne. A la 55e, Thévenaz, seul à neuf mètres, égalisait.

Terrain des Câbles: 80 spectateurs.

Arbitre: M. De Jésus (Confignon).

Buts: 20e Rufenacht (penalty) 0-1. 26e Gerber 0-2. 29e Casegas (penalty) 1-2. 55e Thévenaz 2-2.

Cortaillod: Hotz; Rohrbasser; Guillod, Bongiovanni, Schluetcher; Rizzon (46e Lopes), Discianni (70e Da Silva), Casegas; Da Costa, Thévenaz, Kunzi.

Saint-Imier: Schmidlin; Gerber; Genesi, Doutaz, Orucilar; Humair, Delémont (77e Oswald), Rufenacht (85e Mathys); Kempf, Gerber, Giachetto. (fcc)

CLASSEMENT

1. Noiraigue	7	5	2	0	26	7	12
2. Böle	7	5	2	0	22	6	12
3. Boudry	7	4	2	1	14	10	10
4. Font'melon	7	4	1	2	12	9	9
5. Marin	7	3	2	13	9	8	8
6. Pts-Martel	7	2	4	1	15	15	8
7. Hauterive	7	1	5	1	9	8	7
8. Serrières II	7	0	6	1	11	12	6
9. Saint-Imier	7	1	3	3	11	22	5
10. Cortaillod	7	0	3	4	6	15	3
11. Saint-Blaise	7	1	1	5	4	18	3
12. Le Landeron	7	0	1	6	4	16	1

Football - LNA: NE Xamax dépassé à Zurich. Grasshopper en a aisément profité

Sommet? Quel sommet..?

GRASSHOPPER - NEXAMAX 4-0 (3-0)

Un sommet? Quel sommet...? Poser la question, c'est y répondre. Car samedi à Zurich, NE Xamax a été dépassé par Grasshopper. Le leader du classement jouait sa première place... mais il l'a aisément défendue. Consolidée, même. Cette fois, les «rouge et noir», brillants à Lucerne et opportunistes à Lugano, n'ont pas supporté le car. Sans jus, sans idées, ils ont sombré au Hardturm. Il n'en fallait pas plus pour que les Zurichois en profitent, qui ont allié efficacité et beauté du geste.

Zurich
Renald TSCHOUMY

Bizarre, tout de même, comme les choses peuvent changer en football. Euphorique mercredi dernier contre Lausanne, NE Xamax se déplaçait en conquérant sur la pelouse d'un leader prétendument meurtri, puisque défait 1-5 à Aarau.

On dit que les animaux blessés sont toujours plus dangereux: on sait depuis samedi que le constat vaut pour les Sautevelles. Car Grasshopper n'a jamais douté d'une victoire qui lui était promise.

MARTIN TROP JUSTE

Gilbert Gress avait opté pour une tactique défensive - un libero, deux stoppeurs et deux latéraux - qui avait réussi à Lugano. Mais Grasshopper a des arguments offensifs autrement

plus sérieux que la formation tessinoise. Ron Willems - qui a touché le ballon sur chaque but - et Nestor Subiat - qui a réalisé son premier hat-trick de la saison - s'en sont ainsi donné à cœur-joie.

Très en vue ces derniers temps, Lionel Martin est cette fois passé à côté de son match. A la 12e minute, il a ainsi raté son dégagement, permettant à Willems de s'en aller seul au but. Ivanov n'eut d'autre ressource que celle d'accrocher l'attaquant hollandais, Nestor Subiat transformant imparablement le penalty qui en a découlé.

Dix minutes plus tard, Bickel faisait joujou avec le même Martin. Son tir croisé n'était que repoussé par Florent Delay, Willems parachevant l'ouvrage.

2-0 après vingt grosses minutes de jeu: Gilbert Gress se devait de réagir. Il le fit en introduisant Petar Aleksandrov pour Martin.

Dès cet instant, NE Xamax sembla avoir retrouvé un semblant d'organisation. Le Bulgare eut ainsi deux balles de but au bout du pied. La première fut annihilée par Zuberbühler, plus prompt que lui sur une ouverture de Detari (43e). La seconde vit Yakin se trouver sur la trajec-

toire d'un ballon qui prenait le chemin des filets, après un superbe débordement de l'ancien Grasshopper Wiederkehr (44e).

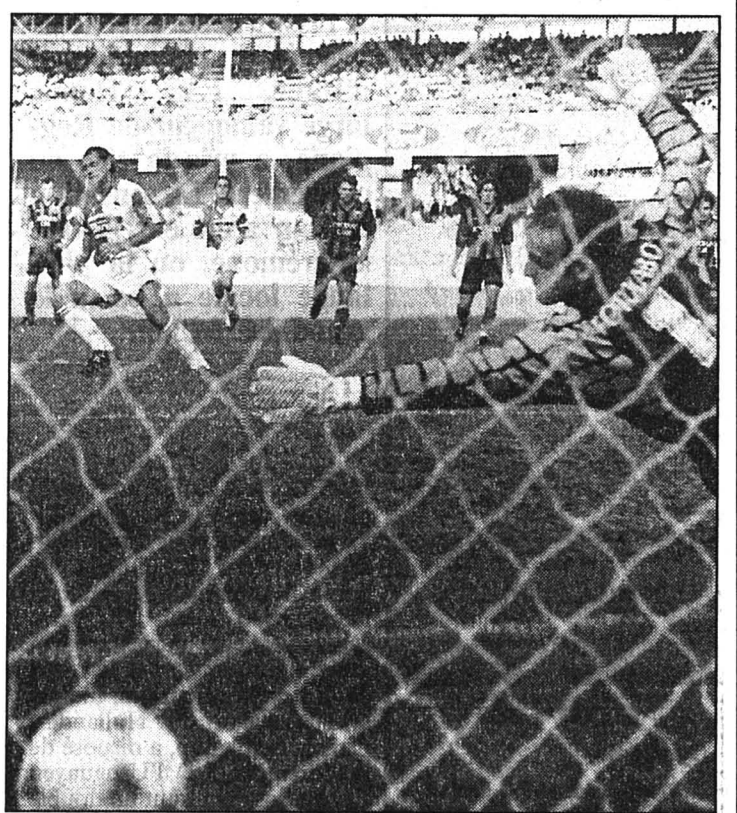
JOLIS BUTS

On était donc en train de se dire que rien n'était perdu quand Nestor Subiat tua le match. Ivanov, présomptueux en la circonstance, se fit avoir par Willems. Ce dernier lançait Lombardo, dont le centre en pleine foulée était repris du chef - et victorieusement - par Subiat.

De la belle ouvrage, incontestablement. Et la fin des haricots pour NE Xamax, ce d'autant plus que Subiat, d'une volée aussi splendide qu'imparable, profitait d'un excellent centre de Willems pour inscrire le numéro quatre.

«Nous avons fait beaucoup trop de cadeaux pour que l'on puisse prétendre à mieux, regretta un Gilbert Gress fataliste. Nous étions trop légers, si vous me passez l'expression. Et nous avons manqué de concentration, le nombre de mauvaises passes en attestent.»

L'Alsacien n'oubliait pas de souligner la performance en demi-teinte d'Ivanov, qui a fait preuve d'une suffisance certaine: «Croyez-moi, je suis bien



Florent Delay est impuissant

Nestor Subiat vient d'ouvrir le score. Le début de la fin pour NE Xamax... (Keystone-Ruckstuhl)

conscient du problème. Trifon a voulu jouer de manière bien trop royaliste. Si ça passe, je n'ai rien à dire, étant donné que c'est dans sa nature de jouer comme ça. Mais quand sa suffisance débouche sur un but (réd: le troisième), ça ne va pas.»

Et de conclure: «Notre comportement est incompréhensible. Je ne parle pas de l'engagement de mes gars, mais bien du niveau technique. Il n'y a dans le fond pas grand-chose à ajouter. Grasshopper s'est très vite mis en confiance, alors que nous avons tout de suite douté.»

Et sur la base de ce match, Grasshopper a autant mérité la victoire que la première place qu'il défend.

LE POINT

CLASSEMENT

1. Grasshop.	11	7	3	1	21	9	17
2. Lausanne	11	5	4	2	17	13	14
3. NE Xamax	11	6	2	3	17	14	14
4. Lucerne	10	6	1	3	17	18	13
5. Aarau	11	3	6	2	16	10	12
6. Sion	11	5	1	5	18	20	11
7. Lugano	10	3	4	3	12	8	10
8. Servette	11	3	4	4	13	11	10
9. St-Gall	11	1	7	3	10	13	9
10. FC Zurich	11	1	6	4	9	17	8
11. Bâle	11	1	4	6	6	9	6
12. Young Boys	11	2	2	7	9	23	6

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 1er octobre. 17 h 30: NE Xamax - Servette. Saint-Gall - Lucerne. **20 h:** Aarau - Sion. Lausanne - Zurich. **Dimanche 2 octobre. 14 h 30:** Grasshopper - Young Boys. Lugano - Bâle.

BRÈVES

Athlétisme

Un marathon pour Fabiola

La Colombienne de St-Imier, Fabiola Oppliger-Rueda a remporté le marathon de la Jungfrau en couvrant les 42,195 km dans le temps de 3 h 34'01".

Hippisme

Victoire de Brand

Sur son cheval «Tharès», l'imérien Michel Brand s'est adjugé un LII au barème C lors du concours national de Monthey.

Voile

Succès de Bourgnon

Le Suisse Laurent Bourgnon, à la barre de son trimaran «Primagaz», a remporté en rade de Brest la cinquième et ultime manche du Trophée des multicoques, s'adjugeant sur le fil la victoire finale. Le Chaux-de-Fonnier de Lorient a remporté les trois dernières manches de l'épreuve.

Football

Incidents à Bergame

Sept agents de police ont été légèrement blessés et sept personnes appréhendées au cours d'une échauffourée dimanche à l'issue du match de championnat d'Italie de football de deuxième division, Atalanta-Venise (0-3), au stade de Bergame.

Tennis

Sanchez intouchable

L'Espagnole Aranxta Sanchez a remporté son septième tournoi de la saison, le premier au Japon, en s'imposant en finale à Tokyo aux dépens de l'Américaine Amy Frazier. La deuxième joueuse mondiale, tête de série No 1, a été écrasée sur adversaire sur le score de 6-1 6-2 pour inscrire son nom au palmarès de ce tournoi doté de 400.000 dollars.

JEUX

Sport-toto

1 2 1 2 x 2 1 1 1 1 2 x 1.

Toto-X

5 - 12 - 18 - 33 - 34 - 36.
No complémentaire: 29.

Loterie à numéros

2 - 7 - 9 - 20 - 30 - 37.

No complémentaire: 26.
Joker: 814 755.

Coupe de Suisse: Delémont qualifié

Sans gloire

BULLE - DELÉMONT 1-2 (1-1)

Quarante-deuxième minute: l'arbitre accorde «généreusement» un penalty aux Bullois pour une «faute» de Kohler. Buntschu tire le coup de réparation sur un montant! Trois minutes plus tard - on joue les arrêts de jeu - Vernaz tire parti de l'attentisme de Thomann et Blanc pour contrôler un ballon et battre Fillisdorf. Le tournant du match? Les Bullois l'affirment.

Laübli, l'entraîneur delémontain, n'est pas certain que l'action citée ci-dessus ait décidé de l'issue de la rencontre. Il argue des nombreuses occasions de but de son équipe en seconde mi-temps (7, dont un tir sur le poteau de Renzi) pour affirmer: «Nous aurions retourné la situation. Même à 2-0...»

C'est là que le bât blesse. Des occasions, les Jurassiens en eurent. Encore eût-il fallu les concrétiser. Rien ne le prouve, même si Renzi a sauvé la baraque (78e 1-2)... car Bulle (contraint de remanier son équipe suite à l'absence de quatre titulaires), dut encore modifier ses pions, Moruzzi (blessé) cédant son poste au libero après la pause.

TRÈS PRÈS DU DÉSASTRE

Certes, Delémont a dominé - largement - la seconde mi-temps. A cet égard, sa qualification s'inscrit dans la logique des choses. Mais il passa très près

du désastre en première mi-temps.

«Nous sommes entrés dans le match comme des ânes. La défense en particulier...» fustige Laübli. Une défense dont le début catastrophique permit à Bulle d'ouvrir la marque (6e, par Vigh), suite à une hésitation d'Olaru (blessé par la suite, il cédera son poste à Maillard).

Une première mi-temps marquée par un minimum d'occasions (deux de chaque côté, sans tenir compte du penalty), un jeu équilibré, sans grand relief toutefois. La suite? Un cavalier seul de Delémont. «Nous avons obtenu l'essentiel. C'est tout!», lâche Laübli.

Bouleyres: 300 spectateurs. **Arbitre:** M. Müller (Berne). **Buts:** 6e Vigh 1-0. 46e Vernaz 1-1. 78e Renzi 1-2. **Bulle:** Fillisdorf; Moruzzi (46e Jungo); Favre, Thomann, Blanc; Descloux, Coria, Vigh, Raboud (76e Tona); Prezzemoli, Buntschu.

Delémont: Crevoisier; Olaru (26e Maillard); Sonnleitner, Kohler, D. Domine; Lorenzo, Froidevaux, Renzi, Vukic (82e Lechenne); Bui, Vernaz.

Notes: Bulle sans Uva, Gothuey (suspendus), Urosevic, Rusca (blessés), Bodonyi ni Chauvaux (en phase de réamateurisation). Delémont est privé de Varga et Marcolli (blessés). Avertissements à Buntschu (23e), D.Domine (39e) et Maillard (37e). Buntschu tire un penalty sur un montant (45e) (phb)

Hardturm: 6100 spectateurs. **Arbitre:** M. Zuppinger (Bremgarten).

Buts: 12e Subiat (penalty) 1-0. 22e Willems 2-0. 45e Subiat 3-0. 48e Subiat 4-0.

Grasshopper: Zuberbühler; Gämperle, Yakin, Gren, Thüler; Lombardo (60e Vogel), Koller, Bickel, Kilian; Subiat (75e Magnin), Willems.

NE Xamax: Delay; Ivanov (78e Jeanneret); Gottardi, Martin (33e Aleksandrov), Henchoz, Rothenbühler; Pif-

faretti, Perret, Detari; Chasot, Wiederkehr.

Notes: temps superbe et chaud, pelouse en excellent état. Grasshopper sans Vega (suspendu) ni De Napoli (malade). NE Xamax sans Vernier (blessé) ni Adriano (étranger en surnombre). Avertissement à Yakin (37e, faute grossière). Expulsion de Zuberbühler (78e, faute de dernier recours). L'arbitre refusant l'entrée de Böckli, Gren termine la rencontre comme gardien! Coups de coin: 5-2 (3-0).

Colombier est tombé face un adversaire plus volontaire

Colombier est tombé face un adversaire plus volontaire

Pas de fausses excuses

BERTHOUD - COLOMBIER 3-2 (1-0)

Colombier n'ira donc pas plus loin en Coupe de Suisse cette saison. Samedi à Berthoud, il s'est heurté à un adversaire bien plus volontaire et accrocheur que lui, tout en étant un peu passé à côté de son sujet.

«Si on veut quelque chose, il faut s'engager à fond pour le mériter. Aujourd'hui, nous avons joué comme si nous ne voulions pas cette victoire, et il

nous est inutile de nous cacher derrière de fausses excuses comme l'état du terrain ou l'arbitrage.» L'analyse de Michel Lehner, après le coup de sifflet final, mettait bien l'accent sur les problèmes rencontrés par les Colombins samedi en fin d'après-midi. Certains joueurs sont en effet apparus sans jus et très nerveux.

Neumatt: 250 spectateurs. **Arbitre:** M. Vetter (Stettlen). **Buts:** 30e Seifedimov 1-0. 47e Bonjour 1-1. 66e Rodrigues (penalty) 2-1. 75e Oezkan 3-1. 92e Rosa (autogoal) 3-2.

Berthoud: Hofer; Aebi; J. Allenbach, Kindler, Rosa; Anrejevic, Uebersax (77e R. Allenbach), Seifedimov, Mehic (70e A. Allenbach); Rodrigues, Oezkan.

Colombier: Mollard; Hiltbrand (67e Mettraux), Boulanger, Manaï, Bonjour; Reginelli, Rochat (40e Saiz), Pfund, Troisi; Aloë, Kammermann.

Notes: Colombier sans Pirazi (suspendu), Schenk (à l'armée), Boillat, Weissbrodt (blessés), Buss ni Wüthrich (à l'étranger). Coup de tête de Manaï (35e) sur la latte.

AUTRES STADES

WINTERTHOUR - ZURICH 1-2 (0-0)

Schützenwiese: 3700 spectateurs. **Arbitre:** M. Vollenweider (Wald). **Buts:** 47e Möller 0-1. 61e Saykoku (penalty) 1-1. 90e Möller 1-2.

SUHR - LUGANO 0-2 (0-1)

Hofmattstatten: 600 spectateurs. **Arbitre:** M. Schuppiger (Olten). **Buts:** 12e Morf 0-1. 67e Fernandez (penalty) 0-2.

DORNACH - LUCERNE 2-4 (2-2)

Gigersloch: 1800 spectateurs. **Arbitre:** M. Bertolini (Vira Gamba-rogn). **Buts:** 19e Gmür 0-1. 24e Bussmann 1-1. 34e Spicher 2-1. 44e Van Eck 2-2. 48e Sawu 2-3. 85e Tuce 2-4.

BOUJEAN - BÂLE 0-5 (0-0)

Längfeld: 3000 spectateurs. **Arbitre:** M. Fischer (Büren a.A.).

Buts: 59e Gigon 0-1. 66e Hertig 0-2. 71e Rey 0-3. 85e Hertig 0-4. 93e Zufi 0-5.

Echallens - Yverdon 0-5 (0-4)
Kriens - Bellinzona 2-3 (0-2)
Martigny - Chênôis 1-3 (1-0)
Altstätten Zurich - Baden 1-2 (0-0, 1-1) a.p.
Subingen - Locarno 2-0 (2-0)
YF Juventus - Wil 0-1 (0-1)
Bümpliz - Granges 0-2 (0-1)
Rapperswil - Tuggen 2-4 (0-3)
Old Boys - Riehen 1-2 (0-0)
Uznach - Brühl St. Gall 1-3 (1-2)
Lachen - Red Star Zurich 3-4 (0-1)
Schötz - Chiasso 0-1 (0-1)
Renens - Grand-Lancy 1-0 (1-0)
Thoune - Fribourg 3-0 (0-0)
Stade Nyonnais - Signal Bernex 0-0 a.p., 4-2 t.a.b.
Domdidier - UGS 2-1 (1-0)
Rüti - Freienbach 2-3 (1-1)
Laufon - Sursce 0-2 (0-1)

Tirage au sort des 16es de finale: aujourd'hui à 14 h à Muri.

Football - Italie: l'AS Rome aux commandes, défaite de l'AC Milan

Sensation à Crémone

A l'issue de la quatrième journée du championnat d'Italie, l'AS Rome, large vainqueur de Reggiana, a pris la tête du classement. La sensation du jour a été enregistrée à Crémone, où la phalange locale a battu le grand AC Milan.

L'AC Milan n'arrive toujours pas à retrouver son meilleur niveau. Les champions en titre se sont logiquement inclinés à Crémone (1-0), apportant une nouvelle démonstration de leurs lacunes actuelles en matière de construction du jeu et d'efficacité offensive. La rentrée du Français Marcel Desailly, blessé au cou de pied droit le 17 août dernier, n'a pas été suffisante pour résoudre ces problèmes, trois jours avant d'affronter Austria Salzbourg en Ligue des champions.

plus que deux points d'avance sur Blackburn et Nottingham Forest qui mènent la chasse.

CHAPUISAT MEILLEUR BUTEUR

Les clubs des quatre Suisses engagés en championnat de Bundesliga sont toujours sur les talons de Werder Brême. Au lendemain de la victoire du leader sur Duisbourg (2-0), les hommes d'Hitzfeld ont écrasé Stuttgart 5-0 au Westfalenstadion, devant 42.000 spectateurs, se portant à la deuxième place, à 2 points de Brême. Stéphane Chapuisat, qui a frappé à deux reprises, est désormais seul en tête du classement des marqueurs avec six réussites.

Les équipes de Ciri Sforza (Kaiserslautern) et Adrian Knip (Karlsruhe), ainsi que le Bayern Munich de Sutter, totalisent le même nombre de points que Borussia. Kaiserslautern s'est imposé 3-1 devant Schalke 04, Sforza inscrivant le 2-1. Les deux autres buts ont été obtenus par Funkel (sur un corner du Suisse) et Wagner. S'il n'a pas marqué, Knip a pris part de façon active, en réalisant une excellente performance, au 4-3 de son équipe à Cologne. (si)



Alen Boksic - Fernando Couto
Un duel sans vainqueur entre Lazio et Parme.
(Keystone-EPA)

Nouvel attaquant à Newcastle - Newcastle United, l'employeur du Suisse Marc Hottiger et leader du championnat d'Angleterre a engagé l'attaquant de Derby County Paul Kitson (23 ans). La somme du transfert pour Kitson, déjà auteur de six buts depuis le début du championnat de deuxième division sous le maillot de Derby County, se monte à cinq millions de francs. (si)

BRÈVES

Cyclisme
Berger second à Orbe
Le Chaux-de-Fonnier Daniel Berger a terminé second du Prix des Trois rivières, une course contre-la-montre de 36 km, à Orbe.

Golf
Quirici sixième
Le Suisse Paolo Quirici a pris la sixième place (278) au terme du Challenger de Lördagen (Dan). La victoire est revenue à l'Anglais Liam White (270).

Badminton
Lausanne échoue
Malgré deux succès face à Merano et Issy-les-Moulineaux, Olympic Lausanne n'a pu se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe, à Most (Tch), en raison d'une courte défaite (3-4) face au champion de Russie, Avangard-Techno-chim.

Judo
Coupe du Monde: victoire française
La France a enlevé à Paris la première Coupe du Monde masculine, en battant l'Allemagne par 3 victoires à 2 (2 nuls) en finale.

L'AS Rome a réalisé un festival offensif contre la Reggiana (4-1), notamment sous l'impulsion de ses deux attaquants de pointe, l'Argentin Abel Balbo et l'Uruguayen Daniel Fonseca. Cette quatrième journée a également été marquée par le réveil de l'Inter de Milan qui, malgré la suspension du Hollandais Dennis Bergkamp, a disposé de la Fiorentina (3-1), l'Uruguayen Ruben Sosa réalisant un doublé et le revenant macédonien Darko Pancev inscrivant le troisième but milanais, en dépit de la belle prestation de l'Argentin Gabriel Omar Batistuta.

NEWCASTLE: FIN DE SÉRIE

En Angleterre, Liverpool a mis un terme à la série victorieuse du leader Newcastle du défenseur suisse Marc Hottiger en obtenant le match nul (1-1) à Saint James Park, lors de la septième journée du championnat d'Angleterre.

Les protégés de Kevin Keegan qui avaient ouvert le score grâce à Robert Lee, semblaient pourtant bien partis pour obtenir un septième succès jusqu'à ce qu'une erreur de leur gardien Pavel Srnec n'offre à Ian Rush une égalisation heureuse. Les «Magpies» ne comptent donc

Italie

Cagliari - Brescia	2-0
Cremonese - AC Milan	1-0
Foggia - Torino	0-2
Genoa - Napoli	3-3
Inter - Fiorentina	3-1
Juventus - Sampdoria	1-0
Padova - Bari	0-2
Reggiana - AS Roma	1-4
Lazio - Parma	2-2

CLASSEMENT

1. AS Roma	4	3	1	0	9	2	10
2. Parma	4	3	1	0	9	3	10
3. Juventus	4	3	1	0	6	1	10
4. Sampdoria	4	2	1	1	8	2	7
5. Lazio	4	2	1	1	7	4	7
6. Inter	4	2	1	1	5	2	7
7. Fiorentina	4	2	1	1	7	6	7
8. AC Milan	4	2	1	1	4	3	7
9. Bari	4	2	0	2	3	3	6
10. Cremonese	4	2	0	2	4	5	6
11. Torino	4	2	0	2	4	5	6
12. Foggia	4	1	2	1	5	5	5
13. Cagliari	4	1	1	2	5	5	4
14. Napoli	4	1	1	2	4	7	4
15. Genoa	4	0	2	2	4	8	2
16. Brescia	4	0	2	2	2	6	2
17. Reggiana	4	0	0	4	1	8	0
18. Padova	4	0	0	4	0	12	0

Allemagne

Duisbourg - W. Brême	0-2
Frankfort - Uerdingen	0-3
Kaiserslaut. - Schalke 04	3-1
Fribourg - Leverkusen	1-1
Cologne - Karlsruhe	3-4
Hambourg - Dyn. Dresde	2-1
Dortmund - Stuttgart	5-0
Mönchengl. - Bochum	7-1

CLASSEMENT

1. W. Brême	6	5	1	0	13	4	11	
2. Dortmund	6	4	1	1	20	8	9	
3. Karlsruhe	6	4	1	1	16	10	9	
4. Bayern	6	4	1	1	14	8	9	
5. Kaiserslaut.	6	4	1	1	12	7	9	
6. Hambourg	6	3	2	1	8	5	8	
7. Fribourg	6	3	1	2	13	9	7	
8. Stuttgart	6	3	1	2	12	12	7	
9. Leverkusen	6	2	2	2	12	8	6	
10. Mönchengl.	6	2	2	2	12	8	6	
11. Schalke 04	6	2	2	2	8	8	6	
12. Uerdingen	6	1	3	2	6	7	5	
13. Cologne	6	1	2	3	9	15	4	
14. Frankfort	6	1	2	3	6	13	4	
15. Dyn. Dresde	6	1	1	4	7	12	3	
16. Duisbourg	6	0	2	4	6	16	2	
17. Bochum	6	0	1	0	5	6	19	2
18. Munich 1860	6	0	1	5	3	14	1	

Portugal

Sporting - Boavista	2-2
Guimaraes - Beira Mar	1-0
Estrela - Salgueiros	4-0
Farense - Sp. Braga	0-1
Chaves - Madeira	5-1
Gil Vicente - Setubal	3-0
FC Porto - Leiria	2-0
Belenenses - Tirsense	0-1

CLASSEMENT

1. FC Porto	5	5	0	0	12	2	10
2. Sporting	5	4	1	0	10	3	9
3. Guimaraes	5	3	1	1	5	3	7
4. Benfica	4	3	0	1	5	1	6
5. Chaves	5	3	0	2	9	6	6
6. Tirsense	5	3	0	2	5	2	6
7. Maritimo	4	2	1	1	6	5	5
8. Sp. Braga	5	2	1	2	5	5	5
9. Boavista	5	2	1	2	7	9	5
10. Salgueiros	5	2	1	2	2	5	5
11. E. Amadora	5	1	2	2	6	5	4
12. Beira Mar	5	2	0	3	5	7	4
13. Madeira	5	2	0	3	5	11	4
14. Belenenses	5	1	1	3	4	5	3
15. Gil Vicente	5	1	1	3	4	5	3
16. Leiria	5	1	1	3	4	8	3
17. Farense	5	1	0	4	2	8	2
18. Setubal	5	0	1	4	6	12	1

Espagne

Tenerife - Séville	0-0
R. Sociedad - Valence	0-2
R. Oviedo - Atl. Madrid	1-0
Valladolid - Saragosse	2-0
FC Barcelone - Compostelle	4-0
La Corogne - Espanol	1-1
Celta Vigo - Santander	2-1
Betis - Sp. Gijon	5-0
Real Madrid - Ath. Bilbao	4-0
Logrones - Albacete	1-1

CLASSEMENT

1. Real Madrid	4	3	1	0	11	2	7
2. La Corogne	4	3	1	0	7	3	7
3. Espanol	4	2	2	0	9	3	6
4. Valence	4	3	0	1	8	4	6
5. Betis	4	2	1	1	9	2	5
6. Barcelone	4	2	1	1	7	3	5
7. Celta Vigo	4	1	3	0	4	3	5
8. Saragosse	4	2	1	1	6	6	5
9. Séville	4	2	1	1	3	4	5
10. Tenerife	4	1	2	1	4	4	4
11. R. Oviedo	4	1	1	2	6	8	3
12. Albacete	4	0	3	1	4	7	3
13. Valladolid	4	1	1	2	2	5	3
14. Sp. Gijon	4	1	1	2	3	8	3
15. Compostelle	4	1	1	2	3	8	3
16. Ath. Bilbao	4	1	1	2	2	7	3
17. R. Sociedad	4	1	0	3	4	6	2
18. Atl. Madrid	4	1	0	3	4	7	2
19. Logrones	4	0	2	2	1	4	2
20. Santander	4	0	1	3	3	6	1

Angleterre

Blackburn - Aston Villa	3-1
Coventry - Southampton	1-3
Crystal P. - Chelsea	0-1
Everton - Leicester	1-1
Ipswich - Manches. U.	3-2
Manches. C. - Norwich	2-0
Newcastle - Liverpool	1-1
Queen's Park - Wimbledon	0-1
Tottenham - Nottingham	1-4
West Ham - Arsenal	0-2

CLASSEMENT

1. Newcastle	7	6	1	0	23	8	19
2. Blackburn	7	5	2	0	16	3	17
3. Nottingham	7	5	2	0	14	5	17
4. Manches. U.	7	4	1	2	12	6	13
5. Chelsea	6	4	0	2	12	8	12
6. Liverpool	6	3	2	1	12	4	11
7. Manches. C.	6	3	2	1	11	8	11
8. Leeds	6	3	1	2	8	7	10
9. Aston Villa	7	2	3	2	8	8	9
10. Southampt.	7	2	3	2	9	12	9
11. Wimbledon	7	2	3	2	5	7	9
12. Norwich	7	2	3	2	3	5	9
13. Arsenal	7	2	2	3	7	7	8
14. Ipswich	7	2	1	4	8	12	7
15. Queen's Park	7	1	3	3	9	12	6
16. Sheffield W.	6	1	2	3	8	12	5
17. Leicester	7	1	2	4	7	12	5
18. Coventry	7	1	2	4	6	16	5
19. West Ham	7	1	2	4	2	9	5
20. Crystal P.	7	0	4	3	4	11	4
21. Tottenham	7	3	0	4	12	15	3
22. Everton	7	0	3	4	7	16	3

PMUR

Demain à Vincennes, Prix Hera, (trot-attelé, réunion II, 3e course, 2850 m, départ à 21 h).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Annick	2850	T. Follenfant	T. Follenfant	18/1	0a4a0a	16	IMPAR-PRONO
2	Allo-Aldo	2850	E. Gout	E. Gout	15/1	Da2a3a	Avec la forme qu'il tient en ce moment, on ne voit pas qui pourrait l'inquiéter.	16* 6* 14*
3	Alpaga-du-Pont	2850	J.-Y. Rayon	A. Rayon	11/1	1a7a6a	6	8
4	A-nous-des-Folies	2850	J. Verbeeck	J. Berthault	10/1	2a0m5m	En retard de gains, il court trop souvent dans des allures incorrectes, mais attention s'il fait preuve de sagesse.	7 2
5	Adriano	2850	H. Sionneau	A. Sionneau	26/1	Dm0a7m	14	12 10
6	As-You-Like	2850	J.-Et. Dubois	R. Bernal	8/1	Da1aDa	Elle possède d'indéniables qualités et sa chance est à prendre au sérieux.	*BASES
7	Ajakval	2850	L. Martin	L. Martin	9/1	4a0a1a	8	COUP DE POKER
8	Ame-du-Pluvinage	2850	P. Verva	P. Verva	7/1	0a2a5a	On lui pardonne son faux-pas de mardi passé car elle est très régulière.	2
9	Ashuanica	2850	X. Cavey	X. Cavey	17/1	0a6a0a	7	AU 2/4
10	Adorioz	2850	C. Chalon	A. Bazire	14/1	Da0a1a	Vient de bien se comporter dans un tiercé et pourrait bien récidiver.	16 - 8
11	Aiguillon	2875	M. Ballière	M. Ballière	21/1	DmDa1a	2	AU TIERCÉ
12	Attentat	2875	J.-C. Hallais	L. Sauve	10/1	2a3a3a	Il débute dans la capitale mais au vu de sa musique et comme il apprécie les parcours de tenue.	POUR 14 FRANCS
13	Action-Gédé	2875	J.-M. Bazire	L. Leduc	16/1	Da0a1a	12	16 - 6 - X
14	Annette-de-Rozoy	2875	M. Lenoir	M. Lenoir	9/1	7a5a0a	Dans une forme qui actuellement l'autorise à des ambitions.	IMPAR-SURPRISE
15	Anouchko	2875	F. Blandin	A. Blandin	19/1	0a7a4a	10	2 3 8 1 16 6 12 9
16	Attirant	2875	A. Laurent	A. Laurent	4/1	1a1a7a	Il n'aura pas la montée qui l'avait fortement gêné la dernière fois, bel engagement.	
							LES REMPLAÇANTS :	
							3	
							Reste sur une victoire en province, pour un petit accessit.	
							4	
							Plus spécialiste des parcours réduits, elle peut quand même s'octroyer une petite place.	

Football - Troisième ligue: Trinacria et La Sagne stoppés

Le derby loclois au Locle II

3e ligue, groupe 1

Bôle II - La Sagne	2-0
Ticino - Superga	2-4
Deportivo - Floria	4-1
Trinacria - Le Locle II	1-2
Sonvilier - Les Bois	2-4
Etoile - AS Vallée	6-1

CLASSEMENT

1. Deportivo	7	6	0	1	23-11	12
2. Etoile	6	5	0	1	27-13	10
3. Le Locle II	7	5	0	2	19-11	10
4. La Sagne	6	4	1	1	12-5	9
5. Les Bois	6	3	1	2	10-9	7
6. Trinacria	6	3	0	3	16-10	6
7. Superga	6	1	3	2	10-11	5
8. AS Vallée	7	2	1	4	11-21	5
9. Bôle II	6	2	0	4	12-16	4
10. Floria	6	2	0	4	7-17	4
11. Ticino	6	1	0	5	11-17	2
12. Sonvilier	7	1	0	6	11-28	2

Groupe 2

Comète - Lignières	2-1
Béroche - Coffrane	2-1
NE Xam. II - Fleurier	3-3
Boudry II - Colombier II	2-2
C. Portugais - Dombresson	1-3
Cornaux - Corcelles	0-2

CLASSEMENT

1. Comète	6	6	0	0	17-5	12
2. Béroche	6	3	2	1	13-10	8
3. Corcelles	7	4	0	3	24-13	8
4. Coffrane	6	3	1	2	18-14	7
5. Colombier II	6	2	3	1	13-10	7
6. Lignières	7	3	1	3	16-15	7
7. Dombresson	6	2	2	2	13-18	6
8. Cornaux	7	3	0	4	19-16	6
9. C. Portugais	7	2	2	3	9-16	6
10. NE Xam. II	6	1	2	3	13-18	4
11. Fleurier	6	0	3	3	12-19	3
12. Boudry II	6	0	2	4	9-19	2

4e ligue, groupe 1

Lignières II - St-Blaise II	3-4
Espagnol NE - Landeron II	0-3
Valangin - Cornaux II	3-1
Hauterive II - Font'mel. II	3-1
Marin II - Cressier I	1-2

CLASSEMENT

1. Colombier	3	2	1	0	12-3	5
2. Chx-de-Fds	2	2	0	0	9-2	4
3. Noiraigue	3	2	0	1	10-7	4
4. Hauterive	4	1	2	1	12-11	4
5. Le Parc	4	2	0	2	9-12	4
6. Corcelles	4	1	1	2	7-10	3
7. Comète	2	1	0	1	6-8	2
8. NE Xamax	2	1	0	1	2-4	2
9. Le Locle	4	1	0	3	10-10	2
10. Deportivo	3	0	1	2	6-10	1
11. Auvernier	3	0	1	2	6-12	1

CLASSEMENT

1. Colombier	3	2	1	0	12-3	5
2. Chx-de-Fds	2	2	0	0	9-2	4
3. Noiraigue	3	2	0	1	10-7	4
4. Hauterive	4	1	2	1	12-11	4
5. Le Parc	4	2	0	2	9-12	4
6. Corcelles	4	1	1	2	7-10	3
7. Comète	2	1	0	1	6-8	2
8. NE Xamax	2	1	0	1	2-4	2
9. Le Locle	4	1	0	3	10-10	2
10. Deportivo	3	0	1	2	6-10	1
11. Auvernier	3	0	1	2	6-12	1

Groupe 2

Boudry - Cornaux	7-3
------------------	-----

CLASSEMENT

1. Coffrane	2	2	0	0	11-6	4
2. Couvet	1	1	0	0	3-1	2
3. Boudry	2	1	0	1	10-7	2
4. Cornaux	3	1	0	2	8-11	2
5. Cortaillod	2	0	0	2	4-11	0

Groupe 3

Fleurier - Superga	2-0
Serrières - Dombresson	5-2

CLASSEMENT

1. Ticino	2	2	0	0	11-1	4
2. Serrières	3	2	0	1	11-4	4
3. Dombresson	3	2	0	1	9-9	4
4. St-Imier	2	1	0	1	3-3	2
5. Fleurier	3	1	0	2	5-10	2
6. Superga	3	0	0	3	1-13	0

Juniors B, groupe 1

Chx-de-Fds - Le Parc	5-7
Comète - Hauterive	0-1
Boudry - Deportivo	4-1
Fleurier - Béroche	5-4
NE Xamax I - Marin	3-1

CLASSEMENT

1. NE Xamax I	3	3	0	0	17-3	6
2. Le Parc	3	3	0	0	15-8	6
3. Chx-de-Fds	3	2	0	1	18-10	4
4. Marin	3	2	0	1	8-4	4
5. Comète	4	2	0	2	14-7	4
6. Boudry	4	1	1	2	6-10	3
7. Fleurier	2	1	0	1	7-14	2
8. NE Xam. II	3	1	0	2	8-8	2
9. Hauterive	3	1	0	2	5-10	2
10. Deportivo	4	1	0	3	8-15	2
11. Béroche	4	0	1	3	7-24	1

Groupe 2

Etoile - Floria	7-4
La Sagne - St-Imier	0-1
Font'melon - Dombresson	10-0
Ticino - Le Locle	1-1

CLASSEMENT

1. Hauterive II	5	5	0	0	25-7	10
2. Landeron II	6	5	0	1	24-8	10
3. Marin II	5	3	0	2	12-8	6
4. Cressier I	5	3	0	2	16-14	6
5. Lignières II	5	3	0	2	14-12	6
6. Font'mel. II	5	2	1	2	16-12	5
7. Valangin	5	2	0	3	13-28	4
8. St-Blaise II	6	1	1	4	15-28	3
9. Espagnol NE	5	0	1	4	4-12	1
10. Cornaux II	5	0	1	4	11-21	1

Groupe 2

Colomb. III - Noiraigue II	1-3
Corcelles II - Auvernier	2-2

CLASSEMENT

1. Noiraigue II	6	4	1	1	18-9	9
2. Bevaix	4	3	1	0	14-3	7
3. Corcelles II	5	2	3	0	9-6	7
4. Colomb. III	6	3	1	2	10-10	7
5. Auvernier	4	2	1	1	17-8	5
6. Béroche II	5	2	1	2	11-12	5
7. Helvetia	5	1	2	2	6-7	4
8. Cortaillod II	3	0	1	2	5-11	1
9. Gen/Coff.	4	0	1	3	5-10	1
10. Comète II	4	0	0	4	7-26	0

Groupe 3

Pts-Martel II - Couvet	0-5
Saint-Sulpice - Superga II	3-3
La Sagne IIa - Travers	2-3
Blue Star - Le Parc Ia	2-2

CLASSEMENT

1. Couvet	6	6	0	0	29-1	12
2. Travers	6	5	0	1	22-9	10
3. La Sagne IIa	6	3	1	2	26-15	7
4. Saint-Sulpice	6	3	1	2	16-20	7
5. Blue Star	5	1	3	1	13-16	5
6. Le Parc Ia	6	2	1	3	17-14	5
7. Superga II	6	2	1	3	16-24	5
8. Môtiers	5	1	1	3	8-24	3
9. Pts-Martel II	6	1	0	5	14-23	2
10. Buttes	4	0	0	4	6-21	0

Groupe 4

Le Parc Ib - Espagnol	5-2
St-Imier II - CdF II	3-4
La Sagne IIb - Mt-Soleil	0-3
Azzurri - Les Brenets	1-1

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A, groupe 1

Corcelles - NE Xamax	1-2
Noiraigue - Le Parc	6-1
Hauterive - Deportivo	2-2
Auvernier - Colombier	0-6

CLASSEMENT

1. Colombier	3	2	1	0	12-3	5
2. Chx-de-Fds	2	2	0	0	9-2	4
3. Noiraigue	3	2	0	1	10-7	4
4. Hauterive	4	1	2	1	12-11	4
5. Le Parc	4	2	0	2	9-12	4
6. Corcelles	4	1	1	2	7-10	3
7. Comète	2	1	0	1	6-8	2
8. NE Xamax	2	1	0	1	2-4	2
9. Le Locle	4	1	0	3	10-10	2
10. Deportivo	3	0	1	2	6-10	1
11. Auvernier	3	0	1	2	6-12	1

Groupe 2

Boudry - Cornaux	7-3
------------------	-----

CLASSEMENT

1. Coffrane	2	2	0	0	11-6	4
2. Couvet	1	1	0	0	3-1	2
3. Boudry	2	1	0	1	10-7	2
4. Cornaux	3	1	0	2	8-11	2
5. Cortaillod	2	0	0	2	4-11	0

Groupe 3

Fleurier - Superga	2-0
Serrières - Dombresson	5-2

CLASSEMENT

1. Ticino	2	2	0	0	11-1	4
2. Serrières	3	2	0	1	11-4	4
3. Dombresson	3	2	0	1	9-9	4
4. St-Imier	2	1	0	1	3-3	2
5. Fleurier	3	1	0	2	5-10	2
6. Superga	3	0	0	3	1-13	0

Juniors B, groupe 1

Chx-de-Fds - Le Parc	5-7
Comète - Hauterive	0-1
Boudry - Deportivo	4-1
Fleurier - Béroche	5-4
NE Xamax I - Marin	3-1

CLASSEMENT

1. NE Xamax I	3	3	0	0	17-3	6
2. Le Parc	3	3	0	0	15-8	6
3. Chx-de-Fds	3	2	0	1	18-10	4
4. Marin	3	2	0	1	8-4	4
5. Comète	4	2	0	2	14-7	4
6. Boudry	4	1	1	2	6-10	3
7. Fleurier	2	1	0	1	7-14	2
8. NE Xam. II	3	1	0	2	8-8	2
9. Hauterive	3	1	0	2	5-10	2
10. Deportivo	4	1	0	3	8-15	2
11. Béroche	4	0	1	3	7-24	1

Groupe 2

Etoile - Floria	7-4
La Sagne - St-Imier	0-1
Font'melon - Dombresson	10-0
Ticino - Le Locle	1-1

CLASSEMENT

1. St-Imier	3	3	0	0	11-6	6
2. Ticino	3	2	1	0	6-2	5
3. Le Locle	3	1	2	0	16-6	4
4. Dombresson	3	2	0	1	15-16	4
5. Font'melon	3	1	1	1	15-6	3
6. Etoile	3	1	0	2	15-14	2
7. Floria	3	0	0	3	7-16	0
8. La Sagne	3	0	0	3	2-21	0

Groupe 3

Bevaix - Couvet	13-2
Corcelles - Bôle	5-0
Audax Friül - Le Landeron	10-2
Cortaillod - St-Blaise	6-0

CLASSEMENT

1. Corcelles	3	3	0	0	23-2	6
2. Cortaillod	3	3	0	0	20-2	6
3. Bevaix	3	3	0	0	23-10	6
4. Audax Friül	3	2	0	1	19-11	4
5. Bôle	3	1				

Basketball - LNB masculine: sévère défaite du BBCC à Versoix

Un calibre supérieur

● **VERSOIX - LA CHAUX-DE-FONDS 111-68 (13-33)**

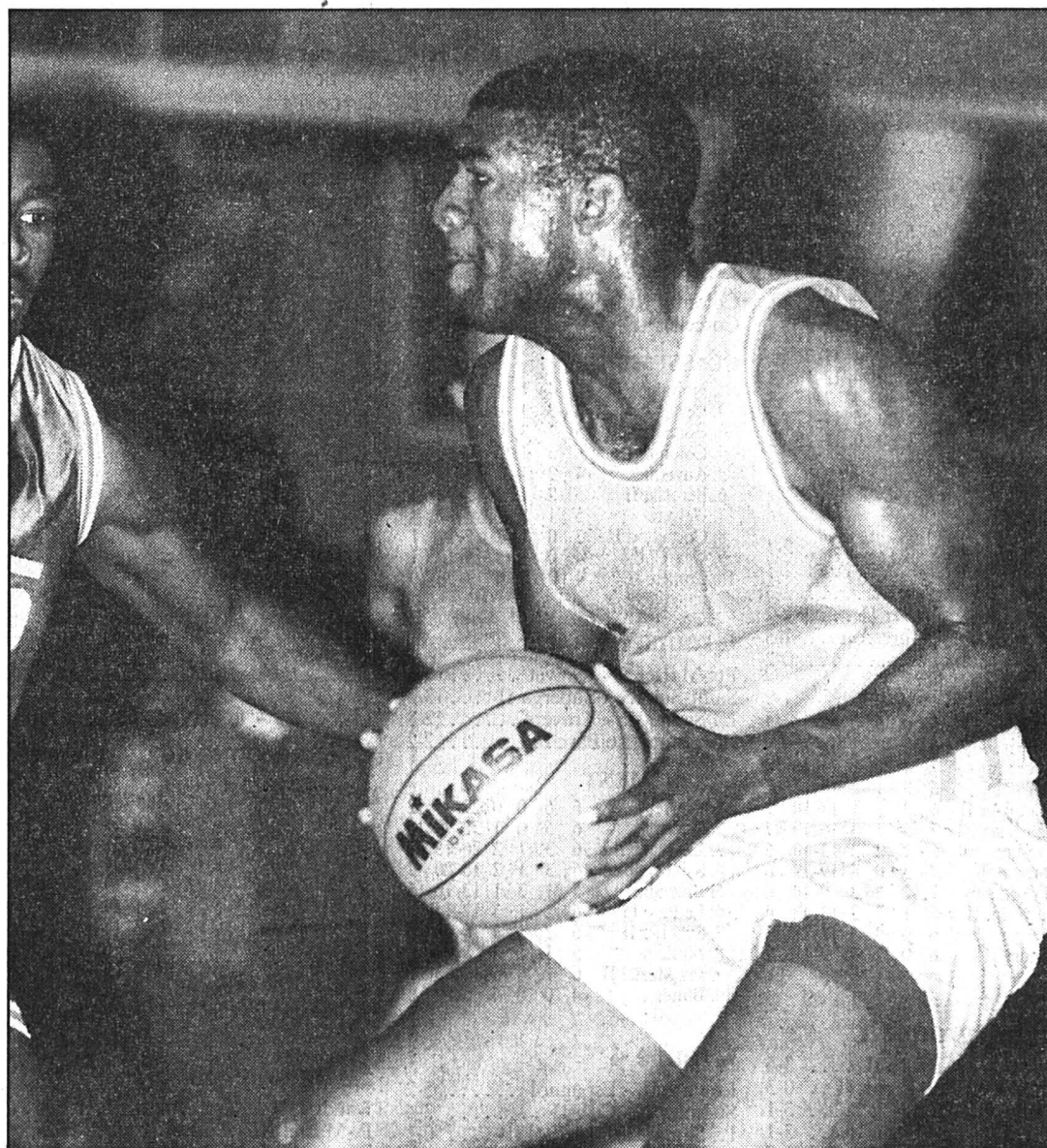
A la lecture des résultats de la semaine passée, l'on savait que Versoix était d'un calibre supérieur à la moyenne tant sa victoire sur Pâquis fut innolente. La Chaux-de-Fonds ne pouvait que craindre ce déplacement. De plus privé de son distributeur Thierry Benoit retenu par ses obligations militaires la tache s'annonçait difficile voir impossible.

Cependant, les protégés de Philippe Chanel allaient tenir le coup jusqu'à la 14e minute en présentant un spectacle de qualité en menant au score constamment avec un Calvin Byrd impérial au rebond et très présent dans les raquettes. Malheureusement, un incident de jeu, suite à un accrochage du cercle en smashant de l'Américain, sanctionné d'une faute technique, allait mettre le feu dans la maison chaux-de-fonnière qui perdit de sa superbe. Une période de flottement, d'absence de concentration tant en défense que dans le jeu de transition, coûta un sec 10 à 0, ceci malgré un temps-mort pris à bon escient.

Cet écart de dix points resta jusqu'à la mi-temps, mais on sentait déjà que Versoix tenait mieux la distance et s'imposait par une présence physique et une dynamique plus élevée que les «jaune et bleu» qui semblaient ne plus y croire.

La seconde période confirma les craintes des supporters de l'équipe du Haut où à aucun moment l'on retrouva les qualités affichées dans le premier quart du match. C'est regrettable pour le moral des troupes du BBCC, car l'écart final ne donne pas une image objective des forces en présence.

En effet, l'effectif à disposition possède une grande marge de progression, mais à l'évidence l'expérience fait défaut



Calvin Byrd

Un smash qui aura coûté cher...

dans tous les compartiments et seul les matches à venir permettront à chacun de trouver ses marques. Comme c'est le cas pour cette remarquable équipe de Versoix dans le contingent intégral possède la routine de la ligue nationale B, voire A, pour

certain et l'on voit mal quelle équipe pourra se mettre en travers d'une marche les qualifiant pour le tour final. (pab)

Collège de Terre-Sainte à Coppet: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Stauffer et Tartaglia.

Versoix: Springs (50), Dao (17), Kuttel (18), Gotheruey (4), Divorine (2), Vine (4), Deforel (0), Pioletti (6), Dubuis (13), Schott (7).

La Chaux-de-Fonds: Forrer (3), Donzé, Welchli (12), Cra-

meri (9), Von Dach (5), Philidius, Grange (2), Bois, Feuz (12), Byrd (25).

Notes: Versoix: 17 fautes dont 1 technique, 29 sur 31 au lancer-franc 6 x 3 pts, 32 sur 58 à 2 points. BBCC: 23 fautes dont 4 techniques, 16 sur 21 au lancer-franc, 4 sur 12 à 3 pts, 20 sur 46 à 2 points, 27 balles perdues.

Badminton - Belle entrée en matière du BCC en championnat

Une copie sans bavures

Par un «carton» aux dépens d'Uster-Greifensee (7-1) et une victoire serrée (5-3) face au finaliste des play-offs de l'an dernier, Basilišk, le BCC I a bien entamé sa saison au sein de la LNA. A l'image de Myriam Farine dont les débuts officiels ont été ponctués de quatre victoires en quatre rencontres. En LNB, après un départ timide (nul à Aesch), le BCC II a engagé la bonne vitesse et s'est défait sans histoires d'Uni Berne par 6-2.

Même si les joueurs du bord du Thin partaient affaiblis en raison du forfait de la meilleure joueuse du pays, Silvia Albrecht, la performance des Chaux-de-Fonnières est à saluer. Dans une salle indigne de la LNA, ce sont les dames du BCC I - l'entraîneur Diana Kolva et Myriam Farine - qui ont fait pencher la balance du bon côté et ont réalisé un sans-fautes en simple, double et mixte. Tout comme, chez les messieurs, Pavel Uvarov (no 3) qui s'est montré intraitable malgré une farouche résistance de Rémy Matthey de l'Étang (no 5) au premier set.

Antoine Helbling, même s'il

LNA. Premier tour: Uzwil - Olympic Lausanne 4-4. Basilišk/GOM - Gebenstorf 5-3. Fribourg - Vitodurum Winterthur 1-7. La Chaux-de-Fonds - Uster-Greifensee 7-1. Tavel - Genève 6-2. Deuxième tour: Uster-Greifensee - Olympic Lausanne 4-4. Basilišk/GOM - La Chaux-de-Fonds 3-5. Tavel - Vitodurum Winterthur 6-2. Genève - Uzwil 6-2. Gebenstorf - Fribourg 4-4. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 7. 2. Tavel 6. 3. Vitodurum Winterthur 5. 4. Basilišk/GOM, Genève et Olympic Lausanne 4 (8-8). 7. Gebenstorf 3 (7-9). 8. Uzwil 3 (6-10). 9. Fribourg et Uster-Greifensee 2 (5-11).

LNB. Groupe ouest. Premier tour: Aesch - La Chaux-de-Fonds II 4-4.

Uni Berne - Olympic Lausanne II 2-6. Basilišk/GOM II - Tavel II 4-4. Neuchâtel - Pratteln 0-8. Uni Lausanne - Uni Bâle 3-5. Deuxième tour: Olympic Lausanne II - Uni Lausanne 2-6. Tavel II - Neuchâtel 6-2. La Chaux-de-Fonds II - Uni Berne 6-2. Pratteln - Aesch 6-2. Uni Bâle - Basilišk/GOM II 4-4. Classement: 1. Pratteln 7. 2. La Chaux-de-Fonds II et Tavel II 5 (10-6). 4. Uni Bâle 5 (9-7). 5. Uni Lausanne 4 (9-7). 6. Basilišk/GOM II et Olympic Lausanne II 4 (8-8). 8. Aesch 3. 9. Uni Berne 2. 10. Neuchâtel 1.

Première ligue: La Chaux-de-Fonds III - Laufen 5-2.

Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds V - Sonceboz I 4-3.

LE POINT

Athlétisme - Coupe romande à Yverdon

L'Olympic à la gagne

Conditions idéales pour la finale de la Coupe romande, samedi à Yverdon. L'occasion était belle pour les tout jeunes athlètes de l'Olympic de mettre à profit le travail technique et les expériences d'une saison qui se termine. Ils ont tous battus leur record personnel avec, pour plusieurs, une victoire qui entretient la motivation.

Du côté des athlètes nationaux, la délégation neuchâteloise a été plusieurs fois à l'honneur avec des performances intéressantes comme Karine Gerber, trop seule qui remportait le 400 mètres en 57"56. Profitant d'une course bien menée avec l'espoir de victoire jusque dans les cinq derniers mètres, le Neuchâtelois Yvan Perroud a réalisé le bon temps de 3'56"67 sur 1500 mètres, alors que le jeune Philippe Kitsos, de l'Olympic, y allait d'une satisfaction avec 4'20"95. Au jet du poids, le cépiste Claude Moser l'emportait avec 15,13 m.

Au lancer du marteau, la cépiste Sylvie Mouliner a eu la satisfaction de dépasser une importante limite en expédiant son engin à 40,30 m avec un nouveau record neuchâtelois à la clé dans cette discipline qui débute dans le pays. Chez les hommes, Christophe Kolb, à court de préparation spécifique, l'a emporté avec 59,14 m, alors que Cédric Tissot passait à côté de son concours avec 53,28 m.

En remportant le concours du triple saut avec 10,90 m, Nelly Sébastien remportait également la Coupe romande. Sur 80 m haies, Anne-Florence Carcache imitait sa camarade en s'impo-

LE POINT

MESSIEURS

LNA. Première journée: Vevey - Union NE 101-71. Lugano - Cossonay 93-81 (43-32). FR Olympic - Pully 123-119 (51-24 105-105) a.p. Monthey - Regensdorf 87-75 (36-33). GE Basket - Bellinzone arrêté. Classement: 1. Vevey 1-2 (101-71). 2. Lugano 1-2 (93-81). 3. Monthey 1-2 (87-75). 4. FR Olympic 1-2 (123-119). 5. GE Basket et Bellinzone 0-0. 7. Pully 1-0 (119-123). 8. Cossonay 1-0 (81-93). 9. Regensdorf 1-0 (75-87). 10. Union NE 1-0 (71-101).

LNB. Deuxième journée: Blonay - Vacallo 88-93 (45-45). St-Prex - Paquis-Seujet 98-83 (45-33). Marly - Villars 102-90 (55-47). Epalinges - Bernex 101-103 (47-48). Versoix - La Chaux-de-Fonds 111-68 (43-33). Classement: 1. Versoix 4. 2. Marly 4. 3. Vacallo 4. 4. St-Prex 2. 5. Epalinges 2. 6. Blonay 2. 7. Bernex 2. 8. Villars 0. 9. La Chaux-de-Fonds 0. 10. Paquis-Seujet 0.

Première ligue. Groupe ouest: La Tour - Yverdon 81-72 (40-29). Renens - Bulle 104-82 (50-31). Lausanne Ville - La Tour 55-71 (25-40). Brigue - Vernier 78-77 (42-28). Uni Neuchâtel - Collombey-Muraz 60-55 (27-32). Classement: 1. La Tour 2-4. 2. Renens 2-4. 3. Martigny 1-2. 4. Bulle 2-2. 5. Vernier 2-2. 6. Uni-Neuchâtel 2-2. 7. Brigue 2-2. 8. Yverdon 1-0. 9. Lausanne-Ville 2-0. 10. Collombey-Muraz 2-0.

DAMES

LNA. Première journée: Arlesheim - Wetzikon 72-59 (45-36). Troistorrents - City Fribourg 84-81 (41-44). Baden - Bellinzone 63-65 (31-39). Nyon - Femina Lausanne 74-79 (32-42).

Volleyball

Très disputé

Le Tournoi national du Locle s'est terminé tard hier soir. Si l'horaire n'a pas été respecté, la faute en incombe aux acteurs qui ont eu beaucoup de peine à se départager et ce jusqu'aux rencontres finales.

Au terme de deux journées très chargées, c'est Plateau-de-Diesse chez les hommes et Langenthal du côté féminin qui sont repartis victorieux de la salle communale du Locle où se déroulait cette compétition.

Les pensionnaires de LNA masculine doivent leur succès à leur victoire face à Uni Berne (LNB) qui s'est joué au tie-break. Les Bernoises, elles, sont venues à bout de Wattwil au terme de trois sets acharnés.

Pour sûr, pour toutes les formations engagées, ce tournoi aura été l'occasion idéale pour parfaire leur préparation à l'aube de la saison.

CLASSEMENT

Messieurs: 1. Plateau-de-Diesse. 2. Uni Berne. 3. Meyrin. 4. Kanti Baden. 5. Hochdorf. 6. Gelterkinden. 7. Val-de-Ruz. 8. La Chaux-de-Fonds.

Dames: 1. Langenthal. 2. Wattwil. 3. Kanti Baden. 4. Val-de-Ruz. 5. RTV Bâle. 6. Fribourg. 7. Franches-Montagnes II. 8. Marly. (Imp)

● Avec le soutien de «L'Impartial»

LNA masculine

Bon week-end pour TGV-87

Le week-end aura été riche en satisfactions pour TGV-87. Mises à part deux victoires prometteuses lors de son traditionnel tournoi, la troupe de La Marelle a enregistré le retour de Monnet et l'arrivée du passeur Goran Nikolic.

Victorieuse, sans Wandeler, de Besançon (4-0) et de Sursee (3-1) la formation d'Adachi a rassuré ses supporters. Des supporters qui ne peuvent que se réjouir de revoir le Neuchâtelois Frédéric Monnet dans leur salle fétiche. Avec Nikolic, qui est un joueur assimilé en Suisse puisqu'il a déjà joué en LNA, Wandeler, le Britannique, Russell et l'Allemand Pelz, voilà une phalange qui semble en mesure de faire des dégâts dès le début du championnat le 8 octobre prochain. (jc)

Tennis - Coupe Davis: la Suisse retrouve le groupe mondial

Un rêve partagé

«Cette année, Jakob et moi avons été au bout du monde pour chercher cette promotion. Nous étions guidés par une seule motivation: rejouer un match du groupe mondial chez nous devant 15.000 spectateurs. Nous n'avons jamais oublié le Palexpo!» Marc Rosset devra attendre le mardi 11 octobre et le tirage au sort du premier tour de la Coupe Davis pour savoir si son souhait sera exaucé.

Marc Rosset et Jakob Hlasek ne seront pas les seuls à aller brûler

un cierge avant le 11 octobre. Pour Swiss Tennis, l'organisation d'un grand match est aujourd'hui une nécessité. La demi-finale de septembre 92 contre le Brésil avait permis à la Fédération de réaliser une opération financière considérable. «Avec une promotion aussi remarquable que celle du match de Genève, une rencontre de Coupe Davis peut rapporter à une fédération comme Swiss Tennis entre 500.000 et 1,5 million de francs» souligne René Stammbach, le Monsieur Coupe Davis de Swiss Tennis.

DE L'ARGENT POUR DEUX OBJECTIFS

«Notre politique poursuit deux grands objectifs à long terme: la création, d'une part, d'un grand

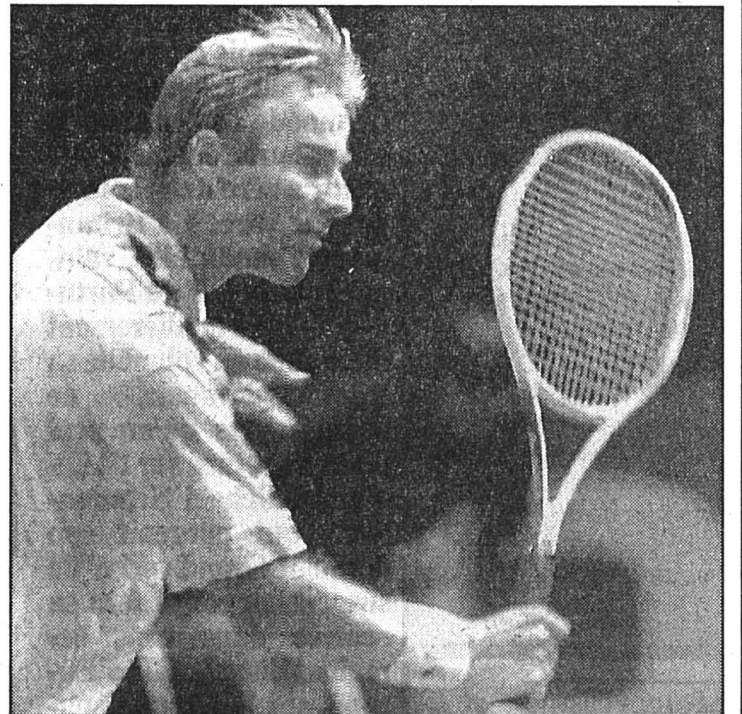
centre d'entraînement, et, d'autre part, l'organisation d'un tournoi du Circuit masculin, explique René Stammbach. Pour les réaliser, nous aurons besoin de moyens importants. Et c'est notamment la Coupe Davis qui peut nous permettre de les obtenir.»

René Stammbach et la présidente Christine Ungricht ont gagné Djakarta avec la crainte légitime que la Suisse bute sur la dernière haie. Mais très vite, cette rencontre de barrage a tourné au monologue. «Nous avons placé la barre très haut ici en Indonésie. Nous avons préparé ce match comme si nous allions affronter une grande équipe. Cette rigueur a payé» lance Jakob Hlasek.

«Kuba» attendait l'issue de ce match de Djakarta pour élaborer son programme pour 1995. «Avec le premier tour de la Coupe Davis au début février, je n'ai plus le choix: je vais reprendre très tôt la saison en Australie, dit-il. Je vais jouer deux tournois avant l'Open de Melbourne afin d'avoir un maximum de matches dans les jambes avant la Coupe Davis. Je ne cache pas que cette nouvelle promotion dans le groupe mondial me procure une énorme motivation pour 1995.» A 30 ans passés, «Kuba» aurait pris sans doute un certain recul par rapport aux contraintes du Circuit sans ce dernier challenge.

MOHR: UN BAPTÊME DIFFICILE

A Djakarta, Patrick Mohr a compris à son tour qu'un simple de Coupe Davis n'est pas un match comme les autres. Même à 3-0, un néophyte ressent une



Jakob Hlasek

Une promotion synonyme de motivation nouvelle. (Keystone-EPA)

tension inhabituelle. Titularisé à la place de Marc Rosset, qui souffrait d'ennuis gastriques, le Zurichois a été battu sur le score sans appel de 6-1 6-3 par Benny Wijaya. Dans le dernier simple, Jakob Hlasek a apporté un quatrième point à l'équipe suisse en battant 6-2 3-6 6-3 Suwandi, le plus sûr espoir indonésien.

Trop crispé, Patrick Mohr a creusé sa propre tombe en commettant trop d'erreurs à la volée. «J'ai pris une belle raclée, concédait-il. Je n'ai jamais pu me relâcher. Je suis sûr que le match aurait été beaucoup plus accroché si je l'avais rencontré dans un tournoi satellite...» (si)

Le point

Vendredi: Hlasek (S) bat Wijaya (Indo) 7-6 (7-3) 6-2 6-0 (1 h 51' de match). Rosset (S) bat Suwandi (Indo) 6-4 6-3 6-1 (1 h 31').
Samedi: Hlasek-Rosset (S) battent Susetyo-Wiryawan (Indo) 6-3 7-6 (7-5) 6-2 (2 h 07').
Dimanche: Wijaya (Indo) bat Mohr (S) 6-1 6-3 (1 h 18'). Hlasek (S) bat Suwandi (Indo) 6-2 3-6 6-3 (1 h 37'). (si)

BRÈVE

Cyclisme

Laurent Dufaux s'impose

Le Vaudois Laurent Dufaux (26 ans) a remporté le Tour du Canton de Genève open, disputé sur 140 km, avec départ à Bernex et arrivée au sommet de la côte de Russin. Le professionnel de l'équipe ONCE a devancé de 39" les amateurs élite Oskar Camenzind et Sylvain Golay, le Lucernois profitant de mater le Vaudois, légèrement retardé par une bousculade en début de montée finale.

PMUR

Samedi à Evry
Prix Tiercé Magazine.

Tiercé: 7-3-4.
Quarté+: 7-3-4-16.
Quinté+: 7-3-4-16-6.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
744,30 frs.
Dans un ordre différent:
47,30 frs.
Quarté+ dans l'ordre:
11.455,20 frs.
Dans un ordre différent:
443,40 frs.
Trio/Bonus (sans ordre):
12,70 frs.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
230.627,60 frs.
Dans un ordre différent:
1246,40 frs.
Bonus 4: 144,00 frs.
Bonus 3: 10,80 frs.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 21,50 frs.

Dimanche à Auteuil
Prix de la journée
du Cheval et du Poney.

Tiercé: 11-17-3.
Quarté+: 11-17-3-8.
Quinté+: 11-17-3-8-7.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
11.244,60 frs.
Dans un ordre différent:
1013,70 frs.
Quarté+ dans l'ordre:
103.121,30 frs.
Dans un ordre différent:
1046,70 frs.
Trio/Bonus (sans ordre):
241,50 frs.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
694.379,00 frs.
Dans un ordre différent:
3373,60 frs.
Bonus 4: 463,20 frs.
Bonus 3: 154,40 frs.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 35,50

Groupe mondial, mode d'emploi

Le tirage au sort du groupe mondial 1995 sera effectué le 11 octobre prochain à Londres. La Suisse affrontera au premier tour l'une des huit équipes classées têtes de série: les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne, la Suède, la France, l'Espagne, la Hollande et la République tchèque. Cette liste n'est pas encore arrêtée par le Comité de la Coupe Davis. L'Australie et l'Autriche seraient également susceptibles d'obtenir un rang de tête de série. La Suisse, avec sa finale de Fort Worth en 1992, conserve une petite chance de figurer également parmi les huit têtes de série.

La Suisse, en raison de la règle de l'alternance qui régit la Coupe Davis, aurait l'avantage d'évoluer à domicile face à six de ces dix adversaires potentiels: les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Hollande, la République tchèque et l'Autriche. Elle devrait en revanche se déplacer en Russie et en Espagne. Enfin, c'est le tirage au sort qui déciderait de l'avantage du terrain face à la Suède et à l'Australie.

Stéphane Oberer n'émet qu'un seul vœu pour ce tirage: «Il conviendra surtout d'éviter l'Espagne. Affronter Bruguera et Berasategui chez eux sur terre battue: non merci...»

Le premier tour de la Coupe Davis 1995 aura lieu les 3, 4 et 5 février prochain. (si)

Demi-finales: l'Allemagne et les Etats-Unis battus

Une finale totalement imprévue

Contre toute attente, la finale de la Coupe Davis de tennis opposera la Russie à la Suède, sans doute à Saint-Petersbourg, du 2 au 4 décembre. Ainsi en ont décidé les surprenantes demi-finales qui ont permis à la Russie d'éliminer l'Allemagne, détentrice du «saladier», sur le score sans appel de 4-1, et à la Suède d'écarter les Etats-Unis, vainqueurs en 1992, grâce à la victoire de Magnus Larsson dans le dernier simple.

Cette situation ne doit pas tout à des raisons purement sportives. Ainsi, l'Allemagne, déjà handicapée par les débuts de Bernd Kärbacher et par l'absence de Patrik Kuhnen, l'habituel partenaire de Michael Stich en double, a-t-elle été diminuée par les coups de téléphone d'un illuminé menaçant à deux reprises de mort le No 2 mondial. Dans une compétition qui met déjà les nerfs à rude épreuve, Stich a donc perdu ses trois matches.

Sa récente qualification pour la finale de l'US Open avait pourtant montré son net regain de forme, en cette fin de saison, tout comme l'année dernière.

La participation à la finale de la Russie, qui menait 3-0 à l'issue de la deuxième journée, constituera une grande première. Une surprise encore plus grande n'est pas exclue de la part d'une équipe qui, ayant battu l'Allemagne à Hambourg, peut fort bien venir à bout, chez elle, de la Suède.

SAMPTRAS ABANDONNE

D'autant que les Suédois doivent une fière chandelle au mollet récalcitrant de Pete Sampras. A la fin de la première journée, ils étaient menés 2-0, Stefan Edberg, décidément sur le déclin, n'étant parvenu à jeter quelques feux que pendant sept jeux, dans le deuxième set, avant de s'éteindre face à Todd Martin. La ma-

gnifique paire de double formée par Jan Apell et Jonas Björkman sauva la situation samedi.

C'est alors que Sampras, manquant de rythme et déjà diminué par la tendinite à la cheville gauche qui l'a longtemps écarté des courts cette saison, abandonna dimanche en raison d'une élongation à un mollet, alors qu'Edberg avait remporté le premier set 6-3.

Seulement 34e joueur mondial mais demi-finaliste cette année à Roland-Garros, Magnus Larsson, que cette Coupe Davis aura paru beaucoup amuser, obtint le point de la victoire en montrant des nerfs plus solides que ceux de Martin, matricule 6 à l'ATP. Battu 7-5 dans le premier set, le Suédois remporta en effet assez facilement les trois suivants 6-2, 6-2, 6-4. La Suède accède ainsi à la finale, ce qui ne lui était plus arrivé depuis 1989. (si)

LE POINT

● GROUPE MONDIAL, DEMI-FINALES

A Hambourg (dur): Allemagne - Russie 1-4. Stich-Braasch (All) - Kafelnikov-Olkhovsky (Rus) 4-6 6-7 (1/7) 6-3 7-6 (7/3) 8-10. Stich (All) - Kafelnikov (Rus) 5-7 3-6. Kärbacher (All) - Volkov (Rus) 6-4 6-1.
A Göteborg (synthétique): Suède - Etats-Unis 3-2. Apell-Björkman (Su) - Stark-Palmer (EU) 6-4 6-4 3-6 6-2. Edberg (Su) - Sampras (EU) 6-3 abandon. Larsson (Su) - Martin (EU) 5-7 6-2 6-2 6-4.

● PROMOTION-RELEGATION, GROUPE MONDIAL-PREMIÈRE DIVISION

A Christchurch (en salle): Nouvelle-Zélande - Australie 1-4. Steven-

Evernden (NZ) - Woodbridge-Woodforde (Aus) 3-6 4-6 1-6. Steven (NZ) - Rafter (Aus) 5-7 4-6 1-6. Greenhalg (NZ) - Woodforde (Aus) 6-3 1-6 2-6.
A Montevideo (terre battue): Uruguay - Autriche 1-3. Filippini-Perez (Uru) - Skoff-Antonitsch (Aut) 7-5 7-5 3-6 6-3. Filippini (Uru) - Muster (Aut) 5-7 1-6 1-6.
A Jaipur (gazon): Inde - Afrique du Sud 2-3. Paes-Natekar (Ind) - Ferreira-Norval (AdS) 4-6 4-6 1-6. Paes (Ind) - Ferreira (AdS) 6-3 6-4 7-5. Isamil (Ind) - Ondruska (AdS) 4-6 3-6 3-6.
A Budapest (terre battue): Hongrie - Italie 1-4. Kovacs-Markovits (Ho) - Pescosolido-Brandi (It) 6-2 4-6 6-4 6-7 7-9. Noszaly (Ho) - Gaudenzi (It) 1-6 3-6. Kroesco (Ho) - Furlan (It) 2-6 7-5 6-1.

A Tel Aviv (dur): Israël - Belgique 2-3. Mansdorf-Erich (Isr) - Pimek-Dewulf (Bel) 4-6 7-5 3-6 7-6 (7/4) 4-6. Mansdorf (Isr) - Dewulf (Bel) 6-1 4-6 6-2 5-7 abandon. Bloom (Isr) - van Garsee (Bel) 6-1 1-6 6-2.

A Copenhague (en salle): Danemark - Pérou 4-1. Carlsen (Dan) - Noriega (Per) 6-2 6-2 6-4. Carlsen-Christensen (Dan) - Yzaga-Noriega (Per) 4-6 6-3 6-7 (7/9) 7-6 (7/5) 6-4. Carlsen (Dan) - Yzaga (Per) 6-3 6-7 (4/7) 6-3 6-3. Fetterlein (Dan) - Noriega (Per) 7-6 (7/3) 6-2.

A Porto (terre battue): Portugal - Croatie 0-4. Cunha Silva-Marques (Por) - Ivanisevic-Hirszon (Cro) 4-6 2-6 4-6. Marques (Por) - Ivanisevic (Cro) 3-6 5-7. Le dernier simple a été annulé en raison de la pluie. (si)

Rugby - LNA: le RCC balayé

Le leader sans forcer

● LA CHAUX-DE-FONDS - HERMANCENCE 7-50 (7-26)

Samedi, sur son terrain des Arêtes, le RCC a offert une résistance honorable au champion de Suisse. Cela n'a pourtant pas suffi pour inquiéter Hermance, qui a passé un après-midi somme toute tranquille et s'est contenté d'expédier les affaires courantes.

Le premier essai des Hermancois fut inscrit à la dixième minute. La partie était jouée, le champion avait gagné et allait marquer encore à sept autres re-

prises au fil des minutes et des cadeaux d'une arrière-garde chaux-de-fonnière à la dérive. Les «jaune et bleu», quant à eux, réussirent à sauver l'honneur à la fin de la première mi-temps par un essai de Lüthi, opportuniste en la circonstance.

La Chaux-de-Fonds: Dinacci, Landwerlin, Carnal, Egger, Berthet, Martinot, Pingeon (40e Bettex), Donnelly Lüthi, Stoller, Steudler, Bornet, Marron, Grossenbacher (20e Bohl), Lopez.

Notes: expulsion de Lüthi à la 65e minute. (pf)

Neuchâtel gagne sur le fil

Une pénalité salvatrice

● NEUCHÂTEL - ZURICH 14-13 (6-3)

Samedi, le NSRC recevait Zurich pour le compte de la troisième journée du championnat. D'entrée de jeu, les Neuchâtelois se montrèrent conquérants, accablant le plus souvent leurs adversaires à la défensive. Cependant, les «noirs» ne purent concrétiser leur domination que par deux pénalités réussies par Pannett.

Peu avant la mi-temps, les Neuchâtelois concédèrent à leur tour une pénalité. Le début de la seconde mi-temps vit les Alémaniques réagir. A leur tour, les joueurs de l'entraîneur Brennan ne purent que se défendre durant dix minutes.

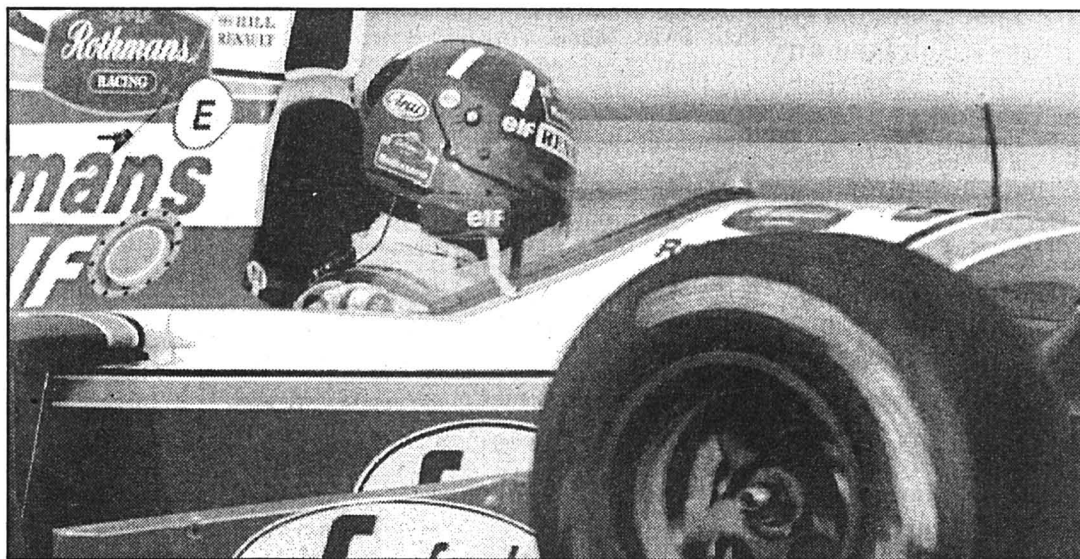
Durant la dernière minute du match, les «noirs» parvinrent à acculer leurs adversaires à la faute. (JP)

LE POINT

LNA. Groupe A: La Chaux-de-Fonds - Hermance 7-50. Champagnole - CERN 14-3. Nyon - Censeau 59-0. Classement: 1. Hermance 3-9. 2. Nyon 3-7. 3. Champagnole 2-6. Groupe B: Neuchâtel - Zurich 14-13. Morneau - Bâle 31-8. Belfort - Berne 16-3. Classement: 1. Berne 2-7. 2. Bâle 3-7. 3. Belfort 2-6. Groupe C: Albaladejo - Avusy 6-27. Montbéliard - Yverdon 26-5. Arbois - Stade Lausanne renvoyé. Classement: 1. Avusy 3-7. 2. Montbéliard 2-6. 3. Yverdon 3-5. (si)

Automobilisme - F1: Damon Hill remporte le GP du Portugal à Estoril

On repart à zéro



Damon Hill

Il n'est plus qu'à un point de Schumacher.

(Keystone-EPA)

Objectif atteint pour la FIA. A trois épreuves de la fin du Championnat du monde de Formule 1, on va pratiquement repartir à zéro dans la lutte pour le titre. Le Britannique Damon Hill, vainqueur d'un GP du Portugal, particulièrement monotone au volant de sa Williams-Renault, ne compte plus qu'un seul point de retard sur l'Allemand Michael Schumacher, qui purgeait son dernier Grand Prix de suspension et qui fera sa rentrée dans trois semaines dans le GP d'Europe, sur le circuit espagnol de Jerez.

Si les trois dernières épreuves de la saison promettent ainsi un certain suspense, il n'y en a pas eu à Estoril. Comme à la parade, les Williams-Renault ont réussi le doublé avec Hill vainqueur devant son jeune coéquipier David Coulthard. L'écurie Williams a ainsi obtenu son vingt-deuxième doublé cependant que Hill a remporté sa huitième victoire en 31 grands prix. Un pilote pouvait éventuellement prétendre empêcher Damon Hill de gagner. L'Autrichien Gerhard Berger, auteur de la pole-position au volant de sa Ferrari. Trahi par sa mécanique, Berger a toutefois été contraint de renoncer dès le septième tour, alors qu'il occupait le commandement. Son coéquipier Jean Alesi n'a pas été beaucoup plus heureux. Alors qu'il tentait de passer à la corde, il

COULTHARD FRUSTRÉ

L'abandon des deux Ferrari a fait le bonheur du Finlandais Mika Hakkinen et de l'écurie McLaren-Peugeot. Hakkinen (26 ans mercredi prochain) a obtenu son cinquième podium de la saison. Il avait terminé deuxième en Belgique et déjà trois fois troisième, à Saint-Marin, en Angleterre et en Italie. Avec la deuxième place de Martin Brundle à Monaco, le moteur Peugeot, pour sa première saison en Formule 1, s'est ainsi retrouvé six fois dans les trois premiers.

David Coulthard (23 ans) aurait sans doute eu la possibilité de gagner ce GP du Portugal. A défaut d'un succès qui était à sa portée mais qui lui fut refusé par la course d'équipe (Hill devait gagner à tout prix), il a tout de

même obtenu le premier podium de sa jeune carrière en Formule 1, confirmant ainsi son exceptionnel talent. Un talent qu'il n'aura plus l'occasion d'exprimer cette saison puisque pour les trois dernières courses de la saison, il va céder son volant à Nigel Mansell.

Le Brésilien Ruben Barrichello (Jordan-Hart) a également démontré qu'il était désormais capable de rivaliser avec les meilleurs. Comme à Monza, il a pris la quatrième place, devant la Benetton-Ford de Jos Verstappen et la McLaren-Peugeot de Martin Brundle. (si)

Classements

GP du Portugal (71 t. à 4,36 km = 309,56 km): 1. Hill (GB), Williams-Renault, 1h41'10"165 (183,589 km/h). 2. Coulthard (GB), Williams-Renault, à 0"603. 3. Hakkinen (Fi), McLaren-Peugeot, à 20"193. 4. Barrichello (Br), Jordan-Hart, à 28"003. 5. Verstappen (Ho), Benetton-Ford, à 29"385. 6. Brundle (GB), McLaren-Peugeot, à 52"702.

Championnat du monde (après 13 tours sur 16). Pilotes: 1. Schumacher 76. 2. Hill 75. 3. Berger 33. 4. Hakkinen 22. 5. Alesi 19. 6. Barrichello 16.

Constructeurs: 1. Williams-Renault 89. 2. Benetton-Ford 87. 3. Ferrari 58. 4. McLaren-Peugeot 34. 5. Jordan Hart 20. 6. Tyrrell-Yamaha 13.

Prochain Grand Prix: GP d'Europe à Jerez (Esp) le 16 octobre. (si)

Cyclisme - Rominger, vainqueur du GP des Nations, parle du record de l'heure

«Je ne le sens pas vraiment»

Tony Rominger, vainqueur samedi sous la pluie du GP des Nations, sur le circuit de 84,5 km du lac de Madone, refuse toujours de dire quand il va s'attaquer au record de l'heure, détenu depuis le 2 septembre par son grand rival, l'Espagnol Miguel Indurain (53,040 km).

«Franchement, ce record, je ne le sens pas vraiment, a-t-il expliqué après avoir remporté son quinzième succès de la saison. Cela demande beaucoup de préparation. Et demain, je peux me réveiller et avoir envie de partir en vacances...»

L'homme aime les voyages au long cours et sa saison, malgré son abandon dans le Tour de France, a été longue. Ce n'est qu'à l'issue du Tour de Lombardie qu'il prendra sa décision. «Pour tenter le record, il faut être bien préparé. Je ferai des tests sur la piste de Stuttgart. Si je roule à 49-50 km/h, on pourra alors réfléchir pour la suite. Si je le fais, je partirai un mois à Mexico. Je ne suis pas un pistard et, comme Indurain, j'ai besoin d'au moins trois ou quatre semaines de préparation spécifique.»

Son commanditaire a déjà esquissé les plans d'un vélo spécialement conçu qu'il ne reste plus qu'à fabriquer. Rominger a montré samedi qu'il avait toute les qualités requises pour faire tomber le record: puissance et régularité dans l'effort.

Depuis son abandon du Tour de France en raison d'une gastro-entérite, le No 1 mondial a retrouvé tous ses moyens, surtout dans les épreuves contre le

chronomètre: «Je m'étais fixé comme objectif de fin de saison de gagner le GP des Nations, qui a souvent relancé ma carrière. J'ai fait une préparation spécifique pour cela. Ces trois dernières semaines, j'ai grimé chaque jour les 12 km du col de la Madone (10 %) en y ajoutant, avant ou après, deux heures d'entraînement à intensité variable. Mais je n'ai pas suivi les prescriptions de mon médecin, le Dr Ferrari, qui voulait que j'ajoute trois quarts d'heure derrière un d'erny...»

Une préparation sérieuse et intense qui l'a amené au meilleur de sa forme pour ces «Nations», qu'il a survolées. Le 11 septembre déjà, il se sentait «très confiant» au départ du Grand Prix Eddy Merckx, disputé également sous la pluie à Bruxelles et qu'il a remporté haut la main. Cela faisait partie de sa préparation en vue du GP des Nations, épreuve illustre figurant neuf fois au palmarès d'un Anquetil, cinq fois à celui de Bernard Hinault, et qu'il avait déjà rempor-

tée en 1991 à Bergame, quand elle servait de finale à la Coupe du monde. (si)

RÉSULTATS

Professionnels: 1. Tony Rominger (S), 84,5 km en 1 h 47'41" (47,082 km/h). 2. Francis Moreau (Fr) à 3'48". 3. Thierry Marie (Fr) à 4'13". 4. Pascal Lance (Fr) à 4'29". 5. Charly Mottet (Fr) à 6'20". 6. Chris Boardman (GB) à 7'10". 7. Peter Meinert (Dan) à 7'13". 8. Marek Lesniewski (Pol) à 8'15". 9. Stephen Hodge (Aus) à 8'27". 10. Andrea Chiurato (It) à 8'51". 11. Herman Frison (Be) à 9'15". 12. Philippe Gaumont (Fr) à 10'13". 13. Arturas Kasputis (Lit) à 11'56". 14. Martial Locatelli (Fr) à 12'07". 15. Philippe Louviot (Fr) à 13'43".

Amateurs: 1. Jacques Landry (Can), 47 km en 1 h 02'54" (44,833 km/h). 2. Moreau (Fr) à 18". 3. Roesems (Be) à 20".

Dames: 1. Diana Ziliute (Lit), 37 km en 56'00" (39,643 km/h). 2. Barbara Heeb (S) à 1'05". (pr)

À Liestal aussi

Vingt-quatre heures après avoir remporté le GP des Nations, Tony Rominger fut aussi le plus fort au deuxième Memorial Joseph-Voegeli, couru également contre-la-montre sur 29,6 km à Liestal. Rominger avait été battu, lors de l'édition inaugurale, l'an passé, par Alex Zülle, absent cette fois.

Rominger s'est imposé avec 1'08" d'avance sur le Danois Bjarne Rijs, au terme des deux boucles du parcours bâlois. Rijs n'avait pas été de la partie, la veille, dans le GP des Nations. Le parcours difficile comportait deux ascensions assez corsées et n'était pas fait pour les spécialistes purs de l'effort en solitaire. Ainsi, Boardman a une nouvelle fois essuyé une nette défaite (5e). (si)

VTT - Coupe neuchâteloise: Communal Bike

Encore Grezet

Placée à l'enseigne de la Communal Bike, l'ultime manche de la Coupe neuchâteloise de VTT s'est déroulée samedi à La Sagne, dans des conditions tout à fait respectables pour un cycliste des champs. D'autant plus que chacun se souvient encore de l'édition précédente, qui avait transformé les participants en hommes de boue.

Personne ne sera donc surpris de constater que sur ce genre de terrain, Jean-Mary Grezet s'est imposé pour la deuxième année consécutive, en couvrant ses trois tours de circuit, soit une trentaine de kilomètres, en 1 h 37'45". L'ancien routier professionnel ne fait peut-être que des apparitions épisodiques dans le monde du VTT, mais il n'a rien perdu de ses qualités, reléguant son second, Thierry Schulthess, à près de deux minutes. Grezet a toutefois bénéficié de l'absence du vainqueur de la Coupe-neuchâteloise, Hubert Louis, actuellement en France pour raisons professionnelles.

Le classement de ce trophée ne pouvait en effet plus échapper au sociétaire du VC Vignoble. Tout comme d'ailleurs, il ne pouvait plus échapper à Christophe Auberson en juniors et à Arlette Schneider, côté féminin. La seule incertitude régnait en fait à propos de la catégorie vétérans. Trois hommes entraient encore en ligne de compte pour le sacre final: le Boudrysan Jean-François Junod, Jean-Pierre Girard de Colombier et surtout Valerion Bottaro. Contrairement à ses deux adversaires, le Marinois n'avait pris

DANS LES BOX

UN NOUVEAU VENU

Le pilote canadien Paul Tracy de l'écurie Penskey, actuellement troisième du championnat de formule Indy aux USA, a été vu dans le paddock. C'est au volant d'une Benetton-Ford que Paul Tracy fera des essais en F1 cette semaine sur le circuit d'Estoril. «J'aimerais remercier l'équipe Benetton-Ford, lâchait-il. Avec la meilleure équipe, j'espère faire du bon travail.»

ALESI FURIEUX

Lors d'une conférence de presse, Jean Alesi furieux a déclaré: «Mon abandon en course est incroyable. C'est un manque de respect de la part du pilote qui me précédait. Il m'a coincé alors que j'avais largement la place pour passer! J'ai maintenant des douleurs au bras droit. Je ne sais pas encore si je pourrai reconduire en début de semaine.»

BRABHAM SUSPENDU

Le pilote australien David Brabham (Simtek-Ford) a été suspendu pour un Grand Prix avec sursis, avec mise à l'épreuve durant trois courses, par les commissaires du Grand Prix du Portugal. Ils ont en effet estimé que la responsabilité de Brabham était engagée dans l'accrochage survenu au 39e tour avec le Français Jean Alesi (Ferrari).

UN MONUMENT POUR SENNA

Un monument à la mémoire d'Ayrton Senna a été inauguré hier sur le circuit d'Estoril. Le Brésilien triple champion du monde tragiquement disparu le 1er mai à Monza, s'y était illustré notamment en remportant sa première course.

(lm, si, ap)

Motocyclisme

La menace Okada

Le Japonais Tadayuki Okada a remporté, à Buenos Aires, le Grand Prix d'Argentine en catégorie des 250 cmc. Le pilote de Honda, le seul à avoir marqué des points dans tous les grands prix, a signé la deuxième victoire depuis le début de la saison, après celle de Suzuka.

Le leader du classement mondial, l'Italien Massimiliano Biaggi, a pris la deuxième place devant le champion du monde en titre, le Japonais Tetsuya Harada. Meilleur Suisse, Adrian Bosshard (Honda) a terminé à la 12e place, alors que son compatriote Eskil Suter (Aprilia) s'est classé 19e.

Avant le dernier Grand Prix de la saison, le 9 octobre prochain sur le circuit de Catalunya à Montmeló près de Barcelone, Biaggi est en tête avec 209 points devant Okada (201). Pour le titre mondial, seuls ces deux coureurs entrent encore en lice. Le troisième, l'Italien Loris Capirossi, handicapé par une blessure, s'est en effet contenté de la cinquième place et ne compte désormais que 179 points.

Le Japonais Kazuto Sakata (Aprilia) s'est assuré du titre de champion du monde dans la catégorie des 125 cmc en prenant la neuvième place.

Buenos Aires. Grand Prix d'Argentine. 500 cmc (27 tours = 117,450 km): 1. Doohan (Aus), Honda, 48'12"812 (146,162 km/h). 2. Chandler (EU), Cagiva, à 8"712. 3. Kocinski (EU), Cagiva, à 16"969. 4. Itoh (Jap), Honda, à 28"281. 5. Puig (Esp), Honda, à 32"390. 6. Cadalora (It), Yamaha, à 40"069. **Puis:** 19. Haenggeli (S), ROC-Yamaha, à un tour. **Classement (après 13 des 14 courses):** 1. Doohan 297 (champion du monde). 2. Schwantz 169. 3. Kocinski 156. 4. Cadalora 149. 5. Puig 143. 6. Itoh 141. **Puis:** 25. Haenggeli 7.

250 cmc (25 tours = 108,750 km): 1. Okada (Jap), Honda, 45'09"167 (144,509 km/h). 2. Biaggi (It), Aprilia, à 5"283. 3. Harada (Jap), Yamaha, à 5"603. 4. Ruggia (Fr), Aprilia, à 6"513. 5. Capirossi (It), Honda, à 13"867. 6. Roberts (EU), Yamaha, à 19"601. **Puis:** 12. Bosshard (S), Honda, à 50"185. 19. Suter (S), Aprilia, à 1'24"839. **Classement général (après 13 des 14 courses):** 1. Biaggi 209. 2. Okada 201. 3. Capirossi 179. 4. Romboni (It), Honda, 154. 5. Waldmann (All), Honda, 147. 6. Ruggia 139. **Puis:** 13. Suter 42. 15. Bosshard 28.

125 cmc (23 tours = 100,050 km): 1. Martinez (Sp), Yamaha, 43'37"566 (moy. 137,601 km/h). 2. Ueda (Jap), Honda, à 0"375. 3. Perugini (It), Aprilia, à 1"334. 4. Scalvini (It), Aprilia, à 3"114. 5. Alzamora (Sp), Honda, à 3"643. 6. Raudies (All), Honda, à 14"007. **Puis:** 16. Petrucciani (S), Aprilia, à 1'09"914. **Classement:** 1. Sakata 215 (champion du monde). 2. Ueda 184. 3. Tsujimura 177. 4. Oettl (All), Aprilia, 140. 5. Raudies 137. 6. Martinez 135. **Puis:** 10. Petrucciani 63. (si)

● Avec le soutien de L'Impartial

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Boudry

Oui au centre commercial

A Boudry, les votations fédérales de ce week-end comportaient aussi un volet communal. C'est à un cheveu que le projet de centre commercial a finalement passé la rampe.

Page 25

Course contre la faim

Légère déconvenue

La Course contre la faim a réuni samedi après-midi quelque 130 participants à La Chaux-de-Fonds, soit un peu moins que l'an dernier. Hormis cette légère déconvenue, l'édition 94 semble toutefois avoir répondu aux attentes des organisateurs comme des coureurs.

Page 19

Canton du Jura

Cinq femmes au Gouvernement?

Jamais depuis la création du canton du Jura des élections ne se sont présentées sous de meilleurs auspices que les joutes du 23 octobre prochain. Le nombre des candidates au Parlement a augmenté de 25% par rapport à 1990 et les femmes représentent le tiers des candidates. Mieux, on en trouve cinq parmi les dix-neuf candidats à l'exécutif cantonal. Alors, cinq femmes au Gouvernement?

Page 27



Météo:

Quelques pluies intermittentes.
Neige vers 2800 mètres.

Demain:

Le plus souvent très nuageux et précipitations intermittentes.

Lac des Brenets
750,93 mLac de Neuchâtel
429,42 m

Fête à souhaiter lundi 26 septembre 1994: JUSTINE

17°
Lever: 6 h 25
Coucher: 18 h 2211°
Lever: 21 h 59
Coucher: 12 h 45Neige
2800 m

L'Impartial

Votations fédérales: la tolérance reste une notion à géométrie variable

Le racisme ne passera pas!

Si les trois cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne ont inscrit leurs suffrages en faveur des nouvelles dispositions sur le racisme en dessus de la moyenne suisse, la région est restée partagée sur cette nécessité. Notamment dans le Jura bernois, où les districts de Courtelary et de Moutier ont dit non, alors que La Neuveville et Bienne en ont largement accepté l'augure. Malgré une participation parfois modeste, cet objet ne laissait personne indifférent. Nous avons du reste demandé à quelques personnalités d'exprimer leur point de vue à l'issue de ce scrutin.

Lambert Tripet

Satisfait sans plus

Ce jeune Loclois, doreur de formation, complètement écœuré lors de la première utilisation de sa carte d'électeur à l'occasion de la fameuse consultation du 6 décembre 1992 sur l'entrée de la Suisse dans l'EEE, a failli ne jamais reprendre le chemin des urnes. Pourtant, il l'a fait régulièrement et le résultat du scrutin de ce week-end, auquel il a participé, le satisfait. Moyennement toutefois. «Je suis content que cet objet ait passé, mais sans plus. Le score n'est pas faramineux. C'est sur le fil du rasoir que le «oui» a été accepté. Mais dans l'ensemble des objets importants, à portée européenne, que les Suisses ont refusés, il ne s'agit que d'un grain dans un champs de maïs» Pour lui, l'essentiel réside dans l'intégration de la Suisse dans la Communauté. «Humainement le peuple ne pouvait rejeter cette loi», mais les refus sur les Casques bleus, la naturalisation et surtout l'EEE lui restent au fond de la gorge. Au point qu'il est presque sûr, pour éviter «cette pourriture helvétique» qu'il épousera une Française afin de s'europaniser. Il a déjà d'ailleurs des adresses en Bresse. (jcp)

Claude Frey

«Très heureuse surprise»

Le conseiller national radical Claude Frey ne cachait pas sa satisfaction, hier soir, à l'issue du scrutin: «C'est une très heureuse surprise. Je constate que la population suisse n'est pas tombée dans le piège de l'amalgame, car rarement au cours d'une campagne on aura dit autant de choses fausses. Ce résultat confirme que le peuple suisse sait faire preuve de maturité.

J'en suis d'autant plus satisfait que, ces derniers temps, on aurait pu craindre des gens un vote «sanction» ne touchant pas l'objet du scrutin, mais se voulant une marque de désapprobation à l'égard du Conseil fédéral. Enfin, l'issue de ce vote est très heureuse pour l'image de la Suisse à l'étranger. Un «non» aurait en effet été très mal perçu par nos voisins». (cp)

Jean-Marie Tran-Ngoc

«Tout reste à faire!»

«De justesse!», tel est le cri du cœur de ce Chaux-de-Fonnier d'origine vietnamienne, actuellement animateur du Centre de rencontre à La Chaux-de-Fonds. «La moitié des Suisses n'a pas dit non à l'intolérance et au racisme!». Pour ce professionnel du social, «rien ne va de soi»: «La nouvelle loi est un garde-fou pour contenir les dérapages, reste que le travail débute. Travail d'instruction du public, de diffusion de l'idée que si le racisme est un phénomène irrationnel, il n'est aucunement justifiable. Il faut que l'étranger soit reconnu comme valeur propre». Et de constater: «Je rêve d'une plus grande compréhension mutuelle; c'est le moment ou jamais de substituer la tolérance à l'intolérance». (pfb)

Françoise Pétremand

«Ne pas oublier les peurs»

«Je ne suis pas surprise du résultat, mais j'avais peur que la fête prenne un goût amer. Je suis contente que ce ne soit pas le cas. J'aurais souhaité un meilleur score, mais je suis déjà satisfaite, car on sent une évolution dans l'esprit des gens» a déclaré de son côté Françoise Pétremand, membre de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes du canton de Neuchâtel.

«Les militants ont fait un bon travail pour faire comprendre les enjeux de cette loi antiraciste. Mais maintenant, au niveau des responsables politiques, il ne faudra pas oublier de prendre en considération les peurs des citoyens qui ont refusé la loi: la

Prix du blé	
NEUCHÂTEL	
OUI	54,88%
Non	45,12%
JURA	
OUI	53,55%
Non	46,44%
JURA BERNOIS	
OUI	52,12%
Non	47,88%

peur de ne plus avoir de travail, d'argent, de perdre ses privilèges d'être Suisse... Il faudrait qu'on puisse donner des réponses à ces peurs. Pour moi, ça correspondrait à un changement de mentalité dans la manière de concevoir la politique». (se)

Laurence Vaucher

«J'aurais été très fâchée...»

Pour Laurence Vaucher, députée socialiste à Môtiers, «le non aurait été très grave. Dès lors, je suis contente et satisfaite. Je n'avais pas fait de pronostique, mais j'aurais été très fâchée que cette loi ne passe pas. Je trouve qu'elle n'a pas passé à une immense majorité mais une loi, c'est-à-dire un ensemble d'éléments juridiques, est toujours difficile à adapter à la réalité humaine. Le non aurait été très grave.»

«Ce qui a joué en faveur du oui, c'est tout d'abord le consen-

Interdiction de la discrimination raciale

NEUCHÂTEL

OUI 56,52%
Non 43,48%

JURA

OUI 61,47%
Non 38,53%

JURA BERNOIS

Oui 49,40%
NON 50,60%

sus politique qui s'est instauré de la droite à la gauche: des témoins de tous les bords ont pris position. D'autre part, l'euro-compatibilité de la loi y a certainement aussi contribué. Enfin, il faut relever que la campagne du oui était assez importante.» (se)

Anne-Françoise Chappuis

Une heureuse surprise

Anne-Françoise Chappuis est enseignante et conseillère communale socialiste au Noirmont. «Pour moi, c'est une heureuse surprise. J'étais sceptique avant ce vote suite notamment aux refus successifs des votes touchant à l'ouverture (naturalisation des jeunes étrangers, adhésion à l'EEE). Je suis surprise en bien, car les arguments des opposants étaient tellement démagogiques — du style si vous acceptez cette loi, le niveau des classes va baisser, le chômage et la délinquance vont augmenter — qu'on pouvait craindre le pire.»

«Pour moi, il s'agit d'une victoire décevante. C'est une petite victoire que de passer cette loi avec une si faible majorité. Cela me confirme dans l'idée qu'il ne faut pas se contenter de ce résultat. Il faut continuer de donner aux gens la possibilité de rencontrer des étrangers, de mieux se connaître. Les Suisses devraient aussi mieux connaître leurs racines pour avoir moins peur de l'autre. Dans mon travail d'enseignante, je continuerais donc de faire passer le message de l'acceptation de la différence. (mgo)

Gérard Dessaulles

Amalgame compréhensible

Gérard Dessaulles, employé Télécom et conseiller municipal à Saint-Imier, est de ceux qui ont approuvé la loi contre le racisme. Pourtant, il comprend que nombre de votants aient fait un amalgame entre leurs difficultés financières, l'Etat qui les écrase de taxes et autres impôts, d'un côté, et l'impression de vie agréable que donnent certains étrangers. «Mais si nombre de problèmes sont dus à des étrangers, dans les grandes villes, cela ne doit pas occulter tout ce que nous apportent, socialement et culturellement, d'autres ressortissants de pays voisins ou lointains.» A son avis, la proportion importante des «non» relève d'un problème général de société, plus que d'une réaction purement raciste. Le racisme, d'ailleurs, Gérard Dessaulles le condamne fermement. Mais il condamne avec autant de vigueur la politique de droite, qui prêterait les petits et protégés les nantis, qu'ils soient Helvètes ou non. (de)

Préfecture du district de Courtelary

Socialiste en tête

Comme prévu, il faudra passer par un deuxième tour pour que le district de Courtelary connaisse le nom de son nouveau préfet. Quatre candidats officiels se mesureraient cette fin de semaine, dont aucun n'a atteint la majorité absolue, qui était de 3622 voix.

C'est Antoine Bigler, le socialiste de Tramelan, qui a récolté le meilleur score, avec 2908

voix, soit 40,15% des suffrages. Il est suivi par l'agriculteur Roland Benoît, de Corgémont, avec 2347 voix (32,41%). Ces deux candidats se sont nettement détachés, puisque le radical Jean-Pierre Wenger, de Sonceboz, a obtenu 1283 voix (17,72%), tandis que l'imérien Claude Grobéty, hors parti, ferme la marche avec 691 voix (9,54%).

Tout se décidera au soir du

16 octobre prochain, à la majorité simple cette fois. Et pour ce deuxième tour de scrutin, il faut le souligner, n'importe quel citoyen helvétique éligible pourra se présenter. Mais il y a fort à parier que l'on vivra surtout un duel entre MM. Bigler et Benoît. A moins qu'une figure marquante de la région ne se décide ces tout prochains jours... (de)

Page 26

SUBARU 4x4

IMPREZA 1.6
16 V - 90 CV
2x5 vitesses

Fr.
24 100.-

AUTO-CENTRE
Fritz-Courvoisier 66
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 66 77

DIVERS

UNE SEMAINE DE BEAUTÉ
LANCÔME LANCÔME LANCÔME

Dominez magistralement
les signes du temps
RÉNERGIE
SOIN DOUBLE PERFORMANCE
ANTI-RIDES ET FERMETÉ



LANCÔME
PARIS

CONSEILS - CADEAUX
MAQUILLAGE D'AUTOMNE
du 27 septembre au 1er octobre

Carte fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-12404



Patinoire des Mèlèzes

Championnat LNB
Mardi 27 septembre 1994
à 20 heures

La Chaux-de-Fonds
reçoit **Langnau**

Les cannes sont offertes par:

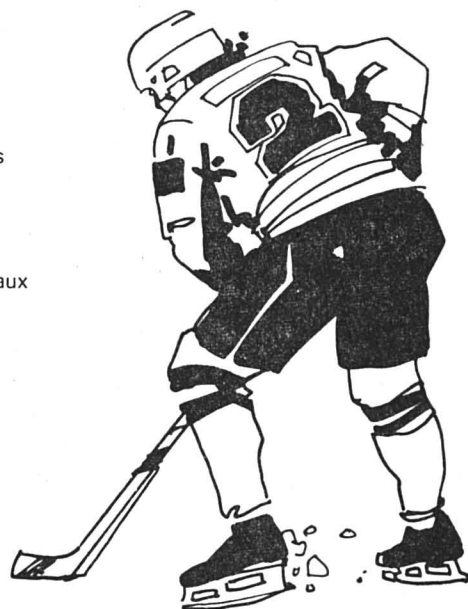
VAC René Junod SA
Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds
Façade-Rideau, P.-A. Bozzo SA
Hôtel-de-Ville 103, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:

SBS, Léopold-Robert 16-18, 2300 La Chaux-de-Fonds
Restaurant Piscine-Patinoire
Mèlèzes 2, 2300 La Chaux-de-Fonds
Renaud Biéri, entreprise de construction
Daniel-JeanRichard 41, 2300 La Chaux-de-Fonds
Mérieult-Donzé, agencement et organisation de bureaux
Jardinière 129, 2300 La Chaux-de-Fonds
Fiduciaire de gestion et d'informatique
Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
Confiserie Mirabeau
Rue Neuve 7, 2300 La Chaux-de-Fonds
BCN, Léopold-Robert 44

Points de vente: Kiosque Espacité, P.-A. Lagger
Bar Le Rallye

Avec le soutien de



Perdez 10 kg en 37 jours
Hygial

Cabinet-conseils d'hygiène alimentaire
Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence
qui, en 10 ans, a appris à des milliers de femmes et d'hommes
à rester minces sans se priver.

Genève
022 786 60 49

Lausanne
021 323 58 34

Sion
027 22 48 88

Neuchâtel
038 25 37 07

Fribourg
037 22 44 45

Prochainement: ouverture du cabinet de Montreux.

18-2417/ROC



GUCCI

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57 039/23 41 42

132-12398

JOUR 039/26 40 77 **MIROITERIE**
OST
132-12108 **ost** Numa-Droz 185 **NUIT**
VITRERIE

DIVERS

J'ACHÈTE

pendules, montres de poche,
montres-bracelets, ainsi que
meubles, outillage et fournitures
d'horlogerie anciennes.



ANTIQUITÉS

G. Votano

Grand-Rue 69,
2720 TRAMELAN
☎ 032/97 66 47

296-1467

LA CHAUX-DE-FONDS:
Eplatures 19, 039 / 26 67 77
LE LOCLE:
Henry-Grandjean 1, 039 / 31 75 08



Physic club

Moi,
j'y vais!
C'est la seule
solution...



- SAUNA
- BAIN-TURC
- PISCINE
- AQUAGYM
- DANSE MODERN JAZZ
- AEROBIC
- STEP
- FITNESS
- GYMNASTIQUE DU DOS
- LOW IMPACT
- HI IMPACT
- STRETCHING
- GYM ABDO FESSIER
- SOLARIUM
- GARDERIE D'ENFANTS

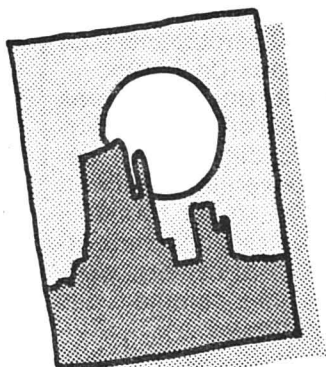
NOUVEAU!
ECOLE DU DOS
avec cours collectifs
ou individuels!
Test cardio-vasculaire
avec analyse de votre
résistance à l'effort!

Feu: 118

SPECTACLES - LOISIRS

CONNAISSANCE DU MONDE

ETATS-UNIS
GRANDS ESPACES DE
L'OUEST



Film et conférence de
MICHEL AUBERT

Histoire et légendes du Far West
Les rendez-vous des trappeurs

La ruée vers l'or

Les parcs nationaux

Arches - Bryce Canyon - Grand
Canyon - Green-River et la
conquête de l'Ouest

L'incroyable aventure des
Mormons

Les grandes civilisations
précolombiennes

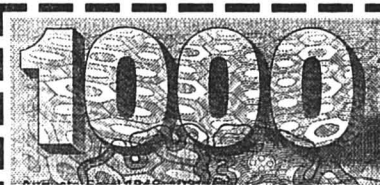
LE LOCLE

Musée des Beaux-Arts
lundi 26 septembre, 20h

LA CHAUX-DE-FONDS
MIH
mardi 27 septembre, 16h et 20h
service culturel
migros

Billet en vente à l'entrée: Fr. 12.-
Abonnement pour 7 conférences: Fr. 70.-

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue
L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/
13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Dim/39/Mo

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.9%, total des
frais de fr. 413.20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

DIVERS

Subaru Station
Break 4 WD
1986, 75 000 km
Fr. 7900.-
Garage
de La Sagne
☎ 039/31 82 88
132-507953

SOS
DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

ACHÈTE AU PLUS
HAUT PRIX
VOITURES
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.
Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

Neuvième édition de la course contre la faim

130 coureurs ont eu chaud

Pour cette classique du genre qu'est devenue la course contre la faim, ils étaient 130, samedi après-midi, à venir se battre contre un soleil de plomb. Si la participation a, cette année, baissé de 30 unités, la Fête des vendanges et la course VTT de La Sagne n'y ont sans doute pas été pour rien. Hormis cette légère déconvenue, l'édition 94 semble toutefois avoir répondu aux attentes des organisateurs comme des coureurs. La générosité en sort gagnante.



Le départ de la course sous un soleil de plomb

Ils ont été 130, samedi, à venir se dépenser pour les tisserandes du Bangladesh.

(Impar-Gerber)

Pour la neuvième fois cette année, enfants, adolescents comme adultes s'étaient donc donné rendez-vous, à l'invitation de l'Eglise réformée, aux alentours du gymnase cantonal. Le cœur dans les baskets, les uns ont effectué 5 km, les autres douze; tous ont donné tout ce qu'ils avaient dans les jambes, sur un parcours qui s'est avéré exigeant. Soutenue par L'Impartial et la Banque Cantonale, la course, agendée peu avant Morat-Fribourg, comptait du reste pour le championnat cantonal hors stades.

Fonctionnant sur le principe du parrainage, chaque coureur étant «payé» au kilomètre parcouru par les donateurs qu'il avait trouvés, la compétition avait cette année pour objectif de contribuer financièrement à un programme d'aide destiné à des tisserandes du Bangladesh. Marc Morier (avec 23 parrains), Paola Fabiani (17) et Antonio Remuinan (11) ont été les quêteurs de parrains les plus effi-

caces. Au plan de la course elle-même, le record de 41' détenu par le Valaisan Thierry Constantin reste valable. Le premier des 12 km est le Chaux-de-Fonnier Manuel Spoede, avec un temps de 45' 03", tandis qu'un autre citoyen de la ville, Thierry Perret, remportait les 5 km en 24' 41". (pfb)

LES RÉSULTATS

COURSE DES 12 KILOMÈTRES

Dames 1: 1. Corinne Ducommun (La Cibourg) 51'54". 2. Claudine Vuille (Le Locle) 1 h 04'08". 3. Catherine Marthaler (La Chaux-de-Fonds) 1 h 04'17".
Dames 2: 1. Françoise Thuler (Cornaux) 55'58". 2. Josiane Amstutz (Courtelary) 56'57". 3. Martine Dupan (CdF) 1 h 03'33".

Juniors filles: 1. Delphine Zigerli (Fleurier) 1 h 04'17". 2. Jessica Haenni (CdF) 1 h 11'18".
Juniors garçons: 1. Nicolas Mazzoleni (CdF) 50'34". 2. Gilles Robert (Le Locle) 55'41". 3. Nicolas Dubois (CdF) 1 h 02'05".

Hommes élites: 1. Manuel Spoede (CdF) 45'03". 2. Christian Reber (Cernier) 45'39". 3. Claude Saisselin (Le Crêt-du-Loche) 45'47".
Vétérans: 1. Claudy Rosat (La Brévine) 47'39". 2. Bernard Lamielle (CdF) 51'40". 3. Marc Morier (CdF) 53'15".

COURSE DES 5 KILOMÈTRES

Dames 1: 1. Mélanie Robert (Le Locle) 38'32". 2. Varine Gonzales (CdF) 38'33". 3. Marina Proelochs (CdF) 45'34".
Dames 2: 1. Nicole Merique (Neuchâtel) 35'30". 2. Anne-Marie Vita-

lyos (Colombier) 41'38". 3. Fotini Kitsos (CdF) 42'15".

Ecolières: 1. Mélanie Dupan (CdF) 36'50". 2. Vanessa Ballarin (CdF) 36'51". 3. Jenni Matthey (CdF) 39'22".

Ecoliers: 1. Grégory Perret (CdF) 31'42". 2. Cyril Boillat (CdF) 34'21".

Juniors filles: 1. Isaline Krahenbuhl (Colombier) 28'42". 2. Christina Kitsos (CdF) 35'38". 3. Fanny Morier (CdF) 36'49".

Juniors garçons: 1. Rivo Huguenin (La Sagne) 35'27".

Vétérans: 1. Antonio Remuinan (CdF) 31'45". 2. Daniel Droz (Le Locle) 33'53". 3. Laurent Huguenin (La Sagne) 35'00".

Hommes élites: 1. Thierry Perret (CdF) 24'41". 2. Dombaxi Capela (CdF) 30'58". 3. Claude Heimo (CdF) 48'43".

Galerie Huguenin-Dumittan

Fou de couleurs!

A la galerie Huguenin-Dumittan, on aime la jeunesse! Après des étudiants de l'Académie de Meuron, l'atelier du sculpteur chaux-de-fonnier accueille les œuvres récentes d'un jeune peintre autodidacte, Vincent Tesfaye.

Etabli à La Côte-aux-Fées, ce fougueux jeune homme portant une naissante moustache à la Dali (!) qui a pris le parti de s'exprimer par les couleurs avant tout, dévoile un environnement de fleurs épanouies sur des fonds très sensiblement travaillés (huiles sur pavatex). D'autres natures mortes, ainsi qu'un très honnête autoportrait, présentent des mises en page inhabituelles: Tesfaye ne craint ni de bousculer les perspectives ni les cadrages insolites.

Né voici 22 ans, ce peintre au talent certain – qui serait plus apprécié encore s'il faisait preuve d'un peu de modestie! – cherche ses marques auprès des grands artistes qui ont ponctué l'histoire de l'art, avec des références évidentes à Van Gogh (dont il porte le prénom), aux expressionnistes («Le violoncelle»), à Courbet («La Loue») et aux grands classiques du XVIIe siècle. Le présent accrochage est sa deuxième exposition personnelle. (sg-photo Impar Gerber)

● Jusqu'au 23 octobre.



AGENDA

Chœur à Cœur
Assemblée
extraordinaire

Conséquence d'un important absentéisme lors de son assemblée générale du 7 septembre dernier, au cours de laquelle il s'est avéré impossible de nommer un nouveau comité, l'association Chœur à Cœur convoque une assemblée générale extraordinaire, ce mercredi 28 septembre à 20 h à la Channe valaisanne. Ordre du jour: la continuité de l'association. Comme on le voit, la situation est préoccupante. Qu'on se le tienne pour dit! (Imp)

Temple Allemand
«L'Amor»

«L'Amor», texte de Fabrice Fillistorf, dans la scénographie de Cédric Magnin, musique de Gilles Schwab, lumières de Georges Brugger, sera joué au Temple Allemand lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 septembre à 21 h. (DdC)

Bus du CSP

Information sociale

Le bus du CSP, destiné à renseigner les rentiers AVS-AI sur leurs droits, sera en ville ce mardi 27 septembre, à la poste principale, de 10 à 17 heures. (Imp)

La kermesse du home «Le Foyer»

Sagnards à cœurs ouverts



Tout un village au rendez-vous

A l'entrée, trois dentellières sagnardes. (Impar-Gerber)

Un samedi que bien des résidents ne sont pas prêts d'oublier! Difficile d'ailleurs qu'il en soit autrement, puisque la réussite fut totale. Dès 10 heures samedi matin, et jusqu'au soir, le home médicalisé «Le Foyer» à La Sagne a vraiment su faire la fête. Rien ni personne ne manquait à l'appel. Une chose est certaine, non seulement les Sagnards se tiennent les coudes, mais en plus, ils ont un cœur gros comme ça.

Ouvrir grandes les portes, chacun peut le faire. Pourtant, celles

qui se sont ouvertes samedi sur la kermesse du home «Le Foyer» à La Sagne, n'étaient pas uniquement destinées à accueillir des visiteurs venus de l'extérieur. Tout le village, ou presque, s'était également donné rendez-vous. Question ambiance, l'échelle de Richter affichait vraiment par moments le 10 fatidique.

Dès l'entrée, penchées sur leur carreau, trois dentellières sagnardes attiraient inévitablement le regard du visiteur. Faire revivre, le temps d'une fête, un

métier vieux de plus trois siècles, si le pari était de taille, l'exécution était quant à elle aussi minutieuse que magnifique. Difficile dès lors de s'arracher à un tel spectacle. Pourtant, entraîné par les flons-flons de la fête, le fumet des mets que chacun se préparait à savourer, et par les musiciens de l'Espérance, le convive se devait également de s'arrêter devant les autres stands qui étalaient également leurs merveilles.

Si bien des articles artisanaux avaient été confectionnés par les résidents (confiture, foulards, tabliers, bijoux, etc...), c'est grâce aux enfants des classes communales que le gourmet pouvait acquérir des pâtes faites maison. Quant aux tout petits, s'ils n'avaient rien confectionné de comestible, ils étaient prêts, en revanche, à vendre leurs jouets. Avec les fonds ainsi récoltés, les résidents auront du même coup la chance de se permettre quelques petites agapes non prévues au programme.

Et comme un home peut en cacher un autre, tant le directeur du home La Résidence au Locle que celui du home Le Martagon aux Ponts-de-Martel se souviendront, autant que leurs résidents, du sourire d'André Crivelli, l'heureux directeur-hôte du home «Le Foyer».

C.M.

Lehmann - Henry - De Ceuninck en concert

Exigence et virtuosité

Pour son avant-dernier concert de la saison, le Théâtre ABC proposait vendredi dernier au Temple Allemand un trio d'une époustouflante virtuosité. Tantôt stridente et éclatée, tantôt sensuelle ou poétique, la musique qui a été donnée à entendre s'est révélée exigeante. Ce qui n'a pas empêché l'auditoire d'en faire son pain blanc.

On ne présente plus Patrick Lehmann, Jacques Henry et Laurent de Ceuninck, tout trois musiciens reconnus dans notre région et bien au-delà. Réunis dans une formation peu usitée – trompette, trombone et percussion – ils ont donné à entendre – et à voir – un véritable spectacle musical. Exploitant avec intelligence le volume et l'espace du Temple Allemand; déplaçant sons et instruments au fil des différentes ambiances, jouant en

pleine lumière comme au clair du spot, le trio a proposé un répertoire d'auteurs peu connus.

En présentant une musique tantôt stridente, éclatée – souvent proche de l'extase – parfois teintée urbaine, faisant exploser les cuivres sous l'extrême complexité percussive, tantôt des pièces plus ouatées et mélodiques, voire sensuelles, le concert s'est avéré résolument exigeant. De bout en bout, cette musique virtuose, nécessitant une mise en place parfaite, a pourtant su rallier l'attention silencieuse du public.

En création très applaudie, Jacques Henry présentait son «voyage de Dionysos», pièce emplie de créativité, tant au niveau strictement musical, que dans l'utilisation de l'espace et des voix; jusque dans l'intervention de tuyaux en plastique pendus au plafond! A mettre entre toutes les oreilles. (pfb)

PUBLICITÉ

Suisse et Gatt, partenaires pour la prospérité et l'emploi

Brochures d'information gratuites au 022/ 786 66 81

La Suisse et le GATT,
une histoire commune
depuis près de 30 ans

GATT
L'AVENIR MAÎTRISÉ

Société pour le développement de l'économie suisse, case postale 3684, 1211 Genève 3

Jean-Pierre Devaud expose au Grand-Cachot-de-Vent

L'argile dans tous ses états

Toutes les œuvres du céramiste Jean-Pierre Devaud, quelle que soit leur forme, doivent passer par l'épreuve du feu. Si, à force d'expérience, le modeler peut quasiment assurer la solidité de ses créations, certaines d'entre elles partent à la casse. Ce phénomène, certes un peu rageant, fait partie du jeu et a la particularité de conserver entière la découverte de l'objet fini, avec moult surprises à l'appui. La ferme du Grand-Cachot-de-Vent, sur la commune de La Chaux-du-Milieu, consacre à cet artiste neuchâtelois sa dernière exposition de la saison.



Jean-Pierre Devaud
Un céramiste qui sait faire parler la terre.

(Favre)

Une fois n'est pas coutume, l'univers que propose actuellement cette célèbre galerie est en trois dimensions. Rien, ou presque, n'est accroché aux cimaises noires de la maison. La semi-pé-

nombre qui en découle ne contribue qu'à faire ressortir davantage la beauté naturelle et cosmique des quelque 125 céramiques présentées. La possibilité d'admirer les pièces sous toutes leurs coutures donne sou-

vent l'envie de toucher, de palper, de prendre à pleines mains, de soupeser, ou tout simplement de frôler du doigt, afin de voir comment la matière éveille les sens.

Rugueuse, lisse, brillante,

mate, bosselée, excavée, saillante, piquée de petites pointes, les mots ne manquent pas pour qualifier cet argile, cette terre cuite à des températures dépassant parfois 1300 degrés. L'impression agréable que suscite

cette exploration mentale est déclinée lorsqu'un autre sens, la vue, vient s'y ajouter. Outre la forme ou les contours, alliant les arrondis aux angles plus ou moins ouverts, les couleurs offrent une variété de teintes allant jusqu'à l'infini. Même la palette du peintre le plus perspicace serait incapable de retranscrire tant de possibilités de mélanges de gris, de noirs, d'ocres, de bruns, de rouges vifs, de verts et de bleus.

TOUTES LES INTENSITÉS

De la moins contrastée à la plus éclatante, la majeure partie des intensités y est, renouvelant sans cesse l'intérêt de l'observateur. Le secret de tant de diversité? Des oxydes, des émaux, des minéraux réduits à l'état de poussière... D'aucuns le déploieront peut-être, la céramique n'en est encore pas aux représentations sculpturales de dimensions impressionnantes comme le permet, par exemple, le travail du bois ou du bronze. Il apparaît cependant que ce n'est pas la taille d'un objet qui contribue à son prestige, mais bien plus son allure générale, aussi minuscule soit-il. Alors, pas de regrets!

PAF

● L'exposition est ouverte du mercredi au dimanche, de 14 h 30 à 17 h 30, jusqu'au 23 octobre.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Le Joratel

Deux blessés lors d'un motocross

Dimanche à 9 h 20, durant les essais d'un motocross sur gazon au Joratel, D. D., des Ponts-de-Martel, commissaire de la course, a traversé la piste alors que survolait la moto d'un des concurrents, O. C., du Locle. Blessé, D. D. a été transporté à l'hôpital de Couvet, puis transféré par un hélicoptère de la Rega au Chuv à Lausanne. Egalement blessé, O. C. a été transporté par une ambulance à l'hôpital du Locle. Second accident lors d'une épreuve, vers 14 h 45. G. L., de Couvet, a chuté dans un virage dans des circonstances qui restent encore à déterminer. Blessé, il a été transporté par une ambulance à l'hôpital du Locle.

Service de l'électricité Emondage et abattages

Comme chaque année, les services industriels signalent que pour éviter des pannes électriques sur le réseau aérien de la ville, ils ont procédé à l'émondage des branches présentant un risque pour les lignes électriques. D'autre part, ils rappellent qu'en cas d'abattage à proximité de ces lignes, le service de l'électricité met gratuitement à disposition des bûcherons du personnel et de l'outillage. Il faut en faire la demande par écrit au moins trois jours à l'avance. En l'absence du personnel qualifié des SI, la responsabilité incombe intégralement à l'auteur du dommage, s'il y en a. (Imp)

AGENDA

Mode et artisanat

25 artisans

Vingt-cinq exposants se sont regroupés pour offrir au public loclois et régional une exposition de mode et artisanat qui ouvrira ses portes ce prochain mercredi 28 septembre à 17 h à la salle FTMH du Locle, Crêt-Vaillant 19 - 21 (entrée par la rue du Marais). Ces créateurs en tous genres, artisans d'ici, se réunissent pour mettre en valeur leur talent et les objets qui sortent de leurs ateliers. Diverses animations sont prévues et l'exposition (que nous aurons l'occasion de présenter) se prolongera jusqu'au dimanche 2 octobre. (Imp)

Portes ouvertes aux SI

L'eau fait recette

L'opération «portes ouvertes» organisée conjointement, samedi, par les Services industriels et les Travaux publics de la ville du Locle pour présenter la nouvelle chaîne de traitement et de pompage de l'eau pour les premiers et le garage pour les seconds a connu un très vif succès.

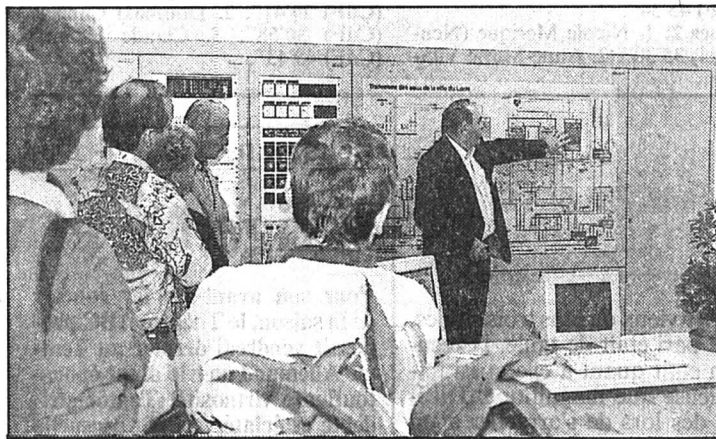
C'est évidemment la nouveauté – les installations très modernes de la rue des Jeanneret – qui a surtout fait recette (voir notre photo). Nombre de citoyens (et par conséquent de contribuables) se sont intéressés à cette dépense de onze millions que représente cette réalisation

destinée à assurer une eau de quantité et de qualité suffisante pour la ville du Locle.

Samedi matin surtout, par groupe de 15 à 25 personnes, les visiteurs ont découvert ces installations capables de traiter (par filtres successifs) des centaines de mètres cubes d'eau par heure. De l'eau brute tirée des 14 points d'alimentation de la vallée du Locle qu'il s'agit d'injecter potable dans le réseau de distribution comprenant des dizaines de kilomètres.

C'est avec intérêt, mais moins massivement, que les Loclois se sont intéressés aux garages des Travaux publics construits il y a 25 ans. Les visiteurs ont cependant été impressionnés par les installations, la manière rationnelle dont elles fonctionnent et le parc à véhicules nécessaire.

(texte et photo jcp)



L'Union au secours des défavorisés

6000 francs pour les invalides

La vente-kermesse organisée en novembre 1992 par le cercle loclois de la société philanthropique suisse l'Union a rapporté un bénéfice substantiel. Ce magnifique résultat a permis d'allouer un montant de 6000 francs à l'Association suisse des invalides (ASI) de la ville, qui saura en faire bon usage.

soutient des institutions méritantes, met les bras et l'argent de ses membres à la disposition des moins favorisés.

Le geste fait en faveur de l'ASI locloise a aussi été rendu possible grâce à l'appui de plusieurs artistes de la région – Anna Draper, Jacqueline Jeanneret, Alfred Huguenin, Henry Jacot, Jean-Jacques Reuby et Pierre Spalinger, alias Zaline – qui ont offert des œuvres ac-

quisées par des particuliers à l'occasion d'une vente aux enchères mémorable. Ces 6000 fr serviront à financer notamment une sortie à Grandson, des appareils télé-alarme et quelques activités du groupe sportif. Présidente de l'ASI, Nelly Jacot (au milieu) a chaleureusement remercié Pierre-Alain Montandon, président de l'Union (à droite).

(texte et photo paf)



Clitocybe nébuleux et entolome livide

Ne pas confondre!



Le monde mycologique fascine

Des centaines de personnes ont dégusté des yeux les espèces exposées. (photo Impar-Perrin)

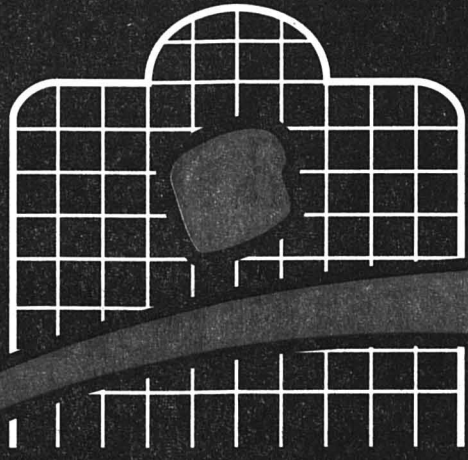
Amanites, lépiotes, tricholomes, lactaires, cortinaires, russules ou bolets font partie du langage courant du mycologue qui court les bois et futaines jurassiens. Il peut aussi y découvrir des hygrophores, des strophaires, des pezizes, des polypores, des colybières ou autres clavaires. L'essentiel de ces espèces était représenté à l'exposition de la «Myc» du Locle.

Au-delà de la multiplicité des champignons présentés par la nature, la traditionnelle exposition organisée dimanche par la Société mycologique locloise offrait déjà à l'œil averti ou amateur plus de 300 espèces. Il est donc possible de voir la nette différence entre le «mousseron d'automne» – Clitocybe nébuleux – et le détestable Entolome livide auquel il ressemble comme un frère... ennemi. Le premier, à condition de lui retirer sa peau – la cuticule – est parfaitement consommable, frais ou plongé dans le vinaigre, alors que le second est franchement dangereux. Question d'altitude, ce dernier ne pousse qu'en plaine. D'où un terrible risque

de confusion pour les mycologues qui parcourent le canton de bas en haut et l'inverse.

Une exposition, telle que celle organisée au Locle ce dernier week-end, va justement dans le sens de la prévention et de l'information. Toutes les espèces présentées sont étiquetées. Comestibles ou non, voire dangereuses ou mortelles. Question de mode peut-être, ou de retour à la nature, cette exposition, avec plus de 230 espèces dans la journée de dimanche, a suscité un superbe engouement populaire.

Pour la préparer, les Loclois ont pu compter sur leurs amis mortuaciens et des gens de Bourg en Bresse avec lesquels les premiers entendent resserrer des liens d'amitié et de connaissance. Président de la Société mycologique, Ch.-H. Pochon est heureux d'avoir vu l'effectif de celle-ci passer de 70 à 120 membres en quelques années (avec la création d'un solide groupe d'étude) alors que chacun se prépare à recueillir les remarquables connaissances du président technique, Georges Scheibler, dont les compétences sont établies sur la plan européen. (jcp)



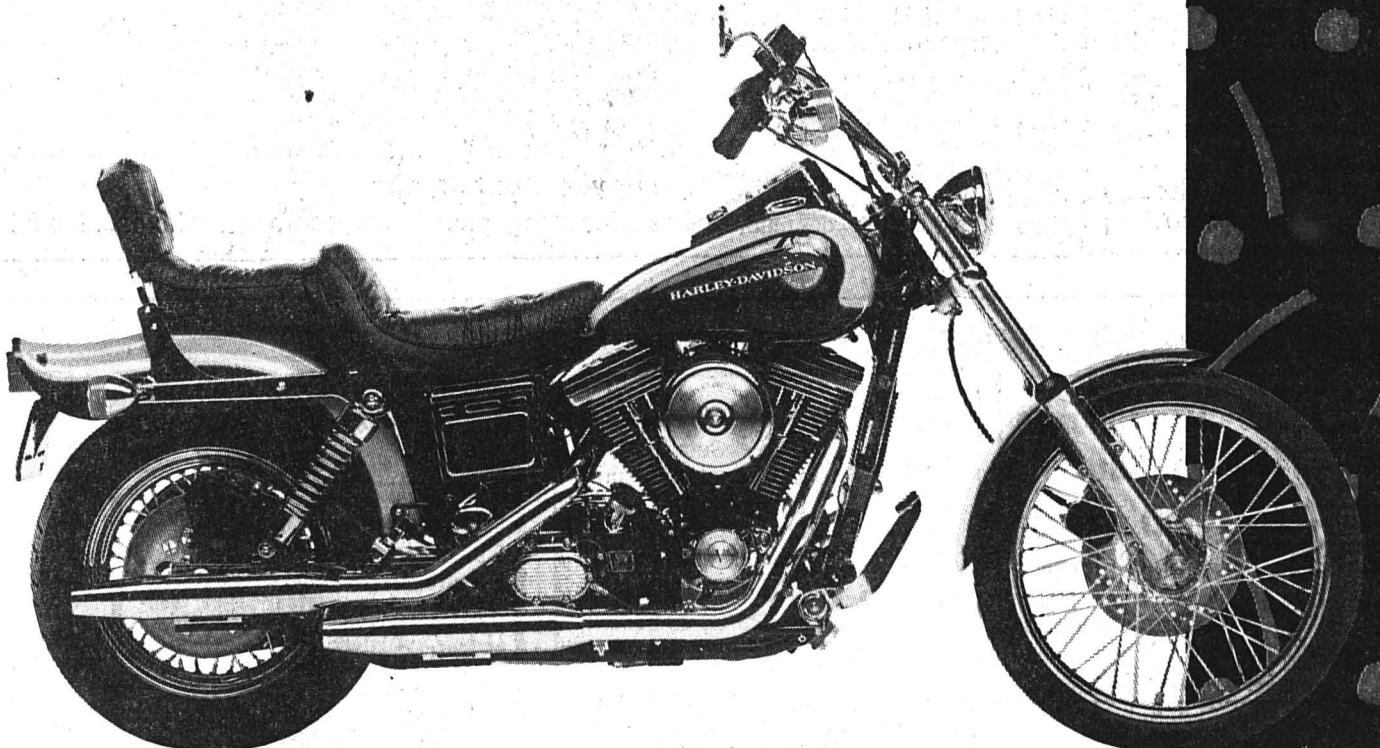
*dans la ville
dans la vie*

**du 26 septembre
au 1^{er} octobre**

*Venez
découvrir
la*

Mode *Automne - hiver*

Venez découvrir les nouvelles tendances de la mode, présentées par les commerçants du Centre. Conjointement vous pourrez admirer une exposition de motos aux chromes rutilants.



METROPOLE
C E N T R E
LA CHAUX-DE-FONDS

à 2 minutes à pied de la gare - Horaire: lundi 13.00-18.30 mardi/vendredi 8.00-18.30
samedi 8.00-17.00, sans interruption - Parking couvert de 575 places, ouvert 24/24 h. et 7/7 j.
- 17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie -

Maîche: internes à l'école de la discipline

Avertissement aux garnements

Les septante internes du collège Saint-Joseph, hébergés au Foyer Montalembert à Maîche, vivent une expérience communautaire qui obéit à une charte du fair-play directement inspirée du code de bonne conduite prévalant sur les terrains de foot du plateau.

Les adolescents plus responsables et plus autonomes. «Si on veut de la liberté et de la souplesse dans le fonctionnement de l'établissement, il faut bien que les enfants comprennent que les choses dépendent d'eux. Tout ce qui est contrainte de la vie collective doit être pris en charge davantage par les jeunes et ne doit pas être prétexte à sanctions», souligne A. Ménigoz.

Cette charte ne se veut donc pas moraliste et encore moins répressive, mais vise à organiser de la manière la plus harmonieuse possible la vie en communauté. «Il n'y a pas de code de sanctions», souligne effectivement Alain Ménigoz, ce qui ne veut pas dire pour autant que les manquements caractérisés à la discipline ne soient pas punis. «La sanction se fait au feeling», précise A. Ménigoz. Les interventions de l'équipe d'encadrement sont assez fréquentes, mais le plus souvent pour gérer des

problèmes assez banals. «Il y a bien quelques coups, quelques bagarres mais rien de bien méchant», signale le responsable du foyer.

Les 70 internes du foyer ne sont ni des garnements ni des saints, mais des garçons semblables à ceux de leur génération, avec leurs qualités et leurs défauts. Valéry, 14 ans, reconnaît, «qu'à certains moments il y a des coups durs à l'internat», mais observe que «dans l'ensemble ça se passe bien».

DOUCHE FROIDE

Il avoue que la charte «c'est dur de la respecter», mais il s'y efforce. Nicolas, le plus ancien des pensionnaires, applaudit à cette charte qui a changé la vie au sein du foyer. «Avant, le mercredi, c'était promenade autour de Maîche, maintenant on fait du VTT, du ski ou des visites». Stéphane souscrit pleinement lui aussi à cette charte, mais regrette que l'article 11 ne soit pas

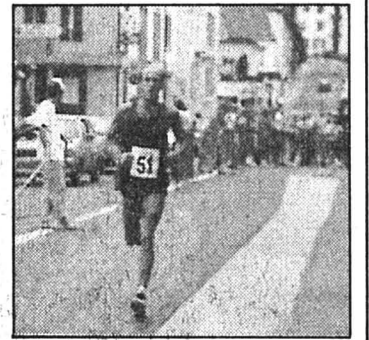
respecté par... la direction. «Nous n'avons droit qu'à une seule douche par semaine et les autres matins c'est de l'eau froide au lavabo, alors que dans la charte on disait deux ou trois douches hebdomadaires».

Tous les élèves sont unanimes en tout cas pour admettre que la charte présente au moins l'avantage d'autoriser une extinction des feux plus tardive, permettant aux jeunes de regarder la télé. Cette charte constitue indéniablement un progrès car elle traduit une volonté. A. Ménigoz a conscience évidemment des limites de cette expérience, précisant que cette charte sera rediscutée périodiquement pour améliorer les conditions de vie au foyer. «La charte a bien fonctionné jusqu'ici, mais on a des éléments qui ont du mal à jouer le jeu», observe A. Ménigoz, qui est parvenu tout de même, en élargissant les droits des jeunes sous sa responsabilité, à leur faire comprendre qu'ils avaient aussi des devoirs. (pr.a)

Morteau

Escapade réussie

Le départ de l'Escapade (14^e édition) organisée par la ST Michel (société de gymnastique) a été donné ce dimanche à 13 h 45 à Morteau. Comme chaque année, une épreuve de semi-marathon était inscrite, ainsi que des courses populaires de 6 et 11 kilomètres et deux mini-escapades pour les enfants de 80 et 1600 mètres.



C'est Philippe Monnier, du Club de Pontarlier, qui a remporté juste avant la pluie ce semi-marathon en 1 h 02' (voir notre photo); il bat ainsi le record de Jacky Boxberger de trente-quatre secondes. A 35 ans, il a été dix-septième au dernier championnat de France et c'est le meilleur élément régional actuel. Marc Tirole, du club d'Étival dans les Vosges, est arrivé en deuxième position en 1 h 03'39". A la 7^e place, Raphaël Grandjean, du Locle, a mis 1 h 13' au S1. Dans la course des 11 km, Stéphane Joly, 20 ans, du SG Hericourt, a été le vainqueur de l'épreuve en 34'26".

Avec 318 inscrits l'organisateur de cette manifestation Léon Sur constate une baisse de fréquentation cette année, mais le niveau reste bon.

Course des 20 km: 1. Philippe Monnier (Pontarlier) 1 h 2'. 2. Marc Tirole, 1 h 3'38". 3. Michel Maire, 1 h 8'39".

Course des 11 km: Stéphane Joly (SG Méricourt) 34'26". 2. René Dumont (Valma) 36'2". 3. Christian Coukrane (Besançon) 36'26".

Course des 6 km: Eric Baudoin (Valma) 16'36". 2. Sylvain Colino, 17'33". 3. Sébastien Duffait (Montlebon) 18'3".

Mini-escapade 1600 m. Filles: 1. Cécile Marguet. 2. Carine Barthod. 3. Cindy Vuille.

Mini-escapade 1600 m. Garçons: 1. Florian Beliard. 2. David Delabre. 3. Jérôme Gégelin.

Mini-escapade 800 m. Filles: 1. Mélanie Pogin. 2. Maria Vuillier. 3. Deborah Perrin.

Mini-escapade 800 m. Garçons: 1. Jérôme Henriot. 2. Julien Garnache. 3. Jérôme Bettoni.

(Texte et photo em)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Tourisme Promotion à Paris

Le Conseil général du Doubs organisera des journées promotionnelles du tourisme départemental les 5, 6, 7 et 8 octobre dans les salons de la Maison de Franche-Comté à Paris. Le village de vacances Espace-Morteau et le centre de vacances de La Combe d'Abondance, aux Combes, y seront notamment représentés. (pr.a)

«Ski français»

Spécial Jura

Claude Borroni, journaliste au mensuel «Ski Français», a mené l'enquête dans le massif du Jura en vue de consacrer un reportage de seize pages à la Mecque du ski de fond, dans un numéro à paraître le 25 octobre. Ce dossier s'intéressera également à l'environnement naturel, industriel, agricole et social du Haut-Doubs, afin que les lecteurs disposent d'une information plus générale sur leur éventuel site de sports d'hiver. (pr.a)

LOTTO

Premier tirage

6 - 9 - 20 - 35 - 41 - 45
No complémentaire: 12

Second tirage

12 - 13 - 31 - 35 - 44 - 48
No complémentaire: 19

Article 1: «... Si je suis fort et grand, je n'use pas de cette force envers les plus petits et j'évite de lancer des marrons, des pierres et de provoquer des bousculades...».

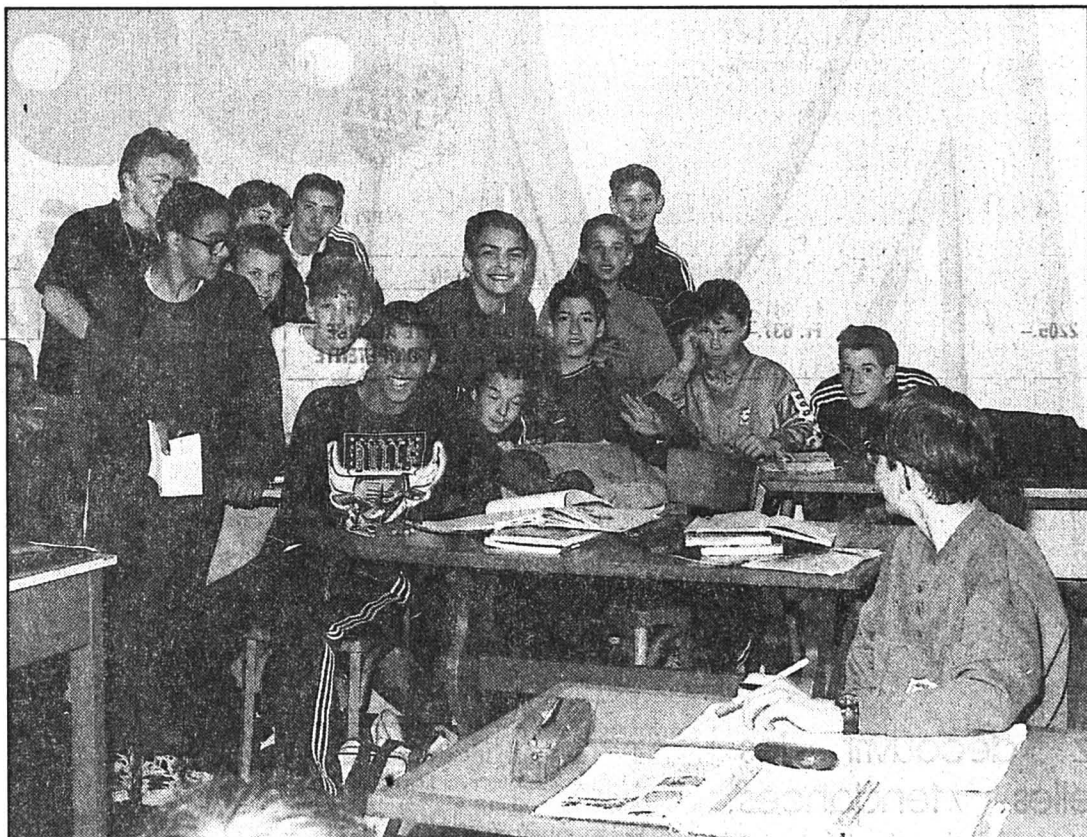
Ce code de bonne conduite comporte 21 recommandations relatives au respect des autres, mais aussi du matériel. Ainsi, l'article 3 invite les pensionnaires du foyer «à ne pas lancer de pain, à ne pas taper sur le téléphone et la machine à boissons...». Ce règlement intérieur est construit sur le modèle de la charte du fair-play qui évite les dérapages sur les terrains de foot du Plateau. Alain Ménigoz, responsable du Foyer Montalembert, séduit en effet par l'initiative de Roger-Paul Bouverot, manifestait en début d'année dernière son intention d'en prendre de la graine pour son établissement scolaire.

«Il m'a semblé, pour que les jeunes prennent vraiment en main la vie du foyer et leurs relations entre eux, qu'un texte et un engagement de leur part, sur le modèle de votre charte du fair-play, seraient de toute première importance pour la bonne marche de ce foyer».

La charte du fair-play a donc rebondi là où on ne l'attendait pas. «Les élèves ont travaillé par petits groupes, ont fait des propositions, se sont retrouvés en assemblée plénière et ont accepté à la majorité les différents articles», rapporte A. Ménigoz.

SANCTION AU «FEELING»

Cette réflexion a donc produit cette charte du fair-play du foyer. Alain Ménigoz la considère avant tout comme un instrument susceptible de rendre



Au Foyer Montalembert

Les ados s'engagent à «ne pas fracasser la machine à boissons».

(Impar-Prêtre)

DIVERS



Permanence
juridique
Bail à loyer

ASLOCA

MONTAGNES
NEUCHÂTELOISES

Pour toutes
vos questions,
sur rendez-vous
le lundi de 18 à 20 heures.

☎ 039/23 46 86

132-505543

Apprenez à conduire



avec • Succès
• Maîtrise • Sécurité
Leçons de théorie
obligatoires
en une semaine

Auto-Ecole «Pilote»

Téléphone 039/28 29 85

Formation complémentaire

132-12128

Fichu?

Nous réparons toutes les marques ou remplaçons votre ancien appareil en un temps record et à des prix bas!

Votre réfrigérateur, congélateur-armoire ou congélateur-bahut, lave-vaisselle, lave-linge automatique, séchoir, cuisinière, four à micro-ondes, aspirateur, machine à café, etc.

FUST

Réparation rapide: Tél. (021) 311 13 01
Pour les petits appareils, réparation dans votre succursale Fust

Nouveau! Succursale Fust chez Innovation (dès 3. 10. 94)

Neuchâtel, Innovation, 2^{ème} étage, Aux Armourins, R. d. Temple-Neuf 14

05 2569-160/444

NEUE PISTE!

LOCATION
• Tous les jours ouvertes,
aussi dimanche
• Sans permis
• Nouveau: parc d'enfants

KARTVERMIETUNG

• Täglich offen,
auch sonntags
• Kein Fahrausweis
erforderlich
• Neu: Kinder-
spielplatz



KARTBAHN LYSS
Tel. 032 82 22 33

223-100504/4x4

Maitrise fédérale
Tél. 039/28 16 24

SOUL
HEIMO & FILS SA

► Parquets ► Tapis
► Plastiques ► Stores
► Sols sans joints ► Entretien

Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12115

Un loisir,
un plaisir ...



Exposition permanente à Avenches

Location et vente de CARAVANES et CAMPING-CARS

Grand choix de MOBILHOMES

Magasin d'accessoires

Places de camping à disposition

Dethleffs

**CARAVANES
TREVAUD**
1580 AVENCHES - Route de Berne 21

037/751 449 Fax 037/753 857

Conditions d'automne sur modèles 95!

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS

WITTWER
PROCHAINS VOYAGES

CENTOVALLI - ILES BORROMÉES
LOCARNO - LE TESSIN

30 septembre - 2 octobre
3 jours, Fr. 530.-

EURODISNEYLAND

14 - 16 octobre 1994
2 jours et demi, Fr. 395.-

Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24

26-88

LES CARAÏBES AVEC LE CONFORT KUONI - AU MELIÁ BAVARO RESORT.

1 SEMAINE DÈS FR. 1925.- PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE
AVEC PETIT DÉJEUNER ET VOL.



Un avant-goût du paradis sur une île tropicale, un vaste choix de sports gratuits et un doux farniente sur une merveilleuse plage de sable - telle est notre conception de vos vacances en République Dominicaine.

L'hôtel Meliá Bavaro Resort ●●●●○

allie l'ambiance colorée des Caraïbes aux avantages du confort occidental. Vous logerez dans des bungalows avec balcon ou terrasse, dans des suites

KUONI PRIORITY

- Billet de train 1ère classe
- Check-in séparé
- 30 kg de bagages admis
- Boissons gratuites dans l'avion
- Transferts express

équipées de bain/douche, climatisation, TV par satellite, etc. Vous vous détendrez dans les vastes piscines. Vous vibrerez aux accords du piano-bar ou de la disco. Et vous partirez sans souci car, grâce aux

prestations Kuoni Priority,

vos vacances commencent

avant le décollage déjà. UN MONDE DE DIFFÉRENCE.



VOL AVEC BALAIR/CTA	PRIX P. PERS. EN DOUBLE/LP	SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE	RÉSERVATION
P. EX. 3.11.94	FR. 1925.-	Fr. 441.-	RÉSERVEZ CHEZ KUONI
P. EX. 2. 2.95	FR. 2205.-	Fr. 637.-	OU DANS TOUTE AGENCE DE VOYAGES COMPÉTENTE

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer quartier tranquille près des Foullets: **APPARTEMENTS 2-3 PIÈCES**. Ascenseur. Cuisine agencée. Libres tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 58

132-12083

A louer, centre ville du Locle: **VIEIL APPARTEMENT DE 2 PIÈCES OU ATELIER**. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 58

132-12083

A louer à proximité des écoles dans immeuble entièrement rénové: **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 4½ PIÈCES**. Avec ascenseur, jardin, cuisine agencée, cheminée, mansardés. Libres tout de suite. ☎ 039/232 655

132-12083

Cherchez à acheter **APPARTEMENT PPE 3-4 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds, centre. Ecrire sous chiffres S 132-760371 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer, quartier de l'Abeille, 4e étage: **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Bains, WC séparés, cave, chauffé. Fr. 455.-, charges comprises. 1er octobre 1994. ☎ 039/23 48 08, dès 18 heures.

132-514121

A louer **SUPERBE 4½ PIÈCES**. Cuisine agencée (lave-vaisselle). Numa-Droz 13 (rez). Fr. 1185.-, charges comprises. ☎ 039/28 69 22, repas.

132-513408

A louer, Les Ponts-de-Martel: **GRAND 4½ PIÈCES**. Neuf, cuisine agencée, dépendances. Dès le 1er novembre 1994. ☎ 039/37 15 80

157-501476

A louer au Locle: **LOCAL ENTièrement ÉQUIPÉ**, de 50 m². ☎ 039/31 56 70

157-500323

Au Locle, Cent-Pas 6. A louer tout de suite: **UN APPARTEMENT** de 4½ pièces, tout confort, Fr. 1300.- charges comprises; **UN DUPLEX** de 3 pièces, tout confort et cheminée, Fr. 1100.- charges comprises. Mois d'octobre gratuit. ☎ 077/37 28 31

28-501365

● demandes d'emploi

Homme à l'AI, début quarantaine, cherche **ACTIVITÉ ACCESSOIRE**. Voiture à disposition. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres W 132-760237 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE FILLE cherche emploi. Ouverte à toutes propositions. ☎ 039/28 58 56

132-514128

Femme cherche **HEURES DE MÉNAGE**. ☎ 039/26 11 05

132-513798

● vacances, voyages

CASLANO, LAC DE LUGANO. Maisonnets ou appartements. ☎ 091/71 41 77

24-328

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS AVEC VOS ENFANTS? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi: 18-22 heures. Mardi, mercredi: 9-11 heures. Jeudi: 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16

28-890

Recherche le **MONSIEUR QUI A SECOURU UN VIEILLARD** mercredi 21 courant, vers 15 heures, au magasin Migros-Métropole. Il est prié de se faire connaître au 039/28 49 30

132-514130

● nos amis les bêtes

Perdu **PAON BLEU** adulte. Récompense. ☎ 039/31 29 30. ☎ 039/31 82 50

157-501474

A donner **CHATONS TRICOLORES**. ☎ 039/23 77 73

132-514100

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

IMMOBILIER

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds **grand studio meublé** Entièrement rénové, cuisine agencée, TV, vidéo. Libre au 1er octobre 1994. Fr. 700.- + charges.

Gérance Peruccio Mlle Huguénin ☎ 039/31 16 16

241-220388

PREMIER LOYER GRATUIT! SAINT-IMIER 5½ PIÈCES Fr. 1230.- + charges

Combles, rénové et boisé, grand salon et salle à manger. Renseignements et visite par: ☎ 032/42 29 42

297-3019

Haut-Valais

1320 m. Blatten, 2 pièces dans chalet ancien près du téléphérique. 500.- par semaine (Noël 2 sem.). Logement City, tél. 021 312 23 43. 300 logements vacances! 22-3328/4x4

CREDIT RAPIDE

038 511833
DISCRETION ASSURÉE
TEL. DE 09.30 A 20.30
MEYER FINANCE + LEASING
TIRAGE 28
2520 LA NEUVEVILLE
EXPL. TAUX: 15,9%
MONTANT DURÉE COUT MOIS
5.000.- 12 M. 413.20 45130
6 1575

A louer T.-Allemand 86 **GARAGE** Loyer: Fr. 130.-/mois ☎ 039/23 63 60 pendant les heures de travail

132-12265

A LOUER quartier de la Promenade La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Situé à 5 min. du centre ville Libre tout de suite ou à convenir Tél. ☎ 039/23 26 55

132-12083

A louer à La Chaux-de-Fonds rue Jacob-Brandt 6 **appartement 3½ pièces rénové**. Cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre 1er octobre 1994. Fr. 900.- + charges. Gérance Peruccio Mlle Huguénin ☎ 039/31 16 16

241-220388

Feu: 118

DIVERS

«AVEC TRIMLINES, J'AI PERDU 17 KILOS»



Mme Marilène FASTO, de Neuchâtel, avant son programme Trimlines.

Toutes les photos sont véridiques et vérifiables.



Mme FASTO, après 20 semaines de programme, a perdu 17 kilos.

NEUCHÂTEL - «Ce programme est vraiment fantastique. Même en ayant des horaires de travail irréguliers, j'ai fait ce programme sans problème. J'ai appris à me nourrir correctement. Ce qui est important, c'est que ce programme nutritionnel est personnalisé, qu'il est 100% naturel, qu'il est sans médicament et sans coupe-faim. Avec le suivi et le travail très compétent de Mme Gaillé, on se sent bien comprise et en confiance. Aujourd'hui, je suis très heureuse car après plusieurs mois, mon poids est toujours stable.»

Marilène Fasto

132-12867

Appelez-nous pour une information gratuite sur rendez-vous.

TRIMLINES LA CHAUX-DE-FONDS Serre 11 bis - Espace Dany Flore ☎ 039/28 04 30
NEUCHÂTEL Faubourg de l'Hôpital 78 ☎ 038/21 44 22

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: roseau cultivé, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 5

E	E	R	C	G	T	E	R	E	N	I	F	N	E	R
G	L	Y	E	A	I	O	U	U	E	I	N	E	E	A
A	I	G	L	V	D	E	L	G	E	T	V	R	L	R
S	F	E	I	L	E	R	U	E	A	D	I	E	A	C
R	N	D	V	S	R	L	E	L	C	V	N	M	L	E
T	E	E	R	E	C	T	I	N	A	O	E	E	I	A
R	R	N	E	L	A	R	C	H	I	V	E	S	V	L
E	R	I	G	L	N	U	C	S	I	P	E	S	T	E
L	A	E	D	I	R	O	A	E	F	N	E	E	L	E
L	I	R	M	A	O	C	S	O	M	R	N	B	R	C
S	Y	E	T	U	C	S	U	C	E	I	I	A	U	L
T	H	V	V	O	A	R	E	R	H	C	T	M	A	A
C	U	A	O	H	C	N	A	C	S	E	A	R	A	U
U	L	B	C	H	A	T	A	I	N	U	M	R	M	S
A	R	U	E	P	R	M	M	L	E	E	S	A	T	E

- | | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------|
| A Alénois | Cornac | Limite | S Sage |
| Alevin | Court | Livre | Schéma |
| Anal | Craie | M Machine | Sigle |
| Annihilé | Crédit | Matin | Soigner |
| Archives | Cursus | Miscible | T Talent |
| Aubépine | Cuscute | O Occasion | Trace |
| B Bessemer | D Denier | Ocelot | Tube |
| C Cadre | E Ecmnésie | Quailles | V Vague |
| Cahs | Enfin | Ouvala | Vendeur |
| Chasse | F Fourche | P Peur | Veste |
| Chatain | Frimas | R Rame | Vider |
| Chavirer | I Idéal | Réévalué | |
| Chemin | L Larme | Reliefs | |
| Clause | Légué | Renfilé | |
| Clef | Lever | Rhovyl | |

roc-pa 114

DIVERS

**Ferblantiers
Etancheurs
Couvreurs**

Des hommes à la hauteur

ENTREPRISE DE COUVERTURE
Jean-Marc FAHRNI

Depuis 1878

Chevreuils 33
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 04 96

132-13055

Superbe édition 1994 de la Fête des vendanges de Neuchâtel

L'année des records

L'édition 1994 de la Fête des vendanges de Neuchâtel aura été l'année des records. Beau temps aidant, ce sont près de 150.000 personnes qui ont participé ce week-end à la fête. Le Corso fleuri, dernier du genre en Suisse, a été lui suivi hier par près de 50.000 personnes.

L'édition 1994 de la Fête des vendanges aura pleinement tenu ses promesses. Trois jours durant, la liesse s'est emparée de la cité dans la joie et dans le calme, puisque du côté des forces de l'ordre on ne signalait pas d'intervention majeure malgré le record de participation enregistré.

Superbe de couleurs et d'audace, le Corso fleuri d'hier, suivi par près de 50'000 personnes, a vu défiler pas moins de 45 groupes dont une quinzaine de chars fleuris. 300'000 fleurs auront servi à leur réalisation. Si le char papillonnant de Miss Fête des vendanges 1994 avait de quoi séduire doublement, le délire floral de «Au pays du sultan», de Claude Botteron, a remporté tous les suffrages.

FRAIS MINOIS

Plus petit qu'un Corso, mais ô combien plus attachant, le cortège des enfants et ses myriades de frais minois grimes à illuminé, samedi après-midi, le visage de milliers de spectateurs de tous âges. Chatons noirs aux moustaches fluos, mamans magiciennes entourées de petits lapins bondissants, escadrille de



Miss Fête des vendanges
La grâce faite papillon l'espace d'un corso.

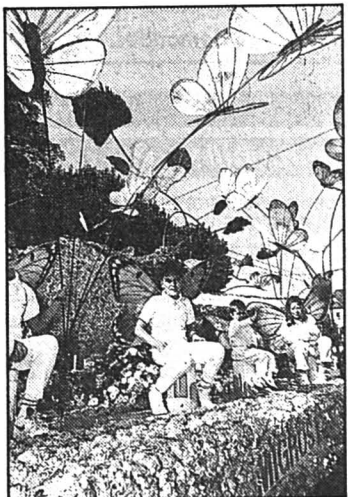
«Au pays du sultan»
Un délire floral et une débauche d'inventivité du magicien Claude Botteron

«Ponctions» excessives?

Côté taxes, dans certains stands, on n'a pas hésité à faire part de sa grogne cette année. Motif? Les nouvelles «ponctions» imposées par le comité. En plus des 34 fr par m² de sol utilisé, des pin's (50 ou 100) à 9 fr attribués à chaque stand, de la patente et du tarif «salé» de l'électricité, deux taxes sont venues s'ajouter au budget de certains: 500 fr pour avoir le droit de vendre des vins non neuchâtelois et 600 fr pour débiter des boissons alcoolisées autres que des vins. «Ça commence à faire vraiment cher», commentait ce tennancier. «Ces deux taxes ne sont pas cumulables», répliquait-on auprès du comité. «Les encaveurs neuchâtelois font l'effort de nous ristourner 30 ct par bouteille vendue. En ne vendant que des vins étrangers, certains stands passaient entre les gouttes. La première taxe ne fait que réintroduire cet élément de solidarité. Quant à la seconde, elle vise à éviter une trop forte alcoolisation des participants à la fête».

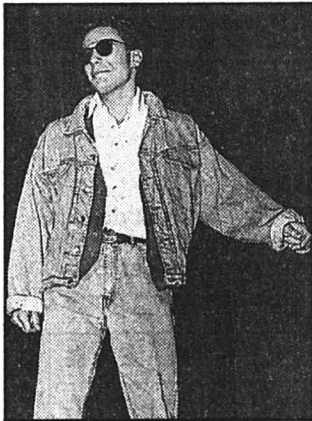
Aérien et délicat

Un envol de frais minois sur un parterre de douceur.



BRÈVES

Mister Vendanges Gaël du Landeron



On n'élit plus la Miss durant la fête. Raison pour laquelle la Rotonde a organisé l'élection d'un «Mister». L'heureux élu parmi les sept courageux candidats qui ont dévoilé leurs atours, samedi soir, devant un public un peu clairsemé? Gaël Ducommun, du Landeron. Las, on n'a pas réussi à lui trouver de place sur le char de la Miss.

Autorités au Corso «Règlements» de compte

Hier sur le parvis de l'Université, on n'aura pas su attendre la fin du premier tour du Corso dans les bancs réservés aux officiels pour procéder aux règlements de compte... Entendez une bataille géante de confettis. A l'issue du «carnage», nul vainqueur ni vaincu, tout au plus le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, le conseiller communal Jean-Pierre Authier et surtout son collègue Pierre Buhler auront pu se refaire une toison colorée à souhait. A défaut d'une confrontation dans l'urne, c'est toujours ça de pris sur la calvitie...

Police

La fête en chiffres

Durant les trois jours de la fête, 14.400 véhicules – un record absolu – ont été parkés par les services de la police de la ville, assistés de renforts en provenance d'une dizaine de corps de police, soit au total 405 personnes. 43 interventions en rapport avec l'ordre public ont été dénombrées et on a procédé au déplacement de 45 véhicules mal stationnés. Record absolu aussi: 443 amendes d'ordre ont été distribuées pendant la fête. Du côté de la police cantonale, on a enregistré 32 plaintes pour vol à la tire, 23 pour vol dans des véhicules, 5 pour dommage à la propriété et 6 pour cambriolage. Enfin, la police a procédé à trois interpellations. Enfin, on déplore deux accidents avec blessés, neuf avec dégâts matériels et sept conducteurs ont été dénoncés pour ivresse au volant.

Blériot en herbe, ou encore essaim de poules blanches entourant trois renardeaux en cage, l'imagination et la tendresse étaient au rendez-vous. Et une inhabituelle lenteur aussi, due à des blocages intempestifs.

CONCERT MONSTRE

Sur le registre cacophonique, on ne saurait concevoir une Fête des vendanges sans Guggenmusik. Trois jours durant, la rue leur a aussi appartenu. Avec un point d'orgue samedi en fin d'après-midi, devant le Gymnase Numa-Droz, où elles se sont toutes rassemblées pour un

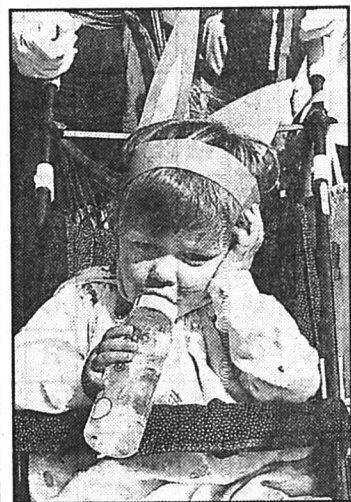
concert monstre. Huit cliques, pas moins de 350 musiciens... il y avait vraiment de quoi décoller les oreilles du public présent. Le rassemblement a aussi vu la proclamation des résultats du concours auquel participaient six des huit cliques. Le premier rang est revenu à «Hopp Dä Bäsä», de Stans, devant

«Kröntä-Guggä», d'Erstfeld, et «Rumligeischer», de Schwarzenburg. Ces trois formations reviendront l'année prochaine.

Toujours au chapitre musical, près de 3000 personnes ont suivi la parade des fanfares, samedi soir aux Patinoires. Prestation

très appréciée, celle de l'ensemble de cuivres «Helsingor Pipe-gade», soixante Danoises qui ont prouvé qu'elles étaient loin de manquer de souffle.

Hier soir, Rémy Bachmann, qui présidait le comité pour la dernière fois cette année, ne cachait pas sa satisfaction. Beau temps aidant, au plan financier, la manifestation budgétisée à 600'000 fr devrait se boucler positivement. Le président a aussi levé le voile sur l'édition 1995, qui sera placée sous le thème «Démons et merveilles». Le Valais en sera le canton invité et Cressier la commune.



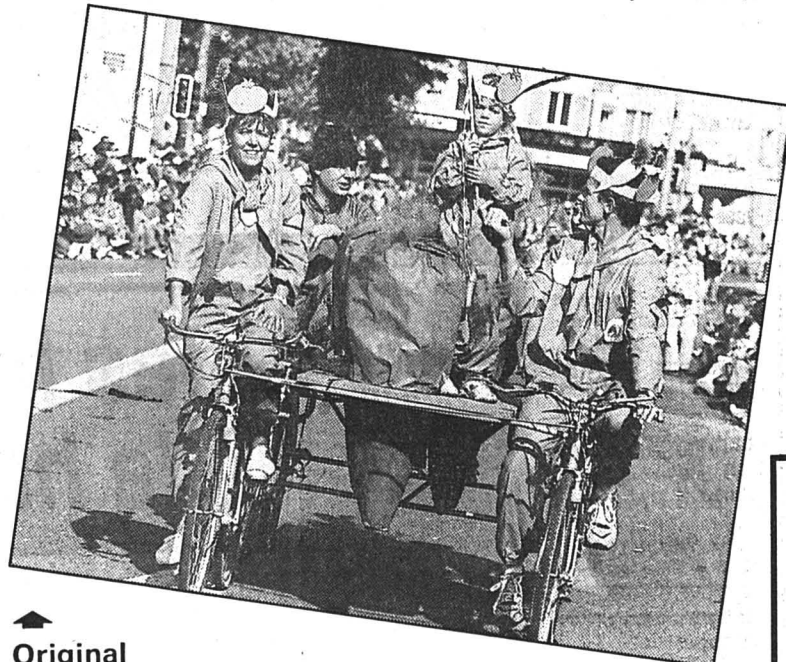
Cortège des enfants

Patience, petit lapin deviendra grand.



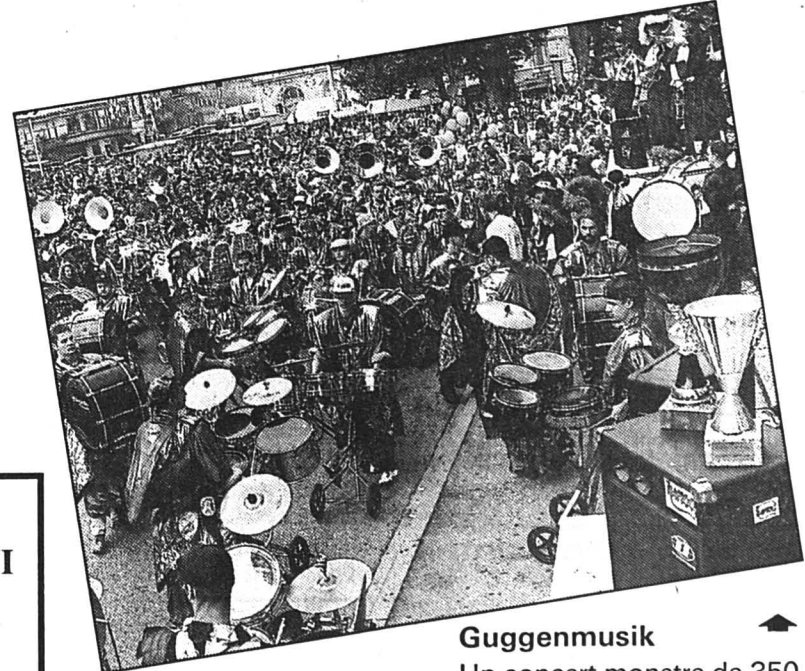
Helsingor

Soixante Danoises qui n'ont pas manqué de souffle.



Original

Tous les moyens mènent au Corso.



Textes:
C. PERSONENI

Photos:
C. GALLEY,
M. GERBER

Guggenmusik

Un concert monstre de 350 musiciens à vous décoller les oreilles.

Votations fédérales: le scrutin des Neuchâtelois sous la loupe

Double oui à l'arraché

C'est du bout des lèvres que les électriciens et électeurs du canton, du moins un grand tiers d'entre eux, ont approuvé les deux propositions soumises à leur verdict: l'interdiction de la discrimination raciale a été approuvée par 56,5% des votants et l'arrêté supprimant la réduction du prix du blé indigène par 54,9%. On s'attendait à mieux dans un canton réputé ouvert et tolérant!

Interprétation large de la notion de liberté d'expression ou crainte confuse de mainmise onusienne dans notre législation, voire effets des sordides amalgames mis en exergue par les opposants les plus farouches; on ne saurait dire quel a été le facteur le plus déterminant propre à freiner l'enthousiasme de nombreux électeurs pour un objet dont le but était de protéger la dignité humaine et la paix sociale, contre le discours à «ras-la-casquette» des racistes patentés ou ordinaires qui menacent nos démocraties.

A l'exception du Val-de-Travers, tous les districts ont accepté ces nouvelles dispositions contre le racisme dans une fourchette de 52% (Val-de-Ruz) à 64% (La Chaux-de-Fonds), 21 communes sur 62 les ont cependant refusées.

Il s'en est fallu d'un cheveu pour que la modification du Code pénal suisse inscrivant l'interdiction de la discrimination raciale ne passe à la trappe dans le canton. Ce scrutin a même tellement divisé les Neuchâtelois que deux communes du Val-de-Ruz (Fenin-Vilars-Saules et Les Geneveys-sur-Coffrane) n'ont pas pu se départager.

A nouveau, le poids des villes a été déterminant, puisque des 22.373 suffrages favorables enregistrés, 11.503 sont apportés par La Chaux-de-Fonds (favorable à 64%), Le Locle (63%) et Neuchâtel (57%).

A relever que la palme de la commune la «moins raciste» du canton a été décrochée par Fresens, dont 74% des 65 votants ont dit oui, et celle de la «plus

raciste» par La Brévine, dont 121 électeurs sur 173 ont dit non à la modification du Code pénal.

PAIN À LA PEINE

Décidément, si le pain n'occupe plus dans l'alimentation quotidienne des gens la place qu'il avait il y a encore 25 ans, cette denrée «stratégique» reste une valeur de référence profondément ancrée dans l'inconscient de nombreuses personnes, ce qui explique sans doute le faible appui donné à la proposition de supprimer la réduction du prix du blé indigène.

Ainsi, cette somme annuelle affectée d'environ 25 millions de francs entrera désormais dans la caisse de la Confédération, sans provoquer trop de dégâts, puisque le prix du kilo de pain ne devrait augmenter que de 10 centimes. Et encore, cette somme devrait être corrigée à la baisse avec l'entrée en vigueur des accords du GATT...

Là aussi, à l'exception du Val-de-Travers, tous les districts ont accepté cet objet combattu dans la quasi totalité des communes rurales. Or, malgré l'opposition de 21 communes, l'arrêté a finalement passé la rampe avec un écart de 3669 voix. M.S.

Votations communales à Marin-Epagnier et Boudry

«Niet» cinglant et «oui» murmuré

A Marin-Epagnier et à Boudry, les votations fédérales de ce week-end comportaient aussi des volets communaux. Si les urnes ont apporté un désaveu cinglant aux autorités de Marin, c'est à un cheveu que le projet de centre commercial a finalement passé la rampe à Boudry.

Sollicité à s'exprimer par voie de référendum, le souverain populaire de Marin-Epagnier a désavoué ses autorités en refusant par 520 voix contre 338, le crédit de 130.000 francs qui lui était soumis. Ce crédit venait en com-

plément des 280.000 francs votés en 1986 par le législatif pour la réalisation d'un passage sous-voie pour piétons reliant les Sugié à Chevalereux. Un projet mis en veilleuse en raison de l'intention première des BN d'élargir la voie Berne-Neuchâtel, projet qui finalement ne touchera pas la commune. Le vote a connu une participation de 32,79%.

QUATRE VOIX D'ÉCART

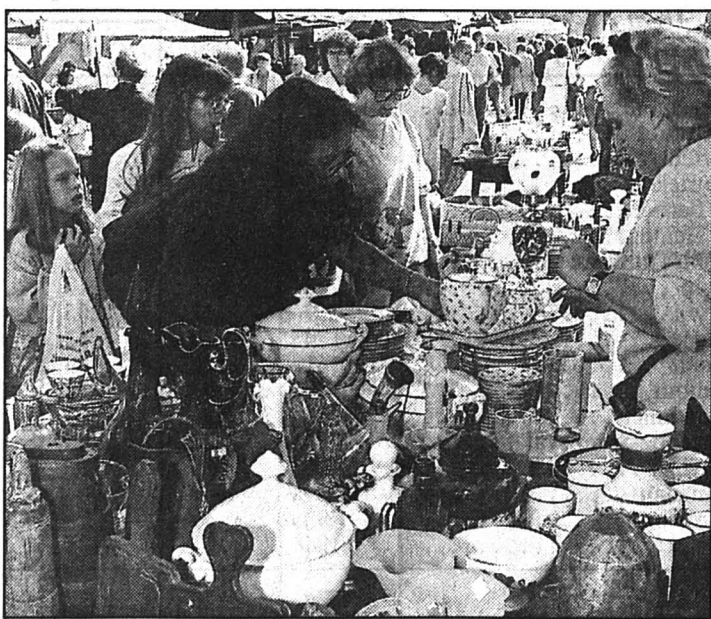
A Boudry, c'est un score extrêmement serré qui est issu des urnes ce week-end. La décision du législatif de transformer la

zone industrielle «Cave Châtenay S.A.» en zone commerciale n'a en effet été ratifiée que par quatre voix d'écart, 748 personnes s'étant exprimées en sa faveur contre 744. Le taux de participation au vote a atteint 40%.

Du côté des autorités, comme des initiateurs du projet, c'était hier le «ouf!» de soulagement après une campagne où les coups bas n'ont pas manqué. Le vote de ce week-end donne ainsi le feu vert à la réalisation d'un centre commercial de 2000 m² qui offrira, à terme, quelque 25 emplois. (cp)

21e Brocante du Landeron

Promenade au fil des âges



C'est par dizaines de milliers que les amateurs d'objets anciens se sont pressés, samedi et dimanche, dans et autour du vieux bourg du Landeron pour la 21e édition de la Brocante. La journée de vendredi, plutôt réservée aux professionnels de la branche, a elle aussi connu l'affluence.

Marquée par une exposition spéciale consacrée à l'archéologie neuchâteloise, la manifesta-

tion, qui a accueilli au total quelque 310 marchands comme l'an dernier, aura aussi permis au nombreux public un voyage inédit à travers l'histoire de l'homme. Objets de tous âges, de tous styles, de collection, de décoration ou plus simplement griffés à la patte de l'originalité, la Brocante a réservé cette année son lot habituel d'émerveillement et d'admiration. (cp - photo Impar-Galley)

Le Louverain

Champignons à la fête

Trente-sept personnes ont participé ce week-end à la rencontre mycologique, poétique et gastronomique, organisée pour la 6e année consécutive au Louverain.

Thème de la rencontre: «Les champignons dans l'alimentation». Dès lors, tout a commencé dans l'assiette: au menu, il y avait des coprins chevelus, des pleurotes grises et jaunes et des pieds bleus remis par la Maison de champignons cultivés de Saint-Sulpice.

Samedi, les champignonneurs sont partis en balade pour analyser ensuite leur récolte à l'appui d'une abondante documentation et sous l'œil d'éminents spécialistes: Yves Delamadeleine et Martin Krahenbühl.

Dimanche matin, Daniel Job, de l'Université de Neuchâtel, est venu parler de l'utilisation des champignons dans l'alimentation tandis que Louis-Albert Zbinden en a évoqué la poésie.

Au détour des conversations, on a passé en revue un cliché: non, les champignons ne poussent pas en une nuit, mis à part les coprins chevelus et les phalles qui, eux, une fois leur «coque» percée, «jaillissent à raison de 2 à 3 centimètres par heure». (se)

	VOTATIONS FÉDÉRALES			
	Prix du blé		Interdiction de la discrimination raciale	
	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel				
Neuchâtel	3869	2785	4011	3034
Hauterive	358	244	349	277
Saint-Blaise	485	314	482	349
Marin-Epagnier	421	350	428	392
Thielle-Wavre	89	28	91	36
Cornaux	167	178	156	193
Cressier	218	172	236	167
Enges	43	34	41	36
Le Landeron	484	399	483	471
Lignières	89	77	88	90
Total	6223	4581	6365	5045
Boudry				
Boudry	727	594	730	687
Cortailod	545	401	526	476
Colombier	611	460	598	526
Auvernier	305	158	273	195
Peseux	579	501	543	593
Cor.-Cormondèche	528	368	546	394
Bôle	269	220	289	221
Rochefort	136	105	147	101
Brot-Dessous	18	29	18	29
Bevaix	408	307	377	372
Gorgier-Chez-le-Bart	238	177	212	225
Saint-Aubin-Sauges	224	242	285	198
Fresens	36	25	47	17
Montalchez	13	29	22	20
Vaumarcus	38	16	34	21
Total	4675	3632	4647	4075
Val-de-Travers				
Môtiers	105	90	120	100
Couvét	265	293	270	309
Travers	148	124	127	158
Noiraigue	41	63	34	71
Boveresse	40	56	54	41
Fleurier	371	306	394	310
Buttes	89	72	67	99
La Côte-aux-Fées	102	93	89	110
Saint-Sulpice	48	69	38	83
Les Verrières	92	132	73	153
Les Bayards	32	50	30	53
Total	1333	1348	1296	1487
Val-de-Ruz				
Cernier	255	217	268	237
Chézard-Saint-Martin	241	194	229	216
Dombresson	146	143	150	156
Villiers	46	47	54	48
Le Pâquier	42	33	50	29
Savagnier	112	113	127	113
Fenin-Vilars-Saules	94	80	94	94
Fontaines	90	113	108	100
Engollon	6	17	14	10
Fontainemelon	145	151	169	148
Les Hauts-Geneveys	119	100	149	96
Boudevilliers	65	54	63	64
Valangin	65	57	58	69
Coffrane	66	88	76	87
Geneveys-s/Coffrane	142	127	142	142
Montmollin	61	70	62	73
Total	1695	1604	1813	1682
Le Locle				
Le Locle	1443	1212	1722	1027
Les Brenets	153	126	197	102
Le Cerneux-Péquignot	69	38	70	46
La Brévine	66	105	51	121
La Chaux-du-Milieu	72	52	76	53
Les Ponts-de-Martel	176	116	175	131
Brot-Plamboz	24	48	29	42
Total	2003	1697	2320	1522
La Chaux-de-Fonds				
La Chaux-de-Fonds	4546	3912	5770	3239
Les Planchettes	22	36	32	28
La Sagne	117	135	130	131
Total	4685	4083	5932	3398
Récapitulation				
Neuchâtel	6223	4581	6365	5045
Boudry	4675	3632	4647	4075
Val-de-Travers	1333	1348	1296	1487
Val-de-Ruz	1695	1604	1813	1682
Le Locle	2003	1697	2320	1522
La Chaux-de-Fonds	4685	4083	5932	3398
Total général	20614	16945	22373	17209
Participation: 38,60%				

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

**Législatif de Neuchâtel
Extension du CPLN**

Lors de sa prochaine séance du 3 octobre, le Conseil général de Neuchâtel se penchera sur le dossier de la 4e étape d'extension du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN). Ce ne sont pas moins de 21,2 millions de francs de crédits, sous déduction des subventions fédérales et cantonales (14,1 millions), qui seront soumis au législatif. L'essentiel des travaux portent sur la réaffectation des bâtiments existants sur le site de La Maladière ainsi que la construction d'un module additionnel au bâtiment de Sainte-Hélène. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cet important dossier. Au menu de la séance figurent encore un rapport d'information de l'exécutif concernant la réalisation de l'initiative populaire «pour une politique sociale du logement», une demande de crédit de 850.000 francs pour le rachat d'un immeuble à la rue Gibraltar ainsi qu'une proposition d'allocation d'une subvention annuelle de 100.000 francs au Drop-In. (cp)

**Thielle
Conductrice blessée**

Une automobiliste du Landeron, Mme J. E., circulait, samedi à 3 h, sur la voie de droite de l'autoroute de Thielle au Landeron. A un moment donné, elle a perdu la maîtrise de son auto qui a dévié à droite et termina sa course sur le toit en contrebas du talus fauchant au passage une balise à droite. Blessée, la conductrice a été transportée par un automobiliste de passage à l'Hôpital Pourtalès.

**Fleurier
Contre un arbre**

Une automobiliste des Bayards, Mlle R. M., circulait de Fleurier aux Bayards, hier à 5 h. Peu avant le tunnel de Pierre-Percée, dans un virage à droite, elle a perdu la maîtrise de son véhicule qui a alors quitté la chaussée, dévalé le talus sur environ 200 m pour s'immobiliser contre un arbre. Blessée, elle a été transportée par une ambulance à l'Hôpital de Couvet.

District de Courtelary: deuxième tour nécessaire pour élire le nouveau préfet

Antoine Bigler en tête

Antoine Bigler en position, avec près de 600 voix d'avance sur Roland Benoît, voilà qui constitue une légère surprise, de nombreux observateurs ayant donné favori son dauphin. Rien d'étonnant, par contre, au fait qu'il faille passer par un second tour pour connaître le nom du nouveau préfet de district. Un second tour où l'on retrouvera les deux hommes, ainsi que tous les citoyens qui s'intéresseraient en dernière minute à ce poste.

Avec près de 49% des ayants droit, la participation a atteint un taux réjouissant. Certes, la simultanéité avec un scrutin fédéral important n'a pas manqué d'attirer la population du district aux urnes. Mais il est clair aussi que l'électorat ne pouvait décemment boudier une élection qui ne s'était plus produite depuis près d'un demi-siècle.

C'est en 1945, en effet, que les citoyens du district ont eu pour la dernière fois le choix entre plusieurs candidats à la Préfecture. A l'époque, M. Sunier, ressortissant du chef-lieu, s'était imposé avec notamment une participation de 90% dans son fief.

UN QUATUOR COUPÉ EN DEUX

Cette fin de semaine, quatre candidats officiels briguaient la

préfecture, trois d'entre eux étant portés en lice par un parti gouvernemental, tandis que le dernier s'était lancé dans la course de manière indépendante.

S'il ne permet pas de désigner déjà l'élue qui succédera dans trois mois à Marcel Monnier, le résultat de ce premier tour est cependant clair au niveau de la désignation des favoris. En effet, avec respectivement 2908 voix (40,15% des suffrages exprimés) et 2347 voix (32,41%), le socialiste tramelot Antoine Bigler, surtout, et l'agrarien curgismondain Roland Benoît, ensuite, se sont nettement détachés de leurs deux adversaires.

Avec 17,72% des suffrages, à savoir 1283 voix, le radical Jean-Pierre Wenger, de Sonceboz, n'a

pas fait le plein des électeurs votant généralement PRD. Claude Grobety enfin, un Imérien hors parti, doit se contenter de 691 voix, qui représentent 9,54 % des votants.

REBELOTE DANS TROIS SEMAINES

Résultat des courses: les électeurs du district devront retourner aux urnes dans trois semaines, à savoir le week-end du 16 octobre. Et à cette occasion, ils pourront voter pour qui bon leur semble, étant entendu que n'importe quel Helvète au bénéfice de ses droits civiques peut désormais briguer la préfecture de Courtelary.

Reste qu'à l'heure actuelle, l'un et l'autre ayant fait savoir leur volonté de se présenter, on

peut imaginer que ce deuxième tour se résumera à un duel entre Antoine Bigler et Roland Benoît. Même si certaines inconnues demeurent, et demeureront encore durant quelques jours, quant à une ou plusieurs autres candidatures possibles.

La patience des électeurs ne sera pourtant pas mise à rude épreuve. La campagne ne durant que trois semaines, les éventuels intéressés de dernière heure ne tarderont pas à se faire connaître.

Rappelons encore que ce deuxième tour se jouera cette fois à la majorité simple, à savoir que le candidat récoltant le plus de voix sera déclaré élu et s'assoiera sur le fauteuil laissé vacant par le socialiste Marcel Monnier. (de)

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Votations communales à Bienne

Oui massif à trois objets

Bienne a massivement entériné hier trois décisions concernant son aménagement. Elle a approuvé la vente d'un terrain au canton, le nouveau plan d'aménagement du quartier de l'ancienne brasserie Feldschlössen et l'adhésion au Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze. La participation s'est élevée à 42,5%. La vente d'une parcelle de 44.000 m² dans les Champs-de-Boujean au canton pour 17,5 millions de francs a été acceptée par 10.363 voix contre 2198. La transaction est la première dans la série des ventes de terrains qui seront affectés aux autoroutes N5 et N16. Le projet de densifier le quartier où se trouvait l'ancienne brasserie Feldschlössen, tout près de la gare, a reçu l'aval de 10.200 votants contre 2111. Le dernier objet, l'adhésion au Syndicat pour l'assainissement des eaux de la Suze, a été approuvé par 10.597 oui contre 1747 non. (ats)

Tramelan

On ne refuse pas une économie

L'électorat tramelot a accepté clairement, à savoir par 1256 oui contre 380 non, la proposition que lui faisaient ses autorités de participer à un emprunt de la centrale d'émission des communes suisses (CCS). Cet emprunt, soulignons-le, ne va pas grossir le passif de la commune, mais au contraire lui permettrait de rembourser une partie de ses dettes bancaires, en obtenant de l'argent moins cher. La CCS offre effectivement aux communes des conditions plus avantageuses que celles des établissements bancaires «traditionnels». Ainsi, Tramelan devrait pouvoir réaliser une économie annuelle de quelque 30.000 francs, sur les intérêts de sa dette. Une dette qui atteint actuellement quelque 15,7 millions de francs, y compris les prêts sans intérêts de la LIM. (de)

Le 4 décembre 94

Aux urnes pour le droit de vote des étrangers

Le Conseil exécutif bernois a fixé au 4 décembre prochain la votation cantonale sur l'initiative populaire demandant l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux étrangers. L'initiative sera soumise au peuple en même temps que le contre-projet du Grand Conseil. (oid)

PARTI PRIS

Qui paie quoi et qui gagne quoi?

Nourrie d'insondables motivations, cette élection mérite pourtant que l'on se pose quelques questions encore. Sorti finalement deuxième de ce premier tour, Roland Benoît était-il donné par trop favori? On peut se demander en effet si les électeurs n'ont pas voulu prouver que le choix, du moment qu'on le leur offrait, n'incombait qu'à eux, et non à une entente entre partis. Car quoi que non respectée, cette entente que les formations gouvernementales avaient mise au point - un radical à la préfecture de La Neuveville, un socialiste à celle de Moutier et un agrarien à Courtelary - a peut-être heurté l'esprit démocratique de la population, qui refuse d'être ainsi dirigée.

Autre question: le revirement du PRD, qui a retiré son candidat premier - pour des raisons que nient certains radicaux, mais que la population a fini par connaître - a-t-il pesé de son poids en méfiance?

Reste qu'en la personne d'Antoine Bigler, le district de Courtelary a plébiscité plus que les autres un socialiste, fidèle en cela à une couleur politique qui lui a toujours été chère. Et, peut-être, a-t-il choisi la personne qui lui inspirait la plus grande confiance, qui lui donnait l'impression de la plus grande expérience humaine, de par son parcours professionnel notamment.

Quant aux inconnues du deuxième tour, on se noie encore davantage dans les questions. A commencer par celle de la participation; combien et quels électeurs retourneront-ils aux urnes dans trois semaines? A qui iront les voix de ceux qui ne se représentent probablement plus? Qui viendra peut-être brouiller les cartes?

On le voit, à défaut d'être limpide, pour l'heure en tous les cas, cette élection à la préfecture de Courtelary ne manque pas d'intérêt!

Dominique EGGLEL

Votations fédérales et cantonale dans le canton de Berne

Le repli campagnard

Si l'ensemble du canton a accepté la loi contre le racisme, ce n'est pas grâce à ses Romands, puisqu'aussi bien le district de Courtelary que celui de Moutier l'ont rejetée, comme certaines régions reculées du Simmental par exemple.

Signalons tout d'abord que le seul objet cantonal de ce week-end électoral, à savoir la rénovation d'un centre de thérapie sociale, spécialisé dans la lutte contre l'alcoolisme, a passé la rampe sans problème. Tous les districts l'ont approuvée et le score final est clair, puisque il y a plus de 200.000 approbations contre 75.000 refus.

Au niveau des objets fédéraux ensuite, la suppression de la réduction du prix du blé a elle aussi remporté un score qui ne fait

aucun doute. Seule exception, le district de Moutier, qui a rejeté la proposition du Conseil fédéral par quelque 400 voix d'écart.

SEULE LA NEUVEVILLE

La loi contre la discrimination raciale, par contre, a été rejetée par sept des 26 districts bernois. Et parmi ces régions, deux cercles romands, à savoir les districts de Courtelary, par 1001 voix d'écart, et de Moutier, par 336 suffrages de différence.

Avec eux, des régions du Simmental ou de l'Oberland, mais en tous les cas pas les zones citadines.

La capitale a effectivement approuvé cette loi par plus de deux contre un, tandis que Bienne révélait une différence un peu moins marquée. (de)

Renan: après un accident

Patient irascible

Hier peu après 3 h du matin, un automobiliste de 28 ans a perdu la maîtrise de sa voiture, avant le passage à niveau de Renan. Le véhicule a traversé la voie de circulation en sens inverse, avant de heurter le support mobile d'une des barrières CFF. Un des deux passagers a été légèrement blessé. Le véhicule est totalement démolé, une barrière

du passage endommagée. Le conducteur et ses deux passagers se sont rendus ensuite en autostop à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, pour y recevoir quelques soins légers. Sur place, ne supportant pas d'attendre, l'un d'eux a perdu patience et saccagé un meuble et un téléphone de l'établissement. Une enquête a été ouverte. (pcb)

District de Courtelary	Benoît	Bigler	Grobety	Wenger
Corgémont	263	217	46	89
Cormoret	94	68	12	34
Cortébert	61	109	10	23
Courtelary	177	126	26	87
La Ferrière	59	29	9	11
La Heutte	64	72	2	16
Mont-Tramelan	25	27	0	4
Orvin	142	106	13	61
Péry	171	163	17	92
Plagne	70	30	14	14
Renan	81	85	10	57
Romont	64	17	0	2
Saint-Imier	338	384	386	285
Sonceboz-Sombeval	107	235	19	147
Sonvilier	111	83	31	57
Tramelan	355	1005	40	242
Vaufvelin	60	39	9	18
Villeret	105	113	47	44
Total	2347	2908	691	1283

District de Courtelary	Fédérales				Cantonale	
	Prix du blé		Interdiction de la discrimination raciale		Centre de Kirchliindach	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	307	321	261	380	259	310
Cormoret	124	92	117	109	113	88
Cortébert	108	88	110	104	105	76
Courtelary	238	187	209	234	218	183
La Ferrière	42	83	50	77	52	54
La Heutte	100	82	89	79	72	63
Mont-Tramelan	40	27	40	30	30	26
Orvin	228	135	213	162	233	97
Péry	257	217	205	288	279	147
Plagne	74	64	52	98	82	50
Renan	161	115	149	135	152	98
Romont	37	50	32	60	51	32
Saint-Imier	863	640	788	766	768	638
Sonceboz-Sombeval	254	227	240	265	216	236
Sonvilier	155	155	153	167	132	131
Tramelan	1059	600	904	791	1015	539
Vaufvelin	93	49	75	76	89	40
Villeret	184	141	185	152	186	121
TOTAL	4324	3253	3872	3973	4052	2929
Récapitulation par districts						
Courtelary	4324	3253	3872	3973	4052	2929
Moutier	3082	3463	3254	3590	3178	2685
La Neuveville	995	670	1006	764	1069	507
JURA BERNOIS	8041	7386	8132	8327	8299	6121
Bienne	10065	4200	9337	5522	9802	3511
TOTAL CANTON	204603	94991	177669	122583	201327	75132

Participation au scrutin: 41,27%

Les associations féminines s'agitent

Cinq femmes au Gouvernement?

Jamais depuis la création du canton du Jura des élections ne se sont présentées sous de meilleurs auspices que les joutes du 23 octobre prochain. Le nombre des candidates au Parlement a augmenté de 25% par rapport à 1990 et les femmes représentent le tiers des candidates. Mieux, on en trouve cinq parmi les dix-neuf candidats à l'exécutif cantonal. Ce qui était jadis une boutade n'est plus exclu: cinq femmes au Gouvernement?

En recommandant l'élection d'une femme au Gouvernement, il soutenait implicitement une seule formation politique. Cela avait produit quelques échauffourées d'alcôves, dirions-nous par souci de ne froisser personne.

LARGE ÉVENTAIL

La situation diffère notablement cette fois. A l'exception du PCSI et du folklorique Pierre Pheulpin, toutes les listes comportent une femme, même deux sur celle du PDC. On ne s'étonnera donc pas que le Centre de liaison des associations féminines (CDL), que préside Marie-Thérèse Juillerat-Turberg, de Glovelier, soit en ébullition. Il a déjà envoyé un questionnaire aux candidates à l'exécutif, leur demandant si elles souhaitent avoir l'appui du CDL.

D'autre part, le CDL envisage de mettre sur pied une table ronde réunissant les cinq candidates. Il est à la recherche d'une ou plusieurs personnes capables de mener ce débat. Il serait bien sûr public, mais l'assistance n'aurait droit qu'à une intervention minime dans les questions débattues, afin d'éviter que la discussion ne se perde dans des détails mineurs.

Quid des listes qui ne présentent pas de femmes? demandons-nous à la présidente du CDL qui ne se laisse pas démonter pour si peu: «Si M. Pheulpin ne pense qu'à lui et si le PCSI n'a pas choisi de régler ses rivalités interrégionales en présentant

une femme, nous le regrettons vivement. Mais le CDL ne s'en préoccupera pas.»



une femme, nous le regrettons vivement. Mais le CDL ne s'en préoccupera pas.»

OBJECTIF ATTEINT

Pensez-vous réellement que l'élection de cinq femmes est possible? «Elle est techniquement possible en tout cas» réplique M.-Th. Juillerat. «Compte tenu du surplus de femmes dans l'électorat, elle ne peut pas être exclue. Nous n'en faisons évidemment pas un objectif absolu

du CDL. Par la présence de cinq candidates, nous avons déjà atteint l'objectif de promotion de la femme».

En somme, une ou plusieurs élections seraient données «comme par surcroît» selon la formule évangélique. Toujours est-il que les espoirs féministes ne doivent rien à l'angélisme. Après tout, Odile Montavon a de bonnes chances de réélection; Mado Prongué peut assouvir la

soif électorale des Noirs d'Ajoie; Monique Cosalli peut tirer profit de la rivalité entre les deux Claude (Hêche et Schlüchter) socialistes; Mathilde Jolidon a derrière elle toute la cohorte des femmes paysannes et Anita Rion le bataillon des chefs d'entreprise.

Cinq femmes ministres, c'est peut-être beaucoup, mais deux ou trois, pourquoi pas? «Confiance aux femmes» dit le BCF... V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Delémont Scrutins communaux Deux objets acceptés

Votant à 34%, les citoyens de Delémont ont accepté hier un crédit de 160.000 francs destinés à l'étude de l'agrandissement du Collège secondaire par 2097 voix contre 653. Les citoyens delémontains ont également accepté par 2154 voix contre 551 une modification des statuts dudit collège qui découle de la réforme scolaire. Delémont aura besoin de dix classes supplémentaires. (vg)

Develier Crédit de 1,48 million accepté

Une demande de crédit de 1,48 million de francs destinés à la viabilisation du lotissement La Sacie à Develier a été acceptée hier par 222 voix contre 95, soit une participation de 37,5%. Ce lotissement doit permettre à Develier dont la population a fortement augmenté depuis vingt ans, de poursuivre son expansion démographique. (vg)

A Lajoux Voiture contre un arbre

Samedi vers 18 h 35, suite à une vitesse inadaptée à la route, une voiture est sortie de la chaussée et s'est fracassée contre un arbre, entre Saulcy et Lajoux. Trois blessés ont été transportés d'urgence à l'hôpital de Delémont. Deux d'entre eux ont ensuite été acheminés dans un hôpital bâlois. Le véhicule est hors d'usage. (vg)

AGENDA

Sentiers du Doubs Pique-nique à Biaufond

Cette année, la section Franches-Montagnes des Sentiers du Doubs organise son traditionnel pique-nique à Biaufond dimanche 2 octobre. L'apéro, la soupe et le café seront offerts. On pourra faire des grillades. Un orchestre s'est annoncé pour mettre l'ambiance nécessaire. Tous les amoureux du Doubs sont conviés à cette sympathie rencontre. (bt)

Les Bois Parents d'élèves

L'A.P.E. propose une soirée d'information le 28 septembre à la salle communale, à 20 h 30. Thème: compétence et limites des associations de parents d'élèves, sujet présenté par Mesdames Amgwerd et Maître. (comm)

Delémont

Rencontres socialistes

Les 2es Rencontres socialistes de l'Arc jurassien se sont déroulées samedi à Delémont. Elles ont abouti à la mise en évidence d'un potentiel industriel dans la micro-technique. Cela exige la création de nouveaux produits et une étroite collaboration entre les villes et les régions.

Une cinquantaine seulement de militants socialistes du canton du Jura, du Jura bernois et du canton de Neuchâtel ont participé aux discussions.

Pierre Dubois, chef du Département neuchâtelois de l'économie, a affirmé que la main-d'œuvre suisse n'est pas trop chère, sinon 150 entreprises étrangères ne se seraient pas établies dans le canton de Neuchâtel depuis quinze ans.

Maire de Delle, Raymond

Forni a évoqué les conditions des travailleurs frontaliers et regretté que les employeurs suisses ne se préoccupent pas davantage des conditions sociales de cette main-d'œuvre.

Dans une résolution, les socialistes de l'Arc jurassien constatent que la bataille de l'emploi sera gagnée par le développement de produits ayant une forte valeur ajoutée. Le partage du travail doit aussi être négocié avec les syndicats. Les aides publiques doivent être subordonnées au respect des conventions collectives de travail.

Enfin, des politiques communes en matière d'emploi, de protection sociale et de formation doivent être pratiquées de part et d'autre de la frontière franco-suisse de l'Arc jurassien. V. G.

Fête du village aux Breuleux

Pompiers au secours du béret!

C'est certainement à l'occasion de la Fête du village que l'on constate que Les Breuleux constituent véritablement une localité en pente, plus facile à descendre qu'à remonter. Et pour une fois que la fête patronale passait entre les gouttes, un nombreux public s'y pressait, tant pour plonger dans les diverses guinguettes, admirer l'agilité des garçons de café, confrontés à un parcours d'obstacles que pour admirer l'ingéniosité des lanceurs du béret, un jeu original inspiré du Sud provençal et qui fait à chaque fois un tabac.

Le concours est simple: lancer le plus loin possible un béret basque.

Certains misent sur le vent porteur, d'autres sur le rase-motte, d'autres sur la puissance. Même qu'un béret a fini sur le toit d'une maison nécessitant l'intervention des pompiers du

lieu emmenés par le président de la Société d'embellissement, Sébastien Christ et le député-ramoneur Marcel Cuenin.

Si le précieux couvre-chef était récupéré sans heurt, par contre les hommes du feu réussissaient à sectionner la cheville mesurant les lancers...!

Hier, il était impossible que le record de 42 mètres, établi l'an passé par Claude Boillat des Breuleux, au bénéfice il est vrai d'un béret alourdi par la pluie et de coups de vent, ne soit approché.

Vers 16 heures, chez les hommes, le couvre-chef gaulois tombait sur la ligne des 25-24 mètres, Michel Erard, André Boillat, Silvio Baume tirant leur épingle du jeu. M.-D. Braichet, chez les dames, talonnait ces messieurs avec un jet de 24 mètres, suivie de Mireille Girardin et de Jeanine Donzé.

Benoît Braichet, avec un lan-

Votations fédérales

Villes contre campagne

Le canton du Jura ne s'est pas nettement distingué des autres cantons suisses ou romands lors des scrutins fédéraux de dimanche. Il vient au second rang de l'acceptation de la loi contre le racisme, avec 61,5% de oui, derrière Genève. Il n'accepte qu'avec une majorité de 53,5% la réduction du prix du blé.

La caractéristique du vote jurassien, outre la faible participation de 33,6%, inférieure d'un quart à la moyenne suisse, représente la dualité ville-campagne. Ainsi 28 communes sur 82 rejettent la loi contre racisme et 43 des 82 communes la réduction du prix du blé, soit une majorité de communes.

Certaines localités sont les championnes des «neinsager»,

comme Montfavergier, Goumois et Soubey, accompagnées contre le prix du blé par Le Bémont, Les Bois, Montfaucou, Muriaux et Saint-Brais.

Dans le district de Delémont, la moitié des communes rejettent le prix du blé et six localités s'opposent à la loi contre le racisme.

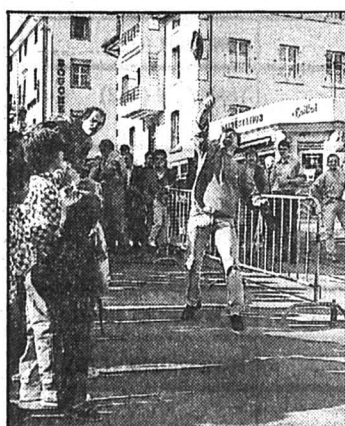
En Ajoie, 22 des 36 communes repoussent le prix du blé et 17 la loi contre le racisme. Quatorze communes d'Ajoie rejettent les deux objets, sans rai-

sons apparentes, sinon un mécontentement général et une dérive droitrière évidente.

Le vote contre le racisme atteint 64% à Delémont, 69,7% aux Franches-Montagnes mais seulement 55,1% en Ajoie, ce qui est conforme à l'image politique habituelle du canton du Jura.

Dans les trois districts, les communes rurales forment le contingent des non et les villes font basculer en faveur du oui. V. G.

District des Fr-Montagnes	VOTATIONS FÉDÉRALES			
	Prix du blé		Interdiction de la discrimination raciale	
	OUI	NON	OUI	NON
Le Bémont	18	37	31	26
Les Bois	81	87	119	58
Les Breuleux ...	196	177	301	106
Chx-des-Breuleux	15	14	25	5
Les Enfers	19	17	24	14
Epauvillers	13	13	23	6
Epiquez	25	7	24	11
Les Geneveys ..	53	44	73	33
Goumois	15	15	13	17
Lajoux	55	51	99	19
Montfaucou ...	33	40	49	33
Montfavergier ..	2	10	6	7
Muriaux	38	50	62	35
Le Noirmont ...	187	113	217	109
Le Peuchapatte .	13	10	20	3
Les Pommerats .	19	19	22	19
Saignelégier ...	274	171	368	118
Saint-Brais	17	21	25	14
Soubey	14	25	15	25
TOTAL	1087	921	1517	659
Récapitulation par district				
Fr.-Montagnes ..	1087	921	1517	659
Delémont	4000	3228	4923	2770
Porrentruy	2821	2708	3230	2632
TOTAL	7908	6857	9670	6061
Participation moyenne: 33,6%				



Lancer du béret
Une épreuve très courue. (Impar-Gogniat)

CINÉMAS

LES ROSEAUX SAUVAGES (de A. Téchiné avec E. Bouchez), 14 ans, lundi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier avec S. Marceau, Ph. Noiret), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 15 h. SPEED (de J. De Bont), 16 ans, tous les jours à 18 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LEON (de L. Besson avec J. Reno, G. Oldman, N. Portman, D. Aiello), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
TRUE LIES (de J. Cameron avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours 18 h et 21 h, mercredi aussi à 15 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
WOLF (de M. Nichols avec J. Nicholson, M. Pfeiffer), 16 ans, tous les jours 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
LEON (de L. Besson avec J. Reno), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
WOLF (de M. Nichols), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
TRUE LIES (de J. Cameron avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
SOLEIL TROMPEUR (de N. Mikhal'kov), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 45 et 20 h 45.	BIO ☎ (038) 25 88 88
SPEED (de Jan De Bont avec K. Reeves), 16 ans, à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
OPÉRATION SHAKESPEARE (de P. Marshall avec D. De Vito), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
TROIS COULEURS: ROUGE (de K. Kieslovski avec I. Jacob), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
POLICE ACADEMY - MISSION À MOSCOU, 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
SPECTACLE: «L'Amor», de Fabrice Fillistorf, Temple allemand, à 21 h.	
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 272.111	
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi à jeudi 11-12 h, 17-18 h; vendredi 11-12 h, 16-17 h. Place du marché, samedi 10 h 30-11 h 30; dimanche 18 h 30-19 h 30.	
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 34.11.44	
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée gauche, samedi, dimanche et mardi de 20 h à 21 h; Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi de 19 h à 19 h 30.	
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
AMBULANCE: ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL: ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIER (039)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE: ☎ 51.22.44	
MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 6 h-7 h, 3 turbines, 7 h-24 h, 4 turbines.	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h.	
LU DOTHEQUE: Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	
CHOUETTE-LUDOTHEQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h.	LE LOCLE
DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	
LU DOTHEQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Fermée lundi: réouverture mardi 27 septembre.	NEUCHÂTEL
DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h.	COUVET
LU DOTHEQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
LU DOTHEQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h.	TRAMELAN
LU DOTHEQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	
LU DOTHEQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LU DOTHEQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LU DOTHEQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LU DOTHEQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT

MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi.	LA CHAUX-DE-FONDS
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillot. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.	
INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-17 h.	
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Andreas Christen, œuvres 1958-1993, jusqu'au 16 octobre.	
D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995.	
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Albena Mihaylova, gravure, jusqu'au 28 septembre.	LE LOCLE
D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h.	NEUCHÂTEL
D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10-17 h, jeudi 10-21 h (entrée libre). Joël Desbouiges, 20 ans de peinture. Jusqu'au 13 novembre.	
D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h.	
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995.	
VILLA LARDY. En permanence, Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY

GALERIES

DU MANOIR. Frédéric Pajak, peinture, jusqu'au 15 octobre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
J.-C. MEIER. Artistes de la galerie. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30.	
UBS. Ouverture des guichets. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre.	
VILLA TURQUE. Marianne Eigenheer, jusqu'au 19 octobre. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32.	
ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à jeudi 10-12 h et 14 h 30-20 h 30, vendredi jusqu'à 17 h.	
Milton Gruber, peinture, jusqu'au 14 octobre.	
FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN. Mercredi à dimanche 14 h-18 h, Vincent Tesfaye, huiles, jusqu'au 23 octobre.	
CLUB 44. Lundi à samedi 11 h-15 h et 18 h 30-24 h, François Hans, photographie. Jusqu'au 30 septembre.	

AVIS MORTUAIRE

LAUSANNE

Madame Madeleine Jobin-Godat;

Ses enfants:

Monsieur et Madame Jean-Marc Jobin-Aubry et leurs enfants;

Monsieur et Madame Claude Jobin-Jeangros et leurs enfants;

Monsieur et Madame Eric Jobin-Rime,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc JOBIN

survenu dans sa 63e année, suite à un tragique accident le 19 septembre 1994.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Madame Madeleine Jobin
Isabelle-de-Montolieu 171
1010 Lausanne

Si vous désirez honorer sa mémoire, un don peut être versé à l'Association vaudoise du diabète, avec mention Recherche, ccp 10-20353-9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



Repose en paix

Madame Marie-Claire Rota-Ferrari:
Monsieur Christian Rota, à La Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Michel Rota et leurs enfants Celia et Sébastien,
à La Chaux-de-Fonds,
Monsieur Flavio Rota et son fils Valentin, à Bienne;

Ses sœurs:

Madame Caterina Duella, à Vétroz et famille;
Madame Maria Caldara, en Italie et famille,

ainsi que les familles Gibellini, Rota, parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Lucia ROTA née GIBELLINI

leur très chère belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 88e année.

LE LOCLE, le 25 septembre 1994.

Un office religieux sera célébré le mardi 27 septembre, à 9 h 30, en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'inhumation.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Domicile de la famille: Joux-Pélichet 30 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

Hommage à notre papa.

Tu nous as servi de guide sur le chemin de la vie, tu nous as appris à aimer les beautés de la nature. Nous te serons éternellement reconnaissants de nous avoir indiqué la voie à suivre en toute humilité. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
Tes enfants

*Je lève mes yeux vers les montagnes:
D'où me viendra le secours.*

Ses enfants:

Dany et Silvia Morzier et leurs enfants,
Michel et Dominique Morzier et leurs enfants,
Christiane Courvoisier ses enfants et petits-enfants, et son ami à Peseux,
Denis et Andréa Morzier, à Peseux;

Son frère:

Robert Morzier et ses enfants à Genève;

Son amie:

Françoise Monnin et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jacques MORZIER dit le «Vater»

leur cher et bien-aimé papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, parent et ami enlevé après une cruelle maladie supportée avec courage dans sa 70e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 septembre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mardi 27 septembre à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Dany Morzier
Buissons 11

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

*Tu as quitté ceux que tu aimais
et tu vas retrouver ceux que tu as tant aimés.*

Son épouse Colombe;

Ses enfants:

Claude et son compagnon Jacques,
Michel et sa compagne Jacqueline,
Jacques et sa femme Anne-Marie;

Ses petits-enfants:

Fabrice, Delphine, Davina;

Son frère et ses sœurs:

Wilhelm, Marthe, Thérèse, Cécile;

Ses beaux-frères:

René, Marcel;

Ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre PFISTER

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, oncle, frère, beau-frère, cousin, parrain et ami, que Dieu a repris à Lui le samedi 24 septembre dans sa 73e année après une longue maladie supportée avec un grand courage.

Selon le désir du défunt, son corps a été légué à la science.

Une messe sera célébrée à l'Eglise catholique du Locle, mardi 27 septembre à 14 h.

Domicile de la famille: Jean-d'Aarberg 10
2400 Le Locle.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer
ccp. 20-6717-9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SOLEURE

Michèle Scholl Walter;
Dominique Walter;
Kuno Walter;
Otto et Silvia Walter, ainsi que Lena et Simon;
Daniel Walter;
Sœur Hedwig Silia Walter;
Roswith Plancherel-Walter;
Elisabeth et Paul Ledergerber-Walter;
Maria Ledergerber-Walter;
Ruth Belser-Walter,

ont le chagrin de faire part du décès de

Otto F. WALTER

Il est mort le samedi 24 septembre, ayant accepté sa maladie avec patience en même temps qu'avec un grand respect de la vie.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 septembre 1994 à 14 heures, à la cathédrale Saint-Ours de Soleure, suivie de l'ensevelissement au cimetière Ste. Katharinen, Soleure.

Le corps repose au cimetière municipal de Soleure.

4500 SOLEURE, le 25 septembre 1994
alte Bernstrasse 41.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à la Clinique AESKULAP, Centre de médecine biologique, et en particulier au Dr M. Brander et au Dr Ch. Bouillaguer, ainsi qu'au personnel soignant;

à Monsieur M. Wohlwend, naturopathe;
au Dr Urs Reinhart, Selzach;
au Dr Beat Selz, Bürgerspital de Soleure;
aux Sœurs du dispensaire de la ville de Soleure;
à l'Association des soins à domicile de Soleure;
et à tant d'amies et d'amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE LOCLE

Monsieur et Madame Serge Party-Bourquin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Hervé PARTY

leur très cher fils, petit-fils, neveu et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 31e année.

LE LOCLE, le 24 septembre 1994.

Le culte sera célébré le mardi 27 septembre, à 14 heures à la Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'inhumation.

Hervé repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Le Corbusier 16 - 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

Le dernier chemin de la vie fut long et difficile.

*Le soir étant venu, Jésus dit:
Passons sur l'autre rive.*

Marc IV, v. 35

Mademoiselle Marie Emmenegger,

ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Daisy GIRARD

leur chère et regrettée nièce, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, samedi, dans sa 63e année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 septembre 1994, Liberté 3.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 27 septembre à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mlle Marie Emmenegger
Léopold-Robert 102

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

L'AMICALE FÉMININE 1931
a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Daisy GIRARD

amie fidèle dont elle gardera
un excellent souvenir.

Arc jurassien: Salon du livre des régions à Namur (Belgique)

Wallonie en fête, public clairsemé!

Inauguré dans le cadre des fameuses Fêtes de la Wallonie, le Salon du livre des régions se tenait pour la première fois en Belgique, dans la mouvance de «Livre 94», qui avait pour cadre une église baroque désaffectée, non loin du centre de la ville.

La ville de Namur, devenue capitale de la Belgique francophone, sent déjà la répercussion du transfert de quelques ministères: le chômage est en baisse et l'immobilier en reprise!

Avec plus de 100.000 habitants, la ville enfle pour friser les 200.000 personnes quand elle fait le plein de fonctionnaires et d'étudiants et aussi durant ces fameuses fêtes de Wallonie, entre braderie et fête de la bière, où la culture est surtout celle du bien boire et du bien manger et l'occasion de refaire le monde entre copains perdus de vue.

Dans cette mouvance au taux d'alcoolémie élevé, les livres sont comme la cerise sur le gâteau et les hôtes étrangers sont restés pantois devant les discours sibyllins prononcés à cette occasion par le directeur de la Maison de la culture locale et par un politicien de Franche-Comté égaré sur les rives de la Sambre et Meuse!

EFFORTS DES ÉDITEURS ET DES AUTEURS

Et pourtant, grâce à l'appui logistique de la Communauté de travail du Jura (CTJ), vingt et



Namur en Wallonie

Un stand à l'enseigne des livres de l'Arc jurassien.

(jpb)

un éditeur du Jura bernois et des cantons de Vaud, Neuchâtel et du Jura avaient tenu à participer activement à l'opération de promotion; la délégation comprenait une bonne dizaine de personnes, auteurs, éditeurs et promoteurs confondus.

L'idée de base voulait présenter un panorama assez vaste aux visiteurs namurois comprenant des œuvres récentes d'écrivains, des ouvrages sur l'histoire et les richesses artistiques et naturelles, des portraits des personnalités ou produits emblématiques de nos régions, de même que les principales revues.

Ainsi, plus de cent vingt titres ont été rassemblés pour un stand qui avait belle allure et s'ouvrait au public à l'enseigne du «Livre dans l'Arc jurassien».

Parallèlement, les régions francophones du Québec, du val d'Aoste, de Franche-Comté et de Wallonie, bien sûr, offraient un éventail de quelque six mille titres, issus des productions éditoriales récentes de ces régions.

Le problème fut l'absence de rencontres avec le public. Quatre jours après l'ouverture de la manifestation, la presse locale n'avait pas encore publié une ligne, la radio locale n'avait pas

invité un auteur et la télévision francophone n'avait pas encore montré une seule image de cette présentation internationale qui, après Hull (Canada), Besançon (France) et La Chaux-de-Fonds, faisait escale dans cette partie de la Belgique qui se veut défenderesse d'une culture vivante.

Grande déception pour ceux qui avaient fait des centaines de kilomètres ou traversé l'Atlantique pour rencontrer des lecteurs nouveaux, curieux de dialoguer et d'échanger des avis sur le devenir de la francophonie et de sa littérature.

En fait de constat, les participants ont pu juger de l'importance d'une presse régionale forte, éventuellement d'une radio locale, comme outils indispensables de promotion de manifestations régionales ou internationales réalisées dans des lieux décentralisés.

La durée (trop longue, une semaine) et la mauvaise promotion n'auront donc pas servi la cause francophone. Il reste à espérer que les organisateurs québécois du prochain salon, en mars 1995, à Hull, sauront tirer la leçon de cet échec pour faire beaucoup mieux.

Car on sait que dans deux ans, en 1996, la CTJ et la Ville de La Chaux-de-Fonds accueilleront cette manifestation culturelle dont la littérature a bien besoin.

Mais ce dont elle a encore plus besoin, c'est de forces dynamiques et compétentes aptes à faire rayonner l'opération largement au-delà des frontières cantonales pour en faire véritablement une manifestation d'envergure de l'ensemble de l'Arc jurassien.

Il restera cependant aux visiteurs étrangers le souvenir d'une ville en liesse, du merveilleux petit musée Rops, situé dans une vieille demeure patricienne dont le propriétaire fut rôtisseur de café, et dont l'ensemble des salles est dédié à un génial graveur de la fin du siècle passé, malheureusement encore trop peu connu, et qui peut certainement porter loin à la ronde, en compagnie de quelques autres graveurs contemporains, la réputation de la capitale de la Wallonie.

Jean-Pierre BROSSARD

Le coma: perte des fonctions de relation et vie végétative

Entre la vie et la mort

Les lésions cérébrales, un manque durable d'oxygène ou des perturbations graves du métabolisme peuvent plonger l'être humain dans un état qui n'est ni la vie ni la mort: le coma. Comment le médecin décide-t-il du maintien du patient dans cet état?

Karen Ann Quinlan a été retrouvée sans connaissance après avoir avalé - prétendument par mégarde - une importante quantité de calmants accompagnés d'alcool. Elle ne respirait plus, n'avait pas de pouls, ses pupilles étaient fixes et dilatées. Après une tentative de réanimation, son cœur a recommencé à battre, mais son état est resté inchangé. Les médecins ont branché son corps sur un respirateur artificiel.

Karen Ann ne s'est jamais réveillée du coma et ses parents ont été parmi les premiers à demander pour leur fille le droit à une mort naturelle. Un an après l'accident, ils ont eu gain de cause devant le tribunal: les médecins ont débranché l'appareil. Mais Karen Ann est restée encore neuf ans dans le coma avant de mourir d'une infection non traitée en 1985.

Que faire de tels patients? En Suisse, leur nombre est inconnu: «Nous ne disposons de statistiques que sur les diagnostics pouvant avoir pour conséquence un coma», indique une porte-parole de l'Association suisse des établissements hospitaliers. Les principales causes de coma sont les blessures crâniennes graves, les hémorragies et lésions cérébrales, ainsi que le manque d'oxygène prolongé.

MORT CÉRÉBRALE

Un homme est mort dès que son cœur s'arrête: le flot de sang se tarit et les organes - le cerveau également - meurent. Mais la mort est également constatée lorsque toutes les fonctions cérébrales s'éteignent, soit lorsqu'il y a «mort cérébrale». Il est possible dans ce cas que le cœur continue à battre et à irriguer les organes pour une période plus ou moins longue.

Selon le droit et l'éthique en vigueur en Suisse, les mesures de maintien de la vie - par exemple la respiration artificielle - peuvent être interrompues dès que le diagnostic de mort cérébrale est posé.

FONCTIONS INFÉRIEURES

Chez les patients qui se trouvent dans le coma, une grande partie des fonctions cérébrales sont hors circuit, notamment la conscience, les sensations, la souffrance. Mais certains centres inférieurs continuent à fonctionner et peuvent même se rétablir légèrement: la régulation du système circulatoire, la respiration, la déglutition, par exemple. Sans avoir conscience d'eux-mêmes ou de leur environnement, ces patients végètent. Parfois, leurs fonctions cérébrales se rétablissent et ils reprennent conscience.

Il n'est pas rare qu'ils continuent à végéter pendant des années, voire des décennies. Ils ne sentent pas la sonde qui leur remplit l'estomac, n'entendent pas le sifflement des conduits de l'appareil respiratoire et restent de marbre lorsque les physiothé-

rapeutes leur bougent les bras et les jambes.

Lorsque la conscience du patient reste gravement perturbée en permanence et qu'il n'a aucune communication avec son environnement, le médecin doit juger, après une longue observation, si le processus est irréversible. Il peut renoncer aux mesures visant à prolonger la vie, même si la respiration et la déglutition fonctionnent. Telles sont les recommandations de l'Académie suisse des sciences médicales.

ÉVEIL RARE APRÈS UN AN

Pour prendre sa décision, le médecin dispose de moyens techniques, comme la mesure des impulsions électriques du cerveau, par électroencéphalogramme, la tomographie axiale computerisée (scanner) ou la tomographie par émission de positrons, qui permet la représentation graphique des échanges intervenant dans les différentes régions du cerveau. S'y ajoutent les valeurs statistiques dictées par l'expérience.

Selon un article récemment paru dans le «New England Journal of Medicine», il ne faut s'attendre à aucune amélioration d'un état comateux de douze mois causé par une lésion cérébrale due à un accident. Un rétablissement après un tel laps de temps est rarissime et un handicap grave subsiste presque toujours. Si le coma a d'autres causes (manque d'oxygène), on peut s'attendre après trois mois déjà à ce que le patient ne se réveille plus.

(sim/ats)

MOTS CROISÉS

No 441

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Le gars qui a le goût du risque. 2. Un flic - On le dit bon gardien. 3. Outil de serrage - L'âge en vient, tôt au tard... 4. Partie de l'oreille. 5. Singe américain - Chef d'école - Montagne africaine. 6. Rancœur. 7. Tire-lignes - Parente. 8. On y va par l'ascenseur - Article. 9. Cité morte - Anneau de corail. 10. Codes à suivre.

Verticalement: 1. Public, au tribunal. 2. Cuve électrique. 3. On l'espère femme de bon conseil. 4. Part d'année - Délice. 5. Couplet en trois vers - Temps de canicule. 6. Pas un seul - Coin d'ombre. 7. Chemin de fer - Grand nombre. 8. Intercalée - Ligue nationale. 9. L'unité du moi - C'est comme cela... 10. N'allez pas leur faire la nique!

Solution No 440

Horizontalement: 1. Couverture. 2. Rutilantes. 3. Oc - Set. 4. Réveil. 5. Saqués - Iam (Mai). 6. Il - Ré - Mt. 7. Lais - Béarn. 8. Lit - Pari. 9. Orbe - Crêt. 10. Neustriens.

Verticalement: 1. Croisillon. 2. Ouc - Alaire. 3. Ut - Rq - Itou. 3. Viseurs - BS. 5. Elevée - Pet. 6. Ratés - BA. 7. Tn - Merci. 8. Utilitaire. 9. Ré - En. 10. Estaminets ROC 58

LIVRE

Histoires de café

Les frères Shargorodsky vivent à Genève depuis plusieurs années. Ils écrivent, dans des cafés souvent et en russe bien qu'ils parlent parfaitement le français, des histoires de café. Après «Shlomo part en voyage» voici deux ans, ils viennent de publier «Café Rome», six récits aussi savoureux que le noir breuvage. En toile de fond, toujours les communautés juives d'Europe orientale, les «shtetls». Dont les us et coutumes collent aux souliers de ceux qui les ont connus, où qu'ils se trouvent dans le monde.

● «Café Rome», Alexandre et Lev Shargorodsky, Editions Métropolis/Genève, 1994.

Hit parade des tarifs aériens

Départs de Genève:

Calgary (1240.-)

avec United Airlines

Chicago (865.-)

avec Sabena

Colombus (1050.-)

avec K.L.M./Northwest

Houston (882.-)

avec Air France

Los Angeles (1190.-)

avec British Airways

Ottawa (1134.-)

avec Lufthansa

Pittsburgh (1050.-)

avec K.L.M./Northwest

Québec (1190.-)

avec Air Canada

Saskatoon (1480.-)

avec Air Canada

Washington (649.-)*

avec Air France

* tarifs jeunes

● Ces prix sont extraits de la bourse professionnelle de tarifs «What's New-Galileo» et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

ATTENTION: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

PUBLICITÉ

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion

Vos lignes directes pour les meilleurs tarifs aériens

La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 95 55

Le Locle ☎ 039/31 53 31

Saint-Imier ☎ 039/41 45 43

132-12452

Emotion après un reportage au Pakistan

Tapis d'Orient et enfants-esclaves

Grande émotion, récemment en Suède, après un reportage télévisé au Pakistan, montrant des enfants exploités dans de sordides manufactures de tapis. A la suite de cette émission, Ikea va ouvrir une enquête sur l'origine des produits qu'il vend en provenance de ce pays. En Suisse également, il est quasi impossible de garantir que les tapis d'Orient sont fabriqués dans des conditions décentes.

Par Daniel WERMUSS
InfoSud,
avec la collaboration de
Greg Meivor, à Stockholm

Ikea va ouvrir une enquête sur l'origine de ses tapis, à la suite de ce reportage de la télévision suédoise. Les journalistes ont en effet remonté la filière des articles vendus par la chaîne d'ameublement suédoise. Ikea-Suisse se conformera aux conclusions de l'enquête: «C'est une grande polémique très probablement justifiée», estime Bernard Borgeaud, chef du marketing.

ENCHAINÉS

Sur les images, on voit des enfants dès 8 ans enchaînés à des métiers à tisser. Beaucoup d'entre eux sont esclaves de naissance: parce que leurs parents ont contracté des dettes à des taux usuraires auprès d'un fabricant qui se rembourse en faisant travailler les jeunes.

Cette exploitation illégale est dénoncée depuis longtemps par le BIT et l'OMS. Car si les petits doigts ont une dextérité sans pareille pour nouer les fils de laine, la santé des gamins est ruinée en quelques années: beaucoup y perdent la vue.

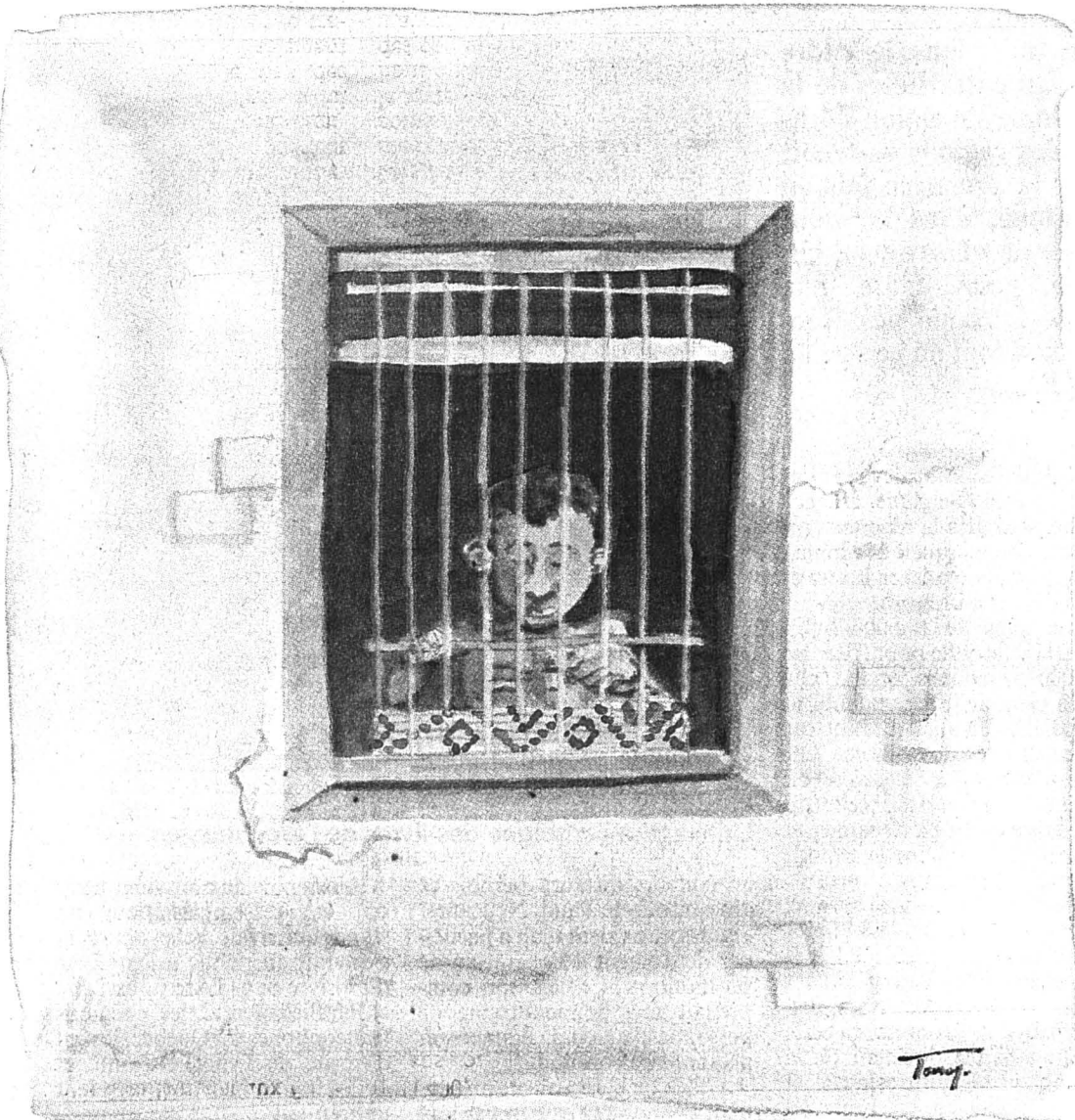
Chaque année Ikea vend pour 30 millions de francs suisses (soit 0,5% de son chiffre d'affaires mondial) de tapis dont une valeur de 3,8 millions est importée du Pakistan. Actuellement, la société ne peut pas garantir que ces produits ne sont pas fabriqués par des enfants, ce qui irait à l'encontre des principes de l'entreprise», explique Jan Kiellman, directeur d'Ikea-Suède.

CONTRÔLE DIFFICILE

«Il est extrêmement difficile de contrôler les méthodes de production. Nous devons nous assurer que des enfants ne font pas l'objet de cette intolérable exploitation», ajoute-t-il tout en admettant un certain laxisme de la part d'Ikea dans la surveillance des provenances de ses tapis. A la filiale suisse, la porte-parole, Catherine de Peri, précise que tous les achats sont centralisés en Suède et que l'on se conformera à la décision de la maison-mère.

Ikea n'est d'ailleurs pas seul en cause. Aucun détaillant suisse n'est actuellement en mesure de garantir des tapis exempts de travail infantile.

La Suède, comme la Suisse, est parmi les pays les plus tapissés du monde. L'organisation «Save the Children» (Sauvez les enfants), qui a coproduit le reportage télévisé, veut attirer notre attention de consommateurs: nous embellissons (peut-être) nos intérieurs grâce à un commerce moche. Il ne s'agit pas de se culpabiliser, mais de poser systématiquement la ques-



tion aux détaillants et aux fournisseurs.

COLLABORATION

Save the Children collabore actuellement avec Ikea pour résoudre ce problème annonce sa porte-parole Birgitta Ling: «L'entreprise devrait approcher les exportateurs, remonter la filière pour en dévoiler tous les mécanismes, et exercer ensuite les pressions.» Cette approche est jugée préférable à un boycott, qui aurait pour résultat de jeter les enfants à la rue. Ikea soutiendrait également une organisation pakistanaise d'aide à l'enfance, Bonded Labor Liberation Front.

D'AUTRES PAYS CONCERNÉS

Mais le problème touche d'autres pays d'Asie, comme le Népal ou l'Inde, où le tapis constitue respectivement 80% et 10% des exportations. En Inde, jus-

qu'à 400.000 jeunes de moins de 15 ans sont employés par cette industrie qui a connu un boom grâce aux troubles en Iran et en Afghanistan.

Dès 6 ans, ils travaillent 12 à 16 heures par jour pour à peine un franc – quand ils ne sont pas là pour rembourser la dette (héritaire) de leur famille. C'est le cas pour un quart d'entre eux, estime le service économique de la coordination des œuvres d'entraide allemandes à Heidelberg. La baisse de la demande européenne due à la crise, ajoutée à une surcapacité de production, a de surcroît conduit à une guerre des prix... qui ne peut être «gagnée» qu'avec une main-d'œuvre docile et sous-payée.

LABEL TAPIS «PROPRE»

En Suisse, Terre des Hommes et Pain pour le prochain, entre autres, soutiennent la création d'un label de tapis «propre». Une proposition qui rend les

professionnels sceptiques: qui garantirait, avec la corruption qui règne dans ces pays, qu'un trafic d'étiquettes-bidon ne va pas s'installer», a déclaré au *Tages Anzeiger* le représentant de la Communauté suisse d'intérêt pour un commerce propre de tapis (IGOT). D'autres osent même affirmer qu'on donnerait ainsi bonne conscience aux consommateurs, mais que sur place ces tracasseries ruineraient les ateliers et rejetteraient les enfants dans des situations encore plus dures.

Pourtant, la multinationale genevoise SGS (Société générale de surveillance) est prête à contrôler l'application de critères sociaux chez les exportateurs au bénéfice d'un label lancé par l'Allemagne. Une approche semblable est expérimentée par les importateurs suisses de textiles indiens.

D. W.

L'Europe part en guerre

L'Europe, qui s'est industrialisée au siècle dernier au prix d'atroces goulags mécaniques (voir Dickens ou Zola), ne veut pas que l'Asie ou le Brésil l'imitent aujourd'hui... tout en lui faisant concurrence par des coûts très bas. Le Parlement européen veut éliminer le travail des enfants et les travaux forcés dans les échanges. Ces conditions «doivent être imposées à nos partenaires commerciaux», réclament deux résolutions adressées à la Commission européenne.

LE GATT RATE LE COCHE

«Le commerce international devrait être un excellent moyen de réaliser des réformes sociales», affirment les parlementaires. Hélas, le nouvel accord du GATT a complètement raté le coche: «Ces conditions man-

quent – bien qu'il y ait des milliers de raisons de les inclure. Des millions d'enfants dans le monde sont forcés à travailler comme des esclaves», indique le texte. Selon le BIT, 200 millions d'entre eux sont soumis à des conditions de travail inhumaines.

Il y a quelques mois, le Suédois Thomas Hammberg, membre du comité des Nations Unies pour les droits des enfants, a accusé les Programmes d'ajustement structurel imposés aux pays pauvres par les créanciers d'aggraver les risques d'exploitation.

PRISONNIERS EXPLOITÉS

Autre main-d'œuvre de choix: les prisonniers. «Des dizaines de milliers sont exploités et torturés dans des centres de production qui exportent leurs

marchandises en Occident», ajoute la résolution. Les prisonniers chinois sont mentionnés en toutes lettres.

Le socialiste français André Sainion relève que le travail des enfants existe aussi au Portugal et en Grande-Bretagne. Son collègue néerlandais Ben Visser ajoute qu'il y a au moins 300 ateliers textiles clandestins à Amsterdam, où des immigrants travaillent 12 heures pour un salaire dérisoire.

Que faire? Le Parlement demande des sanctions contre les pays qui contreviennent aux conventions du BIT, et que tout accord commercial contienne des clauses sociales. Bien entendu, les pays visés crient à l'ingérence hypocrite et au protectionnisme déguisé.

InfoSud-IPS
Bob Mantiri

Projet DIP: importer «propre»

Ban Child Labor, Sweat Shop Work is no Child's Play! «A bas le travail des enfants. Les fabriques de sueur, c'est pas un jeu d'enfant.» Slogan de militants humanitaires? Non, de la DIP Foundation Switzerland agissant dans les milieux d'affaires. Pour un commerce responsable. Elle est mandatée par l'Office suisse d'expansion commerciale pour promouvoir un label d'importation de textiles «propres».

Les initiateurs zurichois, Paul Ketterer et Herbert Ammann en ont vu de toutes les couleurs dans le commerce euro-asiatique. Leur crédo s'inspire de Gottlieb Duttweiler: gagner du fric donne des obligations.

SALAIRE DOUBLÉ

DIP, *Double Income Project* (projet salaire doublé) a démarré cette année avec quatre usines indiennes. Ainsi un T-shirt vendu sur place un dollar contient pour 10 ct de main-d'œuvre. L'importateur paiera 10 ct supplémentaires, attestés par un label sur l'étiquette de lavage du produit. La Fondation DIP choisit, en consultant l'importateur, le patron et les ouvriers, de financer une amélioration: cantine, toilettes, aération, sécurité... Avec un marché Sud-Nord dépassant 50 milliards de dollars, le potentiel de changement concret est énorme. L'action essentielle visera, en lien avec l'OMS, à lutter contre la tuberculose, conséquence effrayante de l'industrialisation: 30 millions de morts sont annoncés ces dix prochaines années. Le traitement d'un malade coûte 30\$: le prix d'une chemise en Suisse.

DIFFÉRENTS CRITÈRES

Le fabricant et l'acheteur s'engagent à respecter une série de critères: prix et salaires plus élevés, participation des travailleurs, conditions égales pour les femmes, formation, prévoyance sociale, service sanitaire, travail d'enfants proscrit, implication de l'importateur, utilisation maximum des ressources et compétences locales, responsabilité sociale au niveau régional. Manquent pour l'instant les critères écologiques.

L'ART DU POSSIBLE

«Nous ne voulons pas refaire le monde, mais réaliser des choses simples et possibles», précise Ketterer. La proposition de l'OSEC est également discutée en Allemagne et aux Etats-Unis. Présenté aux professionnels suisses, le DIP a été bien accueilli: «Toute la branche était là, y compris Migros et Coop, et tous jugent qu'il faut agir!» Des contrats sont maintenant en discussion. Les vêtements marqués du label DIP seront-ils plus chers? «Pas de raison, affirme Ketterer: le bénéfice de l'image est tellement élevé! Et quand on sait qu'un T-shirt vaut 1 fr 50 à l'usine est vendu ici 15 fr et jusqu'à 100 fr s'il porte un crocodile...»

Sur place, le respect des critères sera contrôlé pratiquement, selon les disponibilités: par la Société générale de surveillance, des organisations suisses ou étrangères d'aide au développement, Asia Watch, le BIT, etc.

D.W.

● Contact: DIP Foundation Switzerland, P.O. Box, 8032 Zurich. ☎ 01/383 33 52.

DEMAIN:
Krzysztof Kieslovski

INDE: LE ZORRO
DES ENFANTS
ESCLAVES

«En Inde, il y a 55 millions d'enfants au travail et 55 millions d'adultes chômeurs!» Kailash Satyarthi est un des nombreux activistes qui luttent contre l'odieuse exploitation – elle est d'ailleurs totalement interdite par le gouvernement. Sa spécialité: organisateur de commandos pour délivrer les gosses prisonniers de l'infamie engrenage.

Battus, torturés, mal nourris, enfermés la nuit, ils sont privés d'enfance. Privés d'amour, de soleil et d'école. Soudain les portes s'ouvrent, des flots de lumière illuminent les murs décrépis. Un grand barbu aux yeux doux apparaît et c'est la fin du cauchemar.

Avec son organisation, la Coalition sud-asiatique contre la servitude enfantine, Satyarthi a ainsi libéré en quatorze ans plus de 25.000 jeunes et 20.000 travailleurs plus âgés d'un quasi-esclavage. Ensuite le plus dur est à faire: pour éviter qu'ils retombent dans des conditions encore pires, il faut les réinsérer dans leur milieu ou dans des ateliers communautaires, avec l'appui d'associations locales ou de mouvements humanitaires occidentaux.

La mauvaise conscience des nouveaux riches

Bientôt quadragénaire, ce brahmane devenu ingénieur et la mauvaise conscience des nouveaux riches, qui ont bâti leur fortune sur le dos des plus faibles parmi les plus faibles. Il a lui-même renoncé à son statut social pour la cause des enfants. Idéaliste et pragmatique, il a tissé les contacts avec les industriels, les autorités, les importateurs et les consommateurs occidentaux. Pour lui, les difficultés économiques sont une excuse odieuse pour employer des enfants alors que le pays regorge de chômeurs.

InfoSud/D. W.